

Sondage Sorecom-Le Soleil sur l'affichage

Les Québécois désapprouvent Bourassa

Page 14

REER

3 ANS
INTERETS COMPOSES
10³/₄%
+ 1/4% 1 AN A 3 ANS

TRUST GENERAL
CHICOUTIMI - 549-6490
JONQUIERE - 595-6490

le QUOTIDIEN

ORBITEL
REPARONS VENDONS
ECHANGEONS
LES SPECIALISTES
CABLO-
SELECTEURS
DE TOUTES MARQUES!
REPARATION
BASE: \$39⁹⁵
TRANSMETTEUR \$19⁹⁵
1360, boul. Saguenay E.
(près du Parasol)
CHICOUTIMI
549-5355

16e année no 62

Chicoutimi, vendredi 23 décembre 1988

50¢

40 pages

Chez Consol à Ville de La Baie



Incendie à 125 pieds du sol

Page 3

(Photo Rocket Lavoie)

L'Opposition réclame la démission de Lucien Bouchard

Page 10

L'hypothèse de l'attentat est très sérieuse

Page 29



BLESSES - Deux personnes ont été blessées, hier midi, dans une collision impliquant trois véhicules survenue à l'intersection des boulevards Auger et Saint-Judes, à Alma. Les policiers ont dû manipuler les cisailles hydrauliques pour dégager l'un des occupants. Au moins 11 autres accrochages ont été signalés sur le territoire de la municipalité hier.

(Photo Steeve Tremblay)



MAISON-MOBILE - Le feu a causé des dommages considérables, hier, dans une maison-mobile du boulevard Auger sud, à Alma. Appelés vers 11 h 45, les pompiers ont dû couper le toit et une partie du mur pour maîtriser l'élément destructeur.

(Photo Steeve Tremblay)

/// Faits divers ///

Recours possible

CHICOUTIMI (BL)- Plus de 75 personnes se sont montrées intéressées à appuyer la demande d'exercer un recours collectif contre l'hôpital de Chicoutimi, qui aurait facturé le prix d'un matériau à certains patients ayant subi une opération chirurgicale aux gencives.

Un citoyen de La Baie, Ovi-la Bouchard, étudie l'opportunité de poursuivre le centre hospitalier parce qu'il a dû défrayer le coût d'un matériau, la poudre d'os, utilisé par le personnel médical de l'hôpital au cours d'une opération.

Représenté par un avocat de l'étude Gauthier, Simard, Ouellet, Mazurette et Tremblay, le Baieriverain estime que le coût de la poudre d'os (appelé scientifiquement hydroxylapatite) aurait dû être couvert par la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Depuis 1984, l'hôpital chicoutimien demanderait au patient de payer le produit ou de s'en procurer en pharmacie avant de subir l'intervention chirurgicale. Le montant exigé varierait de \$350 à \$500.

Selon un porte-parole de la RAMQ, cette façon de procéder serait illégale.

Carambolage

CHICOUTIMI (BL)- La circulation automobile a été perturbée pendant quelques minutes, hier après-midi, sur le pont Dubuc à Chicoutimi, à la suite d'un carambolage impliquant sept automobiles.

Selon les policiers municipaux, le spectaculaire acci-

dent est survenue vers 15 heures. Deux personnes se trouvant dans les véhicules de tête ont subi des blessures mineures et ont été conduits à l'hôpital.

Il semble que la chaussée glissante soit à l'origine du premier impact.

Delisle

QUEBEC (PC) - Une femme de 36 ans, Michèle Delisle, n'a pas reçu de cadeau, hier, pour une tentative de vol aux dépens d'un client d'un guichet automatique.

Le 24 novembre dernier, dans le Mail Saint-Roch, à Québec, alors qu'une série d'attentats de même nature était en train de créer une véritable psychose dans la région, la jeune femme, sortie de nulle part, a braqué un revolver de départ en direction d'un client qui venait d'effectuer un retrait au guichet de la Banque Royale.

Nullement impressionné par la voleuse, le client avait tout bonnement refusé d'obtempérer et celle-ci en avait été quitte pour prendre ses jambes à son cou. Elle devait être arrêtée quelques minutes plus tard par des policiers de Québec.

Michèle Delisle, qui a déjà été condamnée, en 1980, pour vol à main armée, a écopé, hier, d'une peine sévère de 23 mois de prison.

Alambic

BAIE-COMEAU (PC) - La Gendarmerie royale du Canada et la Sûreté du Québec ont procédé à la saisie d'un alambic clandestin caché dans une remise à Pointe-Lebel, sur la Côte-Nord.

Me Archambault doit comparaître

MONTREAL (PC) - Un policier de la Gendarmerie royale du Canada viendra en matinée présenter devant le comité de discipline du Barreau une preuve d'écoute électronique contre le criminaliste Claude F. Archambault.

Ce dernier risque de perdre pour un certain temps son droit de pratique si le syndicat du Barreau convainc le comité de discipline que Me Archambault a incité un témoin à se parjurer, à fabriquer une fausse preuve et a participé à la fabrication de cette fausse preuve.

Ces faits reprochés se seraient produits dans la préparation du procès à venir d'un Iranien accusé d'avoir importé et avoir comploté pour importer de l'héroïne.

Le syndic Jean-Marie Blais

estime que le public court des risques si les faits reprochés à Me Archambault ont répétés et c'est pour cette raison qu'il veut obtenir sa radiation provisoire.

Me Archambault, qui avait défendu les soeurs Micheline et Laurence Lévesque, son associée Corinne Van Rensseler devront être présents aujourd'hui devant le comité de discipline et avoir en main leur agenda respectif du 31 octobre dernier.

Les avocats chargés par Me Archambault d'assurer sa défense ont fait des pieds et des mains hier pour obtenir la suspension des activités du comité de discipline.

En début de journée, ils ont informé le comité de discipline qu'ils se rendaient sur le champ en Cour supérieure pour obtenir la suspension de toute cette procédure.

/// Pas possible ///

Un jumeau congelé

TURIN (AFP) - Une petite Turinoise, qui a eu un an le mois dernier, attend la naissance, prévue en août 1989, de son frère jumeau, un embryon congelé qui appartenait au même "lot" initial d'ovules fécondées in vitro.

Cette technique, pratiquée par l'équipe du professeur Ferraris de Turin dont le premier bébé in vitro est né en février 1985, permet de limiter le risque de grossesses multiples, de plus en plus élevé avec les progrès de ce type de fécondation artificielle.

La congélation d'une partie des embryons "réussis" - six à huit généralement - permet de n'en implanter que deux ou trois à la fois et de garder les autres "en réserve" en cas d'échec de la tentative.

NOTRE HISTOIRE A PETITS PAS



ALMANACH HISTORIQUE
DU
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Fondation de l'UQAC

23 décembre 1982

En quête d'un recteur régionaliste, la communauté de Chicoutimi avait dressé une liste des successeurs potentiels de Gérard Arguin qui avait quitté son poste, à l'Université du Québec à Chicoutimi.

«Ce que nous voulons, de souligner un porte-parole de cette campagne de recherche, dans le Quotidien du 23 décembre 1982, c'est un recteur qui soit reconnu comme régionaliste, au courant des difficultés et des possibilités inhérentes à la région, pas quelqu'un qui arrive complètement de l'extérieur».

Alphonse Riverin, docteur en sciences économiques fut choisi et il revient à Chicoutimi, sa ville natale, après trente ans d'absence. Favorable à la décentralisation, le nouveau recteur s'est aussi beaucoup préoccupé de la petite et moyenne entreprise.

Peu après son arrivée, la Fondation de l'UQAC traçait un bilan des dix dernières années au cours desquelles pas moins d'un million de dollars avaient été, grâce à elle, consacrés à la recherche, en plus de financer partiellement l'implantation des ressources minérales, l'un des champs d'excellence de l'Université.

La Fondation, présidée par M. Paul-Gaston Tremblay, avait également démontré son importance, lors de la menace d'éviction hors des locaux de l'ancien orphelinat. La Fondation avait recueilli deux millions de dollars, en dons et prêts sans intérêt, afin d'acheter le bâtiment, maintenant désigné sous le nom de Pavillon Sagamie.

La Fondation a aussi favorisé la formation de l'Institut scientifique régional.

(Texte tiré de l'Almanach historique du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Notre histoire à petits pas -, éditée par Les Editions du Gaymont).

Sommaire

Loto

Météo

Arts	18
Bandes dessinées	17
Bourse	22-23
Détente	30
Décès	28
Finances	24
Horoscope	30
Petites annonces	25 à 27
Sports	31 à 40
Television	16-17

La Quotidienne

A trois chiffres
4-3-0
A quatre chiffres
8-0-2-8

Abonnement:

545-4474
Le Quotidien
1051, boul. Talbot
Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque nationale du
Québec
Courrier de deuxième classe
(no 32131) Port de retour
garanti



Min.: -15
Max.: -10

Lac St-Jean, Saguenay: Neige. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: près de -10. Min.: -12 à -15. Vents de l'est de 30 à 50 km-h causant de la poudrière. Samedi: couvert.

Détails en page 27

La rédaction

Saguenay.....545-4474 — Lac-St-Jean-Est (Alma).....668-4506 — Lac-St-Jean-Ouest St-Félicien.....679-3832

Incendie mineur chez Consolidated-Bathurst

LA BAIE (BL) - Un incendie mineur, mais dont le foyer était situé à plus de 125 pieds du sol, a forcé l'intervention d'une trentaine de pompiers, hier, à l'usine Port-Alfred de la Consolidated-Bathurst.

Selon le directeur du service des incendies de La Baie, Charles Ellefsen, l'alerte a été sonnée vers 9 h 30 hier matin. Cinq pompiers municipaux se sont alors rendus pour aider leurs collègues du service de sécurité de l'usine.

Les flammes ont pris naissance dans le toit d'un bâtiment abritant la centrale thermique, communément appelé le département des bouilloires. Il a fallu plus de deux heures pour maîtriser l'élément destructeur.

L'échelle aérienne et une auto-pompe du service municipal des incendies ont été utilisées. Selon le directeur Ellefsen, la principale difficulté d'intervention a été la

hauteur de l'édifice, beaucoup plus impressionnante que le plus haut des bungalows.



Bernard Larouche

Des sapeurs sont montés sur la toiture et certains ont dû s'attacher à une ceinture de sécurité pour bien accomplir leurs fonctions. Heureusement, les boyaux d'arrosage n'ont pas gelé, malgré le froid qui sévissait hier matin.

Domages mineurs

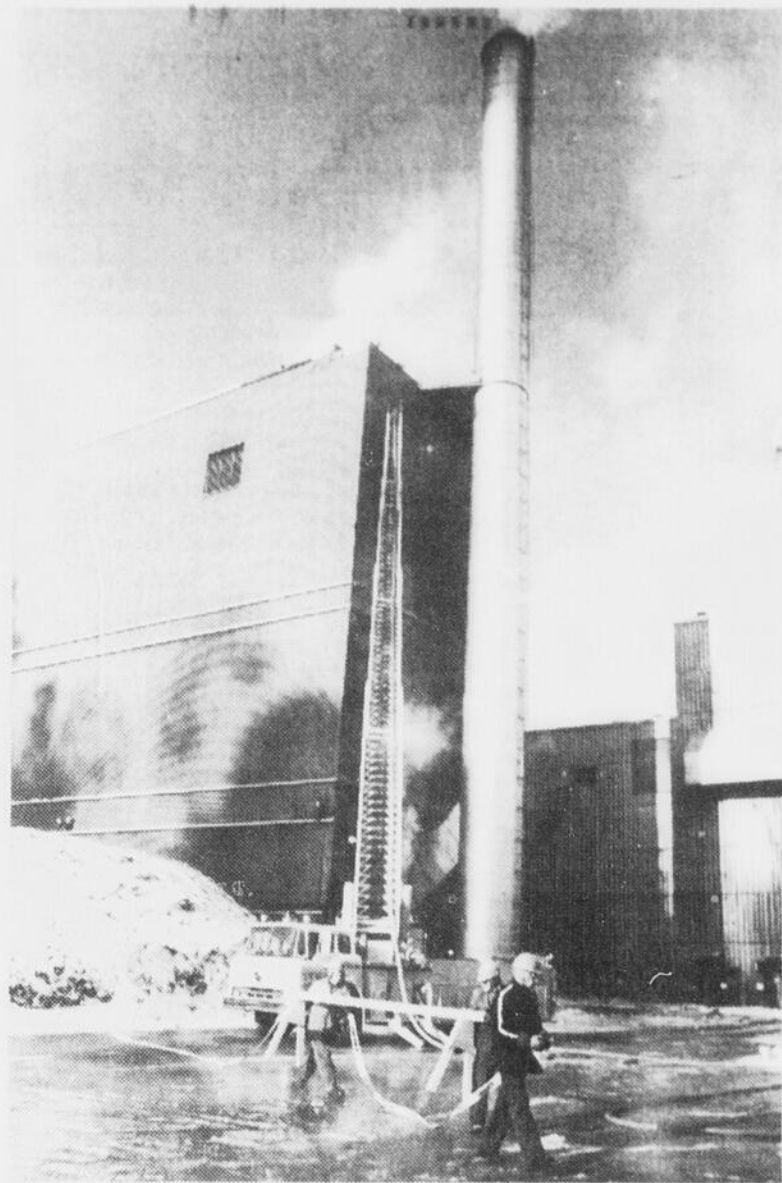
Surintendant général à la production de l'usine Port-Alfred, André Dupont a déclaré que l'incendie n'a causé que des dommages mineurs et

que les activités de l'usine n'ont aucunement été perturbées.

«Nous avons occasionnellement des incendies mineurs dans notre usine. Celui-ci en était un autre, mais il a fallu demander de l'aide simplement en raison de la hauteur de la bâtisse», a-t-il indiqué en substance.

Les dommages matériels se limitent au revêtement de la toiture et sont évalués, selon la compagnie, à moins de \$5.000.

Quant à la cause de l'incendie, le surintendant pense qu'il aurait été provoqué par des tisons provenant de la chambre des cendres, située tout près du foyer d'incendie. C'est à cet endroit que sont brûlés les résidus de combustible utilisés comme source d'énergie pour l'ensemble des installations baierivraïnes de la Consolidated-Bathurst.



DOMMAGES LIMITES - Un incendie a causé des dégâts peu importants, hier matin, à l'usine Port-Alfred de la Consolidated-Bathurst. Il a quand même fallu deux heures pour éteindre les flammes qui ont pris naissance dans la toiture de la centrale thermique.

(Photo Rocket Lavoie)

Cascades de Jonquière

Liqueur noire déversée

JONQUIÈRE (BL) - Un nouveau déversement de produits toxiques s'est produit, hier matin, aux installations jonquiéroises de la cartonnerie Cascades.

Selon un porte-parole de la compagnie, Marcel Laganière, l'incident écologique a eu lieu vers 8 h 30 et aurait duré environ deux à trois minutes. Une quantité de 500 gallons de liqueur noire, à faible concentration, aurait été déversée dans la Rivière-aux-Sables.

Ce nouveau problème constaté chez Cascades originerait d'un bris constaté au département de la pâte brune.

Il semble qu'un réservoir aurait débordé et que la li-

queur noire se serait répandue sur le plancher du département. Comble de malheur, le drain qui aurait normalement dû conduire la matière toxique dans une cuve de récupération était fissuré, ce qui fait que la liqueur a continué sa route jusqu'aux égouts de l'usine.

Selon le porte-parole de la cartonnerie, aucun employé de Cascades ne s'est rendu compte de ce qui se produisait.

Au bureau régional du ministère de l'Environnement, le directeur Roland Tremblay a confirmé que c'est un citoyen qui a d'abord communiqué avec le ministère pour annoncer que la ri-

vière était recouverte d'une écume inhabituelle.

Un inspecteur du MENVIQ s'est immédiatement rendu sur place pour vérifier les dires de l'informateur. Après vérifications, on s'est rendu compte qu'un nouveau déversement avait eu lieu.

Il est fort probable que les données recueillies hier par le représentant du ministère seront ajoutées à celles colligées par un enquêteur de la «police verte» provinciale, créée récemment par le gouvernement libéral. Un enquêteur de ce service a été envoyé sur les lieux, il y a quelques semaines, pour s'occuper du «cas» Cascades.

Chiffres de la FSSA

Alcan préfère se taire

JONQUIÈRE (CC) - Les dirigeants d'Alcan ont déjà fait connaître ce qu'ils avaient à dire, relativement aux pertes d'emplois au Saguenay, et il n'est pas question pour eux de répondre aux affirmations du président de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA).

C'est ce que Jacques Dubuc,

chef de l'information pour Alcan au Saguenay—Lac-Saint-Jean, a répondu, hier, au journaliste du Quotidien qui cherchait à connaître la réaction de la direction régionale de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan (SECAL) par suite des chiffres qui ont été soumis en début de semaine par Lévis Desgagné, président de la FSSA, et qui

ne correspondent pas à ceux avancés par Alcan quelques jours plus tôt.

«Nous n'embarquerons sûrement pas dans une polémique sur la place publique avec Lévis Desgagné», a ajouté Dubuc, en précisant que la direction de SECAL n'avait aucune réplique à servir aux gens de la FSSA.

Greffé du foie

Le jeune Simon récupère bien

CHICOUTIMI (JSTP) — Simon Blackburn, le jeune Chicoutimien atteint de thyroïdisme qui a reçu la greffe d'un foie réduit le 30 novembre dernier, va très bien.

Il a quitté le département des soins intensifs neuf jours après avoir subi l'opération et hier, les médecins lui ont enlevé deux drains.

Il marche, se promène sur le département et a commencé à manger des produits laitiers et de la viande, lui qui avait été restreint pendant neuf ans à un régime exempt de produits d'origine animale ou laitière (même pas le lait maternel).

Ce n'est cependant qu'entre Noël et le jour de l'An qu'il saura vraiment s'il peut crier victoire puisqu'il cessera d'absorber les médicaments

de rejet.

Son père et sa mère, Michel et Line Blackburn, passeront Noël au manoir MacDonald de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal. Ils préfèrent éviter de faire des commentaires aux médias avant de savoir que leur fils est définitivement sur la bonne voie.

Hélène Saint-Hilaire, du service des relations publiques de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal, a indiqué que l'état de santé général de l'enfant était excellent mais que certains points d'interrogation demeuraient encore, notamment celle du rejet de l'organe.

Enfin, Simon semble avoir une préférence marquée pour les oeufs et les crêpes, mais ce ne sont pas tous les aliments qui ont emballés ses papilles.

LE QUOTIDIEN, vendredi 23 décembre 1988 — 3

Bain sauna	Vanité	évier de cuisine	Robinetterie	Pharmacie	Évier de cuisine	Bain d'acrylique	Douche
 <p>Jacuzzi Les meilleurs bains tourbillon et SPAS. Tout pour la salle d'eau</p>		 <p>Boutique Bains décor</p>					
accessoires décoratif	spa	bidet	750 rue Alma Chicoutimi	543-4000	évier de cuisine	Toilette	Lavabo



SALAIRES — Le maire Ulric Blackburn affirme que les salaires des élus de Chicoutimi restent, somme toute, en deçà de ce que permet la loi municipale.

Rémunération des élus de Chicoutimi

La contestation impossible

CHICOUTIMI (CC) - Les contribuables qui se proposaient de contester l'augmentation de salaire, que les membres du conseil municipal de Chicoutimi s'approprient à se voter, seront déçus puisqu'ils ne pourront le faire.

Le maire Ulric Blackburn a apporté cette précision, hier, au cours d'un entretien téléphonique. Il a ajouté que la séance du 28 décembre, même si elle commencera à midi, sera strictement une réunion spéciale et le traitement des élus municipaux sera le seul sujet à l'ordre du jour.

Le règlement visant à fixer les nouvelles rémunérations des membres du conseil municipal n'a, en effet, pas à être soumis à l'approbation des contribuables, comme c'est généralement le cas pour les autres règlements. «La nouvelle loi, sanctionnée en juin dernier, permet aux élus municipaux de fixer leur traitement à partir d'un barème bien précis», a rappelé le maire Blackburn.

Et, selon ce dernier, le traitement des membres du conseil municipal de Chicoutimi sera bien en-dessous de ce que permet la loi. Ain-

si, le salaire du maire pourrait aller jusqu'à \$81,000 par année, tandis que chacun des conseillers pourrait profiter d'une rémunération annuelle atteignant jusqu'à \$27,000.

Forte augmentation

À propos de chiffres, il est intéressant de constater que



Claude Côté

le traitement que les élus municipaux de Chicoutimi sont sur le point de se voter représente une augmentation individuelle de 74.8 pour cent (de \$12,014 à \$21,000), tandis que, dans le cas du maire, la hausse salariale est de 11.3 pour cent (de \$56,611 à \$63,000). Ces augmentations représenteront donc une rétroactivité globale de \$114,219.64 pour 1988.

De plus, le traitement des

élus municipaux de Chicoutimi coûtera au-delà de \$315,000 aux contribuables en 1989. En effet, comme le projet de règlement prévoit que leur salaire sera indexé conformément à l'indice du coût de la vie jusqu'à un maximum de six pour cent par année, les contribuables doivent s'attendre à ce que les salaires des membres du conseil municipal leur coûtent de plus en plus cher.

C'est ainsi que, en appliquant ce principe, les élus municipaux devraient avoir droit, dès 1989, à une augmentation de l'ordre d'environ quatre pour cent, ce qui représenterait pour chaque conseiller une somme additionnelle de \$840 ou \$12,600 de plus pour l'ensemble des membres du conseil, y compris le maire.

Taux horaire

Par ailleurs, certains calculs, bien qu'hypothétiques, permettent d'avoir une bonne idée du taux horaire auquel chaque membre du conseil municipal de Chicoutimi sera désormais payé.

Si l'on tient compte des principales activités municipi-

pales (assemblée publique, réunion de comité général, réunions de quelques commissions et quelques autres représentations en dehors de l'hôtel de ville) auxquelles il doit participer régulièrement, chaque conseiller consacre entre 20 et 25 heures par semaine à la chose municipale.

Donc, à un salaire de \$21,000 par année (sans tenir compte évidemment des quelques milliers de dollars qu'il sauvera à chaque année avec les \$7,000 non assujettis aux impôts), un conseiller gagnera désormais autour de \$20.19 de l'heure pour siéger à l'hôtel de ville. Présentement, son salaire de \$12,014 représente un taux horaire de \$11.55.

De son côté, le maire, avec une rémunération de \$63,000 par année, gagnera le même taux horaire que les conseillers, soit \$20.19 de l'heure. Il faut comprendre cependant qu'il doit, quant à lui, consacrer environ 40 heures par semaine à la mairie, plus une vingtaine d'heures en diverses activités connexes à sa fonction, sans compter toutefois bien des représentations qu'il se doit de faire en dehors de l'hôtel de ville.

Atténuant les craintes des commerçants

Richard veut une autre auberge

LA BAIE (YB) - À Ville de La Baie, il y a largement place pour une quatrième auberge, soutient avec fermeté Claude Richard, maire et président de la Corporation de promotion économique de la baie des Ha! Ha!

"Selon moi, les craintes formulées récemment par les aubergistes de la Maison de la Rivière, de l'Auberge de la Grande Baie et de l'Auberge des Battures ne sont pas justifiées. La municipalité peut compter cent chambres d'hébergement sans qu'il y ait risque de saturation du marché", soutient le président Claude Richard en fondant ses propos sur les données d'une étude professionnelle de marché que détient

la corporation.

Le président avance que "l'ajout d'une quatrième auberge à La Baie portera à quatre-vingt-sept le nombre total de chambres au chapitre de l'hébergement. Ce chiffre est bien en-deçà du seuil critique (100) à ne pas dépasser. À mon avis, les aubergistes du secteur des battures font une évaluation trop hâtive quant au taux global d'occupation de chambres de leur commerce respectif, indique-t-il.

Energies investies

Claude Richard tient aussi à préciser qu'au cours des derniers mois, tout autant la Corporation de promotion

économique que la municipalité ont consacré beaucoup d'énergies à la réalisation d'un quatrième projet d'hébergement et que les efforts se poursuivent pour atteindre l'objectif fixé. Il rappelle que la municipalité s'est dotée par le passé d'une politique voulant inciter les promoteurs à venir s'établir à Ville de La Baie. Cette politique procure à tout intéressé un appui financier équivalent à 5 pour cent de la valeur du projet à réaliser. "Cette aide prend selon le cas la forme de cession de terrains, d'installation d'aqueduc et d'égout ou autres servitudes. Les promoteurs peuvent mettre à profit cette aide et le Dr Gérard Fortier compte parmi ceux qui

peuvent en bénéficier. Il va de soi, signale de plus le président, que d'autres investisseurs peuvent venir s'établir à Ville de La Baie et ce, même si le seuil critique (100 chambres) est dépassé, mais toutefois la mesure incitative de la municipalité (5 pour cent) ne s'appliquera plus.

Le maire fait par ailleurs valoir que le projet de construction d'une quatrième auberge, - édifice de prestige -, tout juste devant le parc Mars cadrera fort bien avec le milieu environnant en plus de pouvoir offrir à la clientèle régulière de même qu'aux touristes des services de restauration et d'hébergement de bonne qualité, au coeur même de la trame urbaine.



Claude Richard

Nouvelles boutiques à Place du Royaume

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) - Le centre commercial Place du Royaume de Chicoutimi s'enrichira, dans quelques semaines, d'une quinzaine de nouvelles boutiques qui seront aménagées sur une partie de la surface qu'occupe présentement le marché d'alimentation «Avantage».

Les propriétaires du centre commercial profiteront en fait du changement de bannière du marché d'alimentation qui, passé sous le contrôle de Provigo il y a quelques semaines, repartira sous la bannière «Heritage» en

janvier.

Entretemps, les propriétaires du nouveau marché Héritage procéderont à certains travaux de transformation sur la surface de plancher qu'ils occuperont. Celle-ci sera rétrécie du côté de la boucherie, de façon à permettre à la direction du centre commercial d'y aménager des boutiques dont la façade donnera dans le couloir (celui du cinéma) reliant les phases I et II de Place du Royaume.

Ronald Tremblay, directeur général du centre commercial, a nié, hier, au cours d'une brève entrevue téléphonique, la disparition

d'Avantage et il a omis d'admettre l'implantation des nouvelles boutiques. Il s'est en effet contenté de dire que le marché d'alimentation actuel sera simplement rem-

placé par un autre fonctionnant sous la bannière Héritage, après des travaux de réparation.

Pourtant, il a été possible d'apprendre, de bonne

source, que la maquette, montrant ces transformations intérieures et l'implantation des nouvelles boutiques, serait rendue publique le 26 décembre.

En bref

Manoir du Saguenay

JONQUIERE (CC) - Le Manoir du Saguenay, à Jonquière, reprend vie progressivement alors qu'Alcan a recommencé à l'occuper en douce, mais sa vocation d'hôtellerie est terminée à jamais. Il semble évident qu'Alcan

cherche maintenant à utiliser cette bâtisse strictement pour ses besoins.

Ainsi, depuis juin dernier, la multinationale occupe une partie du manoir et y dispense de la formation à des groupes internes. Et, pour le reste de l'édifice, on envisage plus que jamais la possibilité d'y ins-

taller certains services régionaux.

Toutefois, selon un porte-parole d'Alcan, les investissements nécessaires à la réalisation de certains travaux de réaménagement intérieur n'ont pas encore été autorisés par la haute-direction de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan (SECAB).

Jugement de la Cour suprême

La CSN veut un nouvel article 45

MONTREAL (PC) — A la suite du jugement de la Cour suprême, hier, sur l'article 45 du Code du travail, la CSN "exige" du ministre québécois du Travail qu'il récrive cet article pour protéger l'accréditation d'un syndicat même lorsque l'employeur change de sous-traitant.

Selon le président de la CSN Gerald Larose, ce jugement "contre les droits collectifs des travailleurs" touche tout le mouvement syndical, puisque chacun peut vivre une situation semblable: un employeur qui décide de changer de sous-traitant pour

"se débarrasser" d'un syndicat.

Déjà, 93 causes similaires sont pendantes devant le commissaire du travail, dont la célèbre affaire du manoir Richelieu de Raymond Malenfant.

La CSN avait décidé d'attendre le jugement concernant la Commission scolaire de l'Outaouais, avant de décider comment elle plaiderait la cause du manoir Richelieu, qui lui ressemble sur certains points. Mais hier, M. Larose ne pouvait guère en dire plus.

Il faut analyser le jugement de la Commission scolaire de

l'Outaouais plus à fond, voir "quelles voies de passage sont utilisables, quels créneaux sont exploitables" pour tracer un parallèle devant les tribunaux avec le cas du manoir Richelieu. Pour le moment, il ne sait comment il poussera l'affaire. Il n'a pas eu de contacts avec le propriétaire du manoir, M. Raymond Malenfant, depuis plusieurs mois.

Dans le cas du manoir, toutefois, il ne s'agit pas d'un employeur qui a changé de sous-traitant, mais plutôt d'un propriétaire (le gouvernement) qui a vendu le manoir à un

autre propriétaire, Raymond Malenfant, alors que le sous-traitant sous le règne du gouvernement (la famille Dufour) avait déjà signé une convention collective avec la CSN. M. Malenfant estime ne pas être lié par l'accréditation syndicale CSN qui existait avec le sous-traitant Dufour.

La CSN craint les répercussions de ce jugement non seulement pour les 93 causes pendantes, mais aussi pour "tout ce qui est à venir". Ce jugement, selon M. Larose, "ouvre des appétits extraordinaires" aux employeurs, qui n'auront

qu'à créer des compagnies à numéro, à soumissionner pour offrir un service et à se donner le contrat pour se débarrasser du syndicat d'un sous-traitant.

Ainsi, sous prétexte d'une restructuration de l'entreprise, par exemple, il deviendrait facile de se débarrasser d'un syndicat, critique M. Larose.

Selon lui, cela ouvre "une brèche" dangereuse que le ministre du Travail doit combler "d'urgence" en réécrivant l'article 45 "pour lui donner son plein sens".

Séguin prêt à écouter

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail Yves Séguin envisagera des modifications au Code du travail s'il constate que le jugement de la Cour suprême menace les droits des travailleurs.

Commentant jeudi en conférence de presse le jugement du plus haut tribunal du pays dans l'affaire CSN contre la Commission scolaire régionale de l'Outaouais, M. Séguin a annoncé que le Conseil consultatif du travail a invité à analyser dès le mois de janvier la portée et les conséquences de ce jugement.

La Cour suprême a interprété hier le controversé article 45 du Code du travail concernant la syndicalisation des employés dans une entreprise de sous-traitance. Selon la cour, l'accréditation d'un syndicat dans une entreprise de sous-traitance devient nulle lorsque ce sous-traitant est démis de son contrat.

M. Séguin a expliqué que deux interprétations étaient possibles face au Code du travail: une première, favorisée surtout par le Tribunal du travail, semblait généreuse pour les syndiqués. Une seconde,

retenue par la Cour suprême, est "très restrictive".



GRAVURE

**INDUSTRIELLE
COMMERCIALE
TROPHEES**

543-2107 GRAVURE IDENTIFICATION

- ESTAMPES
- DATEURS
- STICKERS

- PLAQUES-SOUVENIR
- NUMEROTEURS
- PLAQUETTES D'IDENTIFICATION

- SCEAUX LEGAUX
- TABLEAUX SCOLAIRES



**ESTAMPES
MICHAUD INC.**

148, Salaberry, Chicoutimi



Fol' Avoine

vous offre:

- Produits biologiques
- Suppléments alimentaires

10%

DE RABAIS

sur tout achat de \$20.00
et plus jusqu'au
24 décembre.
(Aliment seulement
avec coupon)

*"Que ton aliment soit
ton remède
et ton remède,
ton aliment". (Hippocrate)*




Magasin d'alimentation saine

42, ouest Price 545-6676 Chicoutimi

ouverture:
lun. mar. merc.: 10 à 5 hrs 30
jeu. ven.: 10 à 9 hrs
sam.: 9 à 5 hrs

Madeleine Leclerc
Michelle Leclerc propriétaires

UN NOËL PLUS BLANC



Ne cherchez plus! La neige est au Mont-Sainte-Anne. Alors, pourquoi ne pas vous offrir le plus blanc des cadeaux cette semaine?

Conditions de ski:
(418) 827-4579 (Québec)
(514) 861-6670 (Montréal)
Pour hébergement, appelez
RÉSERVOTEL
1-800-463-1568

**PARC
DU MONT-
SAINTE-
ANNE**

BIEN PLUS QU'UNE MONTAGNE
Société des établissements de plein air du Québec

PAYEZ MOINS CHER

Pour des nuits
de tout repos



LIVRAISON, ENTREPOSAGE 12 MOIS, PLAN DE FINANCEMENT - MISE DE COTE

SOMMEX

Sommex
Matelas 54"
super
moelleux
garantie
25 ans

Prix rég.:
\$495.00
SPECIAL:
\$295

ENTREPOSAGE 12 MOIS, MISE DE COTE

NOUVEAU

Sommier-
casse
54"

Prix rég.:
\$395.00
SPECIAL:
\$195

Aussi
dépositaire
de lit d'eau.

ACHAT DIRECTEMENT - NOUVEAU

Ameublement **Capri**
JONQUIERE

Faubourg Sagamie
(Secteur Arvida) 2302, St-Dominique
548-2538 547-2633

Dessins, photos ou illustrations de cette annonce peuvent légèrement différer des modèles en vente.



PAYEZ MOINS CHER





UNE PLAINTE- Jean Tremblay (à gauche) directeur des ventes du Progrès du Saguenay et Michel Larouche (droite), directeur de la publicité du Journal Extra, ont décidé de déposer une plainte auprès du Conseil de presse du Québec.

(Photo Rocket Lavoie)

Les réactions de Simard et Martel

LA BAIE (YB) - Le journaliste Michel Simard de l'hebdomadaire "Le Réveil à la Baie" déplore vivement que le niveau élevé de concurrence entre deux entreprises commerciales ait pour résultat de tenter de prendre en défaut un journaliste qui n'a pourtant fait que ce qu'il a jugé bon de faire.

Au lieu de s'en remettre à un tribunal d'honneur (Conseil de presse du Québec), les administrateurs du Journal Extra seraient beaucoup mieux avisés de faire leur propre travail.

Fidélité à l'employeur

Soulignant d'emblée qu'il trouve très déplorable que la guerre commerciale en soit à ce niveau là, Michel Simard précise que dans son esprit il n'y a que deux obligations qui lui importent. En tout premier lieu, fournir à la population une information juste, équitable et complète. «Mes états de service (10 années) démontrent clairement cette préoccupation de bien accomplir cette tâche essentielle.»

D'autre part, ajoute le journaliste, "je me dois d'être fidèle à mon employeur. Si Le Réveil à la Baie est aussi bien implanté dans la société baieriveraine et basaguenéenne, cela est dû à l'attachement et aux efforts soutenus d'une petite équipe (5 personnes) déterminée."

Bien au fait de ce qui lui est reproché par ses accusateurs, Michel Simard ajoute: "En aucun temps, je n'ai usé de mon rôle de journaliste pour faire des pressions indues sur des individus. Cela fait partie de mes fonctions, de mon gagne-pain, d'échanger avec de nombreuses personnes sur divers sujets. L'on me prête un énorme pouvoir d'influence que je n'ai pas."

Par ailleurs, précise-t-il, c'est avoir une bien piètre opinion des conseillers baieriverains, qui sont des personnes pleinement autonomes, que de croire qu'ils ne sont pas à même de se faire une idée claire sur la question du partage de l'assiette

publicitaire. "Elle est vraiment regrettable cette chicane entre deux entreprises. Vraiment."

Maison de verre

Directeur de l'information des Editions du Réveil, Marcel Martel n'hésite pas à confier qu'il est outré de la façon de faire de certains administrateurs du Progrès du Saguenay.

Le directeur de l'information confie d'emblée sa profonde déception de voir la tournure que prennent les événements.

"Il est fort dommage qu'une guerre commerciale se fasse sur le dos de gens de l'information. Les responsables de la publicité du Progrès du Saguenay ne digèrent pas que Le Réveil l'ait emporté concernant sa part d'assiette publicitaire."

"Si être fidèle à son entreprise, si aimer son journal, en parler, et clamer bien haut que Le Réveil à la Baie est une excellente publication. Si vouer un vif sentiment d'appartenance à son entreprise, c'est cela être prétendument en conflit d'intérêt, eh bien j'en connais beaucoup qui le sont", fait vivement ressortir Marcel Martel.

Du même souffle, le directeur soutient que ce que l'on reproche au journaliste Michel Simard est injustifié. "Pour ma part, j'estime que tout ce qui a été fait, l'a été selon les règles de l'art."

Prié de préciser si des ordres ont été transmis par la direction du Réveil au journaliste du Réveil à la Baie pour intervenir dans le champ de la publicité, le directeur de l'information indique sans hésiter qu'en aucun temps de tels ordres ont été transmis et que le journaliste concerné a fait ce qu'il a jugé bon de faire."

"Des gens quelque part semblent ignorer qu'ils sont dans une maison de verre, une cage de verre", constate sur un ton plutôt mordant le directeur de l'information.

Agissements d'un journaliste du Réveil

Le Progrès du Saguenay va déposer une plainte

CHICOUTIMI (YB) - La direction des ventes de l'entreprise Le Progrès du Saguenay de Chicoutimi déposera une plainte auprès du Conseil de presse du Québec concernant l'intervention du journaliste Michel Simard de l'entreprise Les Editions du Réveil auprès

part entre Clermont Dufour et d'autre part les élus municipaux.

Les deux directeurs indiquent que par la suite une lettre de sollicitation, datée du 30 novembre 1988, et signée par le directeur général Jacques Girard des Editions du Réveil avait été acheminée aux conseillers - et ce de bonne guerre - afin de les presser de maintenir leur soutien publicitaire au «Réveil à la Baie».



Yvon Bernier

Conseillers sollicités

Quelques jours plus tard, précisent-ils, cette lettre était suivie d'appels téléphoniques logés par Michel Simard auprès de six membres du conseil afin d'inviter instamment ces derniers à réfléchir à toute la question. De fait, les conseillers Georges Lafond, Lise Bouchard, Marc St-Pierre, Michel Bergeron, Romuald Simard et Rosaire Dufour reconnaissent avoir été priés de «penser au Réveil à la Baie», lors de leur prise de décision en comité.

«Le résultat de cette assiduité soutenue: les membres du conseil sont revenus sur leur engagement. En comité plénier, le ou vers le 5 décembre les conseillers ont choisi d'accorder comme par le passé une large part de l'assiette publicitaire au journal Le Réveil à la Baie. Lundi dernier, une résolution du conseil entérinait cette décision», de confier Messieurs Jean Tremblay et Michel Larouche.

«L'intervention ou si l'on veut le coup de main de ce journaliste nous porte préjudice», soulignent MM. Tremblay et Larouche, car il vient de faire perdre à notre entreprise un contrat de \$10,000 et plus par année. Et au conseil-

ler publicitaire Clermont Dufour, il fait perdre quelque \$1,500.

«Nous aurions été satisfaits», ajoutent les deux administrateurs, «si le conseil avait à tout le moins accordé pour l'année 1989, 25 pour cent de l'assiette publicitaire à l'Extra et 75 pour cent au Réveil à la Baie. Cela n'a pas été le cas puisque l'on a choisi d'accorder quelque 33 pour cent du budget publicitaire aux 3 publications du Progrès du Saguenay et 66 pour cent au Réveil. Pourtant, l'entreprise Le Progrès du Saguenay est présente dans le milieu depuis 1973 et couvre tout le secteur par le biais de ses 3 publications.»

«A ce que je sache», tient d'autre part à préciser Michel Larouche, «un professionnel de l'information n'a pas à mettre à profit la notoriété dont il jouit auprès des élus pour faire délibérément renverser ou contribuer à faire renverser une décision d'ordre contractuelle.»

Comment, questionnent d'autre part MM. Jean Tremblay et Michel Larouche, un journaliste peut-il par la suite prétendre à une pleine objectivité à l'endroit des élus qu'il est appelé à couvrir régulièrement, s'il favorise un contrat ou une prise de décision à incidence économique? «Ce type de manoeuvre équivaut à dire à une corporation municipale: rendez-nous service aujourd'hui et nous vous rendrons la pareille un peu plus tard.»

«Je me demande», enchaîne le même porte-parole, «ce que diraient les journalistes si les conseillers publicitaires se piquaient occasionnellement de traiter des textes à caractère informationnel, d'occuper un champ de compétence qui n'est pas le leur.»

Coup de main

Expliquant leurs propos, les administrateurs signalent qu'en octobre dernier, le conseiller publicitaire Clermont Dufour du Journal Extra (l'une des trois publications du Progrès du Saguenay) avait obtenu l'assurance du maire Claude Richard et de quelques conseillers baieriverains que l'Extra obtiendrait un «partage équitable 50/50» de l'assiette publicitaire de Ville de La Baie. «De fait», soutient Michel Larouche, «une entente de principe verbale avait été conclue d'une

En bref

Emploi

OTTAWA (PC) - Le premier rapport annuel sur l'équité dans l'emploi à l'intérieur des entreprises relevant du gouvernement fédéral a été vivement critiqué jeudi par les groupes de femmes, les minorités visibles et les autochtones, qui déplorent que le document se borne à constater la persistance de la discrimination dans l'emploi, sans proposer aucune mesure pour y remédier.

Déposé hier aux Communes, le rapport est le fruit de la Loi de 1986 sur l'équité en emploi, qui oblige les compagnies à charte fédérale - sociétés de la Couronne, banques et compagnies de transport et de communication - à remettre à chaque année une évaluation de leurs progrès dans l'embauche des femmes et des minorités.

Un refus

MONTREAL (PC) - La Cour supérieure du Québec a refusé à la Société canadienne du cancer la permission d'intervenir dans les procédures judiciaires intentées par des compagnies de tabac contre l'interdiction de la publicité sur le tabac.

La décision du juge Jean-Jude Chabot, rendue mardi, fait suite à deux jours d'audiences tenues en novembre. La Société du cancer, qui se considère comme la plus importante organisation charitable impliquée dans les questions de santé, alléguait qu'elle avait la responsabilité, face à ses millions de donateurs, de dénoncer les dangers du tabac.

Un seul Canadien

Le ministère des Affaires extérieures a fait savoir, jeudi, qu'un seul Canadien se

trouvait à bord du Boeing 747 de Pan Am, qui s'est écrasé à Lockerbie en Ecosse.

Il s'agit d'un jeune acteur de 25 ans, Paul Freeman, de Dundas en Ontario. Il voyageait avec son amie, l'Américaine Sarah Aicher, également âgée de 25 ans.

Etabli depuis trois ans à Londres, il se rendait chaque année passer Noël en famille à Dundas.

Un porte-parole de son agence londonienne, M. Pat Carter, a fait savoir que Freeman avait de bonnes chances de décrocher un rôle dans une mini-série pour la télévision appelée "The Nightmare Years".

Sous le nom de scène de Matthew Freeman, le jeune Canadien a joué un petit rôle dans "Superman IV". Il a également fait des apparitions dans les films "The Last Days of Patton" et "You and I".

Sainte-Anne-de-la-Pérade

Le poulamon est au rendez-vous

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE (PC) — Les expertises effectuées par les biologistes du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche sur la glace de la rivière Sainte-Anne, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, démontrent que le poulamon d'Atlantique n'a pas déserté cette rivière.

Les prélèvements effectués hier par le biologiste Yves Mailhot, du MLCP, ont démontré que le poisson y était en volume habituel pour cette période de la saison.

Les perspectives sont en-

courageantes et on peut dire que la pêche sportive sera intéressante durant la saison qui débutera le 26 décembre, a mentionné le biologiste.

Les pourvoyeurs travailleront toute la fin de semaine à l'installation de leurs cabanes qui devraient être au nombre d'environ 500 cette saison sur la glace de la rivière Sainte-Anne.

Il ne manquera plus que la neige pour compléter les installations, car ce matériau est utilisé comme isolant tout autour des chalets de pêche pour le plancher.



ENTENTE A ALMA — Le syndicat des employés municipaux et le maire de la ville d'Alma, procédaient hier, à la signature d'une

convention collective d'une durée de trois ans. Assis, on reconnaît le président du syndicat Yvon Bernier et le maire Nicoll Tremblay.

(Photo Steeve Tremblay)

loto-québec Résultats

Tirage du 88-12-21

GAGNANTS	LOTS	Montants
6/6	2	3 887 750,50\$
5/6 +	7	169 206,10\$
5/6	433	2 091,80\$
4/6	23 145	75,20\$
3/6	399 187	10,00\$

VENTES TOTALES: 24 353 740,00\$

PROCHAIN GROS LOT 88/12/24 (APPROXIMATIF): 2 000 000,00\$

3 10 20 30 44 46
No complémentaire: **43**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Quelques suggestions de cadeaux ?

Agendas et calendriers
ANSEL ADAMS
1989 CALENDAR
de \$7.95 à \$19.95

A Noël, offrez un certicat cadeau L'Aventurier!

Pour confort et originalité,

Superbes chandails à motifs ou unis.
Woolrich - Patagonia - Alps USA.
\$69.95 à \$149.95.

Pour l'adepte de plein-air, ou encore pour les situations d'urgence à la maison.

Une lanterne à chandelle, un couteau suisse Victorinox ou une lampe de poche Techna.
Prix variés: \$19.95 et+.

L'AVENTURIER
250 racine est, Chicoutimi. 545-2251.

Besoin d'un conseil pour votre publicité?

Pour vos prochaines promotions ou campagnes publicitaires, une équipe de spécialistes à votre service.

Consultez notre représentant:

Christian Tremblay



QUOTIDIEN
Votre journal régional
545-4474

Maires et conseillers perdent la vocation

L'avènement du salariat modifie la notion de service à la communauté.

Jadis, maires et conseillers municipaux étaient les envoyés de groupes ou de classes : la confrérie des professions traditionnelles, le milieu des affaires et le monde des humbles salariés.

Les candidats assumaient les dépenses de leur campagne électorale. La tradition demeure dans une multitude de municipalités du Canada anglais et des États-Unis. Un leader naturel, qui est parvenu à l'aisance financière, acceptera bénévolement de servir à l'hôtel de ville durant un mandat. C'est son témoignage de reconnaissance ou sa perception du devoir social.



Bertrand Tremblay

Il serait naïf de penser que le mercantilisme est absent chez ces bénévoles des affaires publiques, autant hier qu'aujourd'hui. En tout temps, des décisions douteuses et la révélation de scandales ont démontré le contraire. Mais généralement, toutefois, la fierté de représenter sa collectivité constitue, dans les collectivités anglo-saxonnes, la grande récompense.

Le Québécois, au contraire, reconnaît que les affaires municipales nécessitent trop de disponibilité et de travail pour être confiées à des bénévoles. Les contribuables de La Baie après ceux d'Alma, de Jonquière et de Chicoutimi, l'ont clairement démontré en élisant le maire Claude Richard qui, en campagne électorale, préconisait la mairie en plein-temps.

Cet assentiment des contribuables a provoqué un véritable mouvement d'entraînement. Le conseiller Michel Bergeron, de la ville-berceau du Royaume, et les compagnons du maire de Chicoutimi réclament à leur tour une augmentation substantielle.

Alma et La Baie taxent

Dans la mentalité socio-économique actuelle, une rémunération accrue des administrateurs publics paraît fort légitime. Mais l'ampleur des demandes, soit quelque 75 pour cent, irrite le contribuable surtaxé.

Il aurait été préférable d'insérer des améliorations graduelles équivalentes à l'inflation. Les autorités municipales doivent surtout éviter d'assassiner, par leur gourmandise, le bénévolat si nécessaire aux initiatives culturelles et touristiques.

La population pourrait aussi percevoir la désagréable impression qu'élus et fonctionnaires se concoctent, à la faveur des Fêtes, de généreux avantages sans que le véritable patron, le contribuable, n'ait la possibilité d'intervenir. Car on imagine facilement que les employés municipaux, qui bénéficient déjà - du moins à Chicoutimi - de conditions de travail bien supérieures à la moyenne provinciale, brandiront les augmentations de traitement des maires et des conseillers comme des arguments à leur gourmandise.

Comment la population peut-elle freiner l'escalade ? Dans le secteur public - et les municipalités sont des prolongements du gouvernement provincial - la capacité de payer est intarissable. Il suffit de taxer... et de s'endetter. Les municipalités parviennent même à projeter l'image de PME prospères qui produisent toujours un surplus (plus d'un million de dollars à Chicoutimi) au terme de l'année financière mais sans jamais en faire le partage par des réductions de taxes.

Si les villes montrent des excédents de revenus sur les dépenses, par contre l'effort fiscal du contribuable augmente et la dette gonfle. La Baie demeure la choyée des villes du Saguenay grâce à la présence de riches citoyens corporatifs comme Alcan, Consol et le ministère de la Défense nationale.

Les citoyens absorberont donc, sans trop grimacer, l'augmentation de 13.3 pour cent infligée par leur nouveau conseil municipal. Alma conservera également une place confortable parmi les villes de la région malgré la hausse de l'impôt foncier.

Jonquière résiste bien au séisme d'Alcan, et c'est toujours Chicoutimi qui impose le plus grand effort fiscal à son citoyen moyen et en fait le contribuable le plus endetté. Évidemment, la mise en exploitation de l'usine Laterrière s'avérera le plus puissant stimulant depuis les années glorieuses de la Pulperie de J.-E.-A. Dubuc.



Au fil du temps

Le réseau routier québécois fait pitié

Les routes du Québec sont dans un état lamentable. Ce ne sont plus seulement les régions qui se plaignent, maintenant; les grands centres urbains démontrent, aussi, une impatience manifestement de mauvais augure.

Le magazine «Actualité», dans son numéro de décembre, publie un court texte humoristique sur le sujet et laisse entendre, dans le même souffle, que le Québec «faute d'armée a, probablement, décidé de ne pas améliorer son réseau routier dans le but de confondre d'éventuels envahisseurs, qui ne pourraient s'y retrouver une fois obligés d'utiliser nos voies de communications terrestres».

Car, ce n'est pas seulement l'état des routes québécoises qui fait actuellement l'objet de critiques de plus en plus acerbes. L'ensemble du système de signalisation proposé aux automobilistes, de même que la politique générale prévalant à la mise en place des éléments destinés, à long terme, à rendre plus performantes et sécuritaires nos voies de communication, encouragent également la grogne populaire.

Les différents gouvernements qui se sont succédés à Québec, depuis les deux ou trois dernières décennies, n'ont eu d'autre choix, devant

les coûts énormes exigés pour l'amélioration du réseau routier, que de retarder l'échéance fatale.

Le résultat de cette politique du moindre mal est, aujourd'hui, catastrophique.

Nos routes ressemblent à

états de la Nouvelle-Angleterre et du Middle-West, où les chutes de neige sont aussi nombreuses et, dans certains endroits, plus importantes qu'ici, le réseau routier n'a rien de comparable avec le nôtre.

Les Américains entretiennent leurs routes et possèdent un système de signalisation qui ne souffre absolument aucun point de comparaison avec l'improvisation qui est, en la matière, la caractéristique principale du Québec.

Le gouvernement québécois doit établir, de toute urgence, une politique destinée à relever la qualité de son réseau routier. Il devra, en premier lieu, favoriser les voies de communications extrapériphériques, c'est-à-dire celles qui sont éloignées des grands centres; à court terme, le ministère des Transports devra revoir entièrement le système de signalisation, notamment en bordure des autoroutes et des voies rapides.

L'urgence de la situation ne fait aucun doute. Le Québec est à la veille d'assister à la faillite de son réseau routier, une éventualité à tout le moins inacceptable pour un pays qui se vante d'être à la fine pointe de la technologie et qui veut vendre aux Américains une industrie touristique en effervescence.



Carol Néron

des sentiers pédestres, elles tuent et se dégradent de façon irrémédiable. L'automobiliste québécois doit relever quotidiennement une série de défis, alliant un solide sens de l'orientation aux réflexes du coureur de Formule-1, le tout assaisonné d'un don certain pour l'improvisation.

La force de l'habitude a eu pour conséquence d'occulter les problèmes du réseau routier québécois; l'automobiliste ne voit plus les lacunes, il a appris à se débrouiller avec ce qu'il avait. Pourtant, rien ne va plus.

Il suffit de rouler sur les routes américaines pour comprendre ce qui se passe (ou ne se passe pas!) au Québec. Ainsi, dans plusieurs

LE QUOTIDIEN, vendredi 23 décembre 1988

le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Édité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division groupe UNIMEDIA INC.
1051, boul. Talbot - Chicoutimi
G7H 5C1 - Tél.: 545-4474
Abonnement: 545-4664

Prés. dir. général-éditeur: **Gaston Vachon**
Contrôleur: **Jacques Larouche**
Directeur de la rédaction: **Bertrand Genest**
Directeur de l'information: **Carol Néron**
Editorialiste en chef: **Bertrand Tremblay**
Chef des nouvelles: **Gilles Lalancette**

Responsable de la section des arts et de la famille: **Christiane Laforge**
Responsable des sports: **Pierre Felice**
Directeur des ventes: **Jean Tremblay**
Directeur de la publicité: **Jasmin Gilbert**
Directeur de la circulation: **Jean-Louis Lavoie**
Directeur de la distribution: **Jean Beland**
Représentant publicité nationale: **Probec 5 Ltée**

Montréal: 514-285-7306
Toronto: 416-967-1814

Depôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 32131)
Abonnement ABC
Audition 2e semestre
33,686 abonnés

Les cégépiens regrettent le départ de Lincoln

La question de la langue d'affichage crée bien des remous. D'un côté, il y a les nationalistes francophones, de l'autre, la minorité anglophone. Le seul fait sur lequel ils s'entendent est que Robert Bourassa est un lâche.

A cause de cette controverse, les écologistes et le cabinet ont perdu un gros morceau: Clifford Lincoln. Ce dernier est probablement le meilleur ministre de l'environnement que les jeunes du Canada aient connu. Il a légiféré sur les pesticides, sur l'entreposage des produits dangereux et sur la pollution agricole. Mais par-dessus tout ça, il est le père de la loi 99,

permettant à la cour d'imposer les frais de nettoyage aux pollueurs et créant un corps de 67 policiers de l'environnement, le tout au travers d'un drame familial éprouvant.

Qui prendra sa place? On ne le sait pas, mais aucun autre membre du caucus libéral n'a la trempe de Clifford Lincoln. Le nouveau venu devra étudier ses dossiers longtemps avant de faire quelque chose de concret. Les questions auxquelles l'ex-ministre s'était attaqué risquent fort d'être laissées sur les tablettes.

Quant au parti libéral comme tel, il perd son ministre le plus populaire, aussi bien parmi les francophones

que les anglophones, un homme sympathique, ainsi



Clifford Lincoln

que sa conscience écologique. Souhaitons que Robert Bourassa n'en profitera pas pour vendre notre environnement au profit de l'économie des «gros».

Malgré nos convictions linguistiques personnelles fort différentes de celle de M. Lincoln, nous, les membres de

l'En-vert, souhaitons rendre hommage à ce grand homme qui a su mettre l'écologie à l'avant de la scène politique québécoise et canadienne, et nous espérons le revoir dans le feu de l'action.

L'En-vert
Mouvement écologique du
cegep de Chicoutimi

Ces Nordiques ingrats!

Les récents événements qui ont marqué l'entourage des Nordiques de Québec nous ont démontré encore une fois l'immaturité et l'égoïsme des joueurs de hockey. Quel triste exemple pour la jeunesse!

Jouissant d'une forte popularité, de gros salaires et d'avantages incontestables, ces messieurs sont tellement imbus d'eux-mêmes qu'ils se permettent de dicter leurs quatre volontés, et ceci subtilement, en refusant de jouer, en se traînant les pieds et en faisant rejeter le blâme de leurs gestes enfantins sur leur

instructeur. Quelle farce!

Et les amateurs de hockey qui emboîtent le pas en accusant Ron Lapointe de ne pas être à la hauteur et en réclamant Jean Perron.

Moi, personnellement, je trouve cela révoltant et tout simplement «degueulasse». Je termine en compatissant de tout coeur avec Ron Lapointe.

Ne t'en fais pas Ron, ces joueurs ne te méritaient tout simplement pas.

Jean-Pierre Levesque,
711, des Eudistes,
Chicoutimi.

Le train ne passe plus!

«Ce train» enveloppé de fumée
Je le voyais souvent passer.
Son cri strident, sa cloche sonore
A mes oreilles, raisonnent encore!

Comme j'ai aimé «ce train qui passe»
En première ou en seconde classe.
Voir le va-et-vient se dérouler
A la gare de chaque localité...

J'ai dû souvent «prendre le train»
Pour aller plus ou moins loin.
Par affaire ou par plaisir
Ce sont des bien beaux souvenirs...

Au temps des Fêtes, la frénésie
S'emparaient des grands et petits
Pour accueillir la parenté
Qu'à la gare on allait chercher

Comme dans bien des centres urbains
«Plus de train» dans mon patelin.
Bien vivante cette nostalgie du passé
Où je voyais «le train passer»!!!

Rosée Simard,
Dolbeau.

La
goutte
de+
vie

vite
abonnez-vous

QUÉBEC

saguenay 545-4474
Lac St-Jean
Alma 668-4506
St-Félicien 679-3832

La direction ainsi que tout le personnel, souhaitent à sa clientèle un

Joyeux Noël
et une **Bonne et**
Heureuse Année



NATIONAL PAGETTE

Impossible de vous rejoindre!
...sauf pour National Pagette!

901, boul. Talbot,
Chicoutimi
G7H 6N7
(418) 549-6730



RABAIS 50%
sur la photo Décor
en magasin
(à partir de \$15.95)

RABAIS 10%
d'escompte
sur laminage
et encadrement

Aussi certificat-cadeau
disponible à partir de: **\$45**

*Le Studio
de Photographie
Pierre Tremblay*

Horaires Période
des Fêtes
Ouvert tous les jours
jusqu'à 21h00 et
samedi jusqu'à 17h00

375, rue Albert Ville de La Baie
544-6815

Lucien Bouchard sommé de démissionner

OTTAWA (PC) — L'Opposition libérale aux Communes a demandé avec insistance, hier, la démission ou le congédiement par le premier ministre Brian Mulroney du Secrétaire d'Etat Lucien Bouchard, pour la position qu'il a exprimée sur l'utilisation par le Québec de la clause dérogatoire.

Le premier ministre, cependant, ne s'est pas rendu aux demandes pressantes des libéraux et a préféré expliquer que son Secrétaire d'Etat n'avait fait que souligner le droit du Québec d'utiliser un mécanisme qui a été consenti aux provinces par le gouvernement libéral de Pierre Trudeau, lors des négociations constitutionnelles de 1981-82, en échange du rapatriement unilatéral de la Constitution.

"Il est vrai, a précisé M. Mulroney en l'absence en Chambre du ministre Lucien Bouchard, que le Secrétaire d'Etat estime que l'existence de la clause nonobstant constitue une protection im-

portante ou essentielle pour le gouvernement du Québec qui, lui, est chargé de la protection du fait français non seulement au Canada, mais aussi en terre d'Amérique.

"Je pense, a-t-il poursuivi, que c'est une position légitime, vu que cette clause nonobstant a été concédée par le gouvernement fédéral du temps."

Pour la première fois depuis que le débat linguistique a gagné la Chambre des communes, le premier ministre a pris le temps de lier les problèmes vécus au Québec par le gouvernement Bourassa, suite aux deux jugements de la Cour suprême sur les dispositions de la Loi 101 touchant l'affichage, le 15 décembre, à la nécessité de faire adopter rapidement l'Accord constitutionnel du lac Meech, une solution de remplacement à la clause dérogatoire.

"Une fois le Québec réintégré dans la giron fédéral grâce à l'Accord du lac Meech, a ajouté M. Mulroney, le Qué-



NON DISPONIBLE — Le Secrétaire d'Etat Lucien Bouchard n'était pas disponible, hier, pour commenter les attaques dont il fait l'objet. Il n'a d'ailleurs pas participé aux périodes de questions depuis trois jours.

(Photolaser PC)

bec aura alors les protections nécessaires comme toutes les autres minorités à travers le pays.

"Un fois (l'Accord) réalisé, a poursuivi le premier mi-

nistre, une fois en pleine sécurité culturelle au sein d'un Canada uni, participant pleinement aux décisions constitutionnelles, il ne fait nul doute, comme l'a indiqué le premier ministre du Québec, qu'il sera prêt bien sûr à recevoir cette clause nonobstant."

M. Mulroney est convaincu que lorsque le Québec pourra jouer un rôle plein et entier dans le processus décisionnel canadien, "on n'aura plus besoin des clauses dérogatoires cédées en 1981-1982".

Pour l'Opposition libérale, le Secrétaire d'Etat Lucien Bouchard ne peut continuer à occuper son poste, parce qu'il ne peut justifier l'utilisation de la clause dérogatoire par le Québec d'un côté, comme il l'a fait au début de la semaine, et défendre, de l'autre, les intérêts et les droits des minorités linguistiques où qu'elles se trouvent au pays.

"Comment le premier ministre, a demandé le libéral Jean-Robert Gauthier, peut-il défendre son Secrétaire d'Etat alors que ce dernier a avoué publiquement son incapacité d'accomplir ses fonctions, qui sont de promouvoir et de protéger les groupes minoritaires de langues officielles au pays?"

Le premier ministre a alors jugé bon de répéter que la position qu'il a lui-même énoncée, soit que la clause déroga-

toire est incompatible avec une Charte des droits et libertés, était appuyée "par tous les ministres du gouvernement canadien" et qu'elle était tout à fait conforme avec la politique linguistique du gouvernement et l'Accord du lac Meech.

Pour le chef libéral John Turner, il est difficile de penser que le Secrétaire d'Etat Lucien Bouchard puisse songer à participer à la conférence des premiers ministres annoncée par Brian Mulroney, en février ou mars, en justifiant l'utilisation de la clause dérogatoire.

Le Secrétaire d'Etat n'a pas participé aux périodes de questions au cours des trois derniers jours et il n'était pas disponible pour commenter les attaques dont il a fait l'objet.

Quant au premier ministre, il n'a nullement manifesté l'intention de retirer Lucien Bouchard du poste de Secrétaire d'Etat, comme n'ont cessé de lui suggérer les porte-paroles libéraux.

"J'aimerais demander au premier ministre, a souligné le député libéral Jean Lapierre, comment et jusqu'à quel moment son gouvernement va jouer sur deux violons à la fois. Jusqu'à quel point le premier ministre peut-il accepter d'être opposé à la clause nonobstant pendant que son Secrétaire d'Etat, lui, dit que c'est essentiel."

Alliance Québec restera tranquille

MONTREAL (PC) — Alliance Québec n'a pas l'intention d'intensifier ses moyens de pression dans l'immédiat pour faire valoir son opposition à la loi 178 permettant l'affichage bilingue à l'intérieur des commerces, qui a été adoptée mercredi soir à l'Assemblée nationale.

Il n'est donc pas question pour l'instant d'organiser des manifestations dans la rue ou de penser à former un nouveau parti politique, a indiqué hier le président du regroupement, M. Royal Orr, au cours d'une conférence de presse.

Selon lui, la communauté anglophone entend toujours agir à l'intérieur des structures institutionnelles et politiques existantes afin de s'assurer que ses revendications sont bien entendues.

"Nous avons toujours dit qu'un parti politique qui répond seulement aux préoccupations d'un seul groupe, c'est une recette pour la marginalisation de notre communauté", a rappelé M. Orr. Les anglophones du Québec continueront donc à travailler avec les formations politiques, dont le Parti libéral du Québec.

Quant à la loi 178, M. Orr la qualifie de "recul politique temporaire". Le président d'Alliance Québec estime que la décision gouvernementale de n'autoriser l'affichage bilingue qu'à l'intérieur des commerces et d'invoquer la cause dérogatoire pour se soustraire à la Charte des droits et libertés constitue "une nouvelle chance de parler avec les Québécois francophones de nos préoccupations".

Réaction de McKenna

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna, croit que les premiers ministres provinciaux et fédéral devront aborder d'autres sujets, en plus de celui des droits des minorités, au cours de leur conférence du début de l'an prochain, à Ottawa.

M. McKenna, par exemple, va profiter lui-même de la réunion de ses homologues pour soumettre une liste des amendements qu'il voudrait voir apporter à l'Accord du lac Meech.

Le Nouveau-Brunswick et le Manitoba sont les deux seules provinces qui n'ont pas encore ratifié l'Accord du lac Meech.

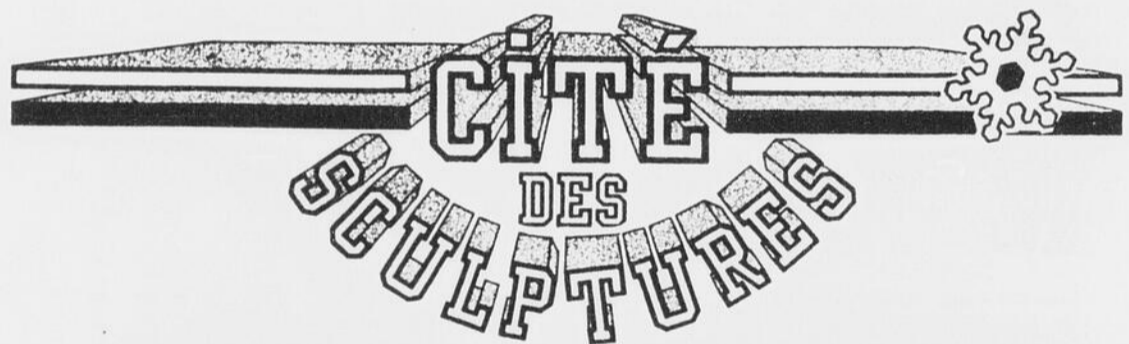
Plusieurs se demandent, à

la suite de l'adoption par le Québec d'une loi linguistique, si l'entente contient une protection adéquate des droits linguistiques des minorités.

Mais l'entente soulève d'autres points, selon M. McKenna. Il se demande si les pouvoirs du gouvernement fédéral ne seront pas amoindris et si les droits des femmes et des autochtones ne seront pas mis en péril.

"Les droits linguistiques des minorités constituent une question, mais il y en a d'autres", a déclaré M. McKenna.

Des audiences publiques sur l'Accord du lac Meech doivent être tenues, au Nouveau-Brunswick, avant que l'Assemblée législative soit appelée à se prononcer.



CONCOURS DE SCULPTURES AMATEUR

SITE PLACE CENTRE-VILLE

30 blocs de 6' x 6' x 8' disponibles

INSCRIPTION 30 \$

(cours de sculptures et bloc inclus)

Règlements disponibles sur demande.



Informations:
JONQUIÈRE EN NEIGE
695-1769



5e ÉDITION DU
10 AU 19 FÉVRIER
1989

BANQUE NATIONALE

Critère d'application sur l'affichage

Guy Rivard ne peut pas préciser

QUEBEC (PC) — Le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, M. Guy Rivard, a été incapable de donner hier à l'Assemblée nationale une indication de ce qu'allait être le critère de prépondérance dans l'affichage bilingue.

Interrogé là-dessus par le critique de l'Opposition en matière de langue, M. Claude Filion, M. Rivard a déclaré que "la prépondérance est une question d'impact visuel".

"Le bon sens voudrait qu'on ne soit pas obligé de le préciser", a-t-il déclaré avant de tenter de définir le critère par la négative.

"Ce n'est pas la grosseur des lettres, ce n'est pas la couleur des lettres, ce n'est pas la disposition en haut, en bas, à gauche ou à droite du français par rapport à l'anglais, ce n'est pas la grosseur des affiches, ce n'est pas le nombre des affiches, c'est tout cela."

Autour de lui, on a vu des ministres pouffer de rire, un pleurer... de rire la tête dans ses mains, tandis que des députés libéraux se cachaient la tête derrière des documents. Le premier ministre Robert Bourassa, impassible, lisait un journal qu'il avait déployé bien grand et bien haut comme un paravent.

Durant ce temps, M. Rivard poursuivait sa laborieuse explication:

"Il faudrait que le député de Taillon et moi allions ensemble dans un commerce où, ayant franchi une porte - je pense que tous les deux on serait capables de savoir qu'on est à l'intérieur -, on s'aperçoit que l'impact visuel total, c'est du français. C'est tout, ce n'est pas plus compliqué que ça. C'est ce que tout homme raisonnable peut percevoir sans instrument de mesure. C'est simplement cela."

Le chef de l'Opposition Guy Chevrette lui a demandé si le critère de la prépondérance serait respecté dans un magasin qui montrerait huit affiches unilingues anglaises et neuf affiches unilingues françaises.

M. Rivard a promis d'examiner cela si possible en compagnie de M. Chevrette et a ajouté:

"Ce qu'on vient de mettre au monde, c'est un nouveau régime d'aménagement linguistique. Ce n'est pas le régime intolérant du gouvernement précédent. C'est un régime qui est conforme, qui est adapté à la réalité québécoise."

La réglementation accompagnant la loi est déjà en train d'être rédigée, a révélé M. Rivard, qui a expliqué que cette réglementation ne concernait que "les grands commerces, que les franchises qui jouissent de moyens extraordinaires pour faire des affiches

de toutes sortes de couleurs, de toutes sortes de contenus en termes de messages".

"Il est le seul à avoir compris", a déclaré plus tard M. Chevrette en discutant de la position de M. Rivard, au cours d'un débat sur une motion de blâme à l'égard du gouvernement pour sa façon de régler le problème de l'affichage.

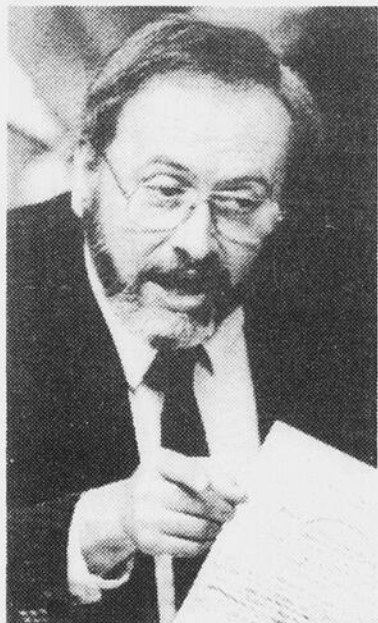
"Ce n'est pas visuel, ce n'est pas la grosseur des lettres. Il a fait toute une ribambelle et vous verrez comment ça sera caricaturé dans l'histoire québécoise, un ministre responsable, délégué aux Affaires linguistiques, qui fait, à toutes fins utiles, le bouffon devant les caméras pour de-

crire ce que sera la prépondérance", a déclaré M. Chevrette.

"On vient d'adopter une loi et il ne sait même pas dans quel corridor on va aller concernant la réglementation pour la faire appliquer."

"C'est de la grande naïveté, pour ne pas dire de la grande incompetence dans la gestion de notre avenir collectif dans le domaine du français", a déclaré le chef de l'Opposition.

Le projet de loi sur l'affichage bilingue adopté mercredi soir par le gouvernement, a affirmé M. Chevrette, donnera aux immigrants le signal qu'ils n'ont plus à parler français pour vivre au Québec.



INCAPABLE — Le ministre Guy Rivard a été incapable, hier, de donner une indication de ce qu'allait être le critère de prépondérance dans l'affichage bilingue.

(Laserphoto PC)



Gaston vous souhaite de **Joyeuses Fêtes** et vous invite à venir le rencontrer

PRIX SERVICE QUALITE

GASTON VILLENEUVE

PERRON AUTO



CHICOUTIMI

930, boul. Talbot Chicoutimi 549-7633

POURQUOI PAS POUR NOËL?

Un surplus de bonheur!

EKORNES
STRESSLESS PRINCE

Fauteuil en cuir véritable choix de couleurs. Base en chêne ou noire. \$1,395

6 MOIS SANS INTÉRÊT

POTVIN TREMBLAY

1685 BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI 545-4667



Merci M. Lavoie

Vendredi, il y a trois semaines, un train du Canadien National a déraillé dans le secteur de Saint-André. Or, deux sympathiques personnes de Lac Bouchette, Florent Lavoie et sa fille Manon, ont aimablement et gratuitement transporté notre photographe Steeve Tremblay sur les lieux du déraillement à trois kilomètres en pleine forêt et ce, à 20h. Ainsi, l'ami Steeve a pu prendre des photographies permettant aux lecteurs et lectrices du Quotidien d'évaluer l'ampleur de l'accident. Un gros merci à M.Lavoie et sa fille.

Des dessins animés

Seize dessins animés spécialement programmés pour les enfants dont huit nouveaux seront diffusés sur les ondes de Radio-Québec durant le temps des fêtes. Les nouveaux dessins animés sont: «D'Artagnan l'intrépide», «Osma, la princesse d'Oz», «Le prince et le pauvre», «Les fables d'Esoppe», «Le vol des dragons», «Le trésor des marécages», «La cité des émeraudes du pays d'Oz» et «Astérix chez les

Bretons». La diffusion se fera du samedi 24 décembre 1988 au dimanche 8 janvier 1989 à 18h30 avec rediffusion le lendemain à 16h. Deux gentils lutins (Diane Lavallée et François Sasseville) présenteront chaque soir aux enfants le Ciné-cadeau du jour. Bien sûr, des classiques seront présentés comme «Les aventures de Panda» et «Astérix et la surprise de César». Bon Noël aux petits.

Ecole André Gagnon

A l'occasion de la Noël, Sylvie Gravel-Gaudreault responsable du comité de la bibliothèque de l'école André Gagnon de Chicoutimi tient à remercier tous les parents et les commerçants qui ont contribué à la campagne de levée de fonds pour la réfection de la bibliothèque. Les résultats officiels de cette campagne seront connus après la période des fêtes.

Sécurité chez Abitibi-Price

Par les temps qui courent la sécurité prime à la papeterie Alma de la compagnie Abitibi-Price. Un super calendrier, tiré à 1,500 exemplaires, a été expédié par la poste à tous les employés et retraités de la papeterie Alma. Par ailleurs, un document vidéo d'une durée de huit minutes a été réalisé par une équipe de la Chasse Galerie. Les comédiens et les figurants sont tous des employés de la papeterie ou des membres de leur famille. L'utilisation des thèmes ayant une influence sur les habitudes de travail de l'employé devrait avoir pour effet à long terme de réduire sensiblement les accidents dus aux actions dangereuses.

Les uns et les autres

Pendant les fêtes, dernière chance de voir à l'écran de Radio-Québec la version intégrale de trois heures du film Les uns et les autres. Cette fresque du cinéaste Claude Leclouch relate sur une période de presque 50 ans, de 1937 à 1981, le destin de quatre familles provenant de pays différents mais ayant une chose en commun: la passion de la musique. La musique est de Francis Lai et Michel Legrand; les chorégraphies de Maurice Béjart. Or, pour les amateurs c'est une excellente occasion pour enregistrer cette grande saga. Cette présentation aura lieu lundi le 26 décembre, vers 23h30 juste après Cinéma Hollywood.



Trust Général

Pour la première fois, les bureaux régionaux de Chicoutimi et Jonquière du Trust Général seront dirigés par une femme. En effet, Mme Renée Gagnon succède à ce poste à Normand Lessard qui a été promu à Québec. Cette nomination constitue également une première canadienne puisque c'est la première fois qu'une femme occupe une fonction identique. Félicitations Renée.



Libéraux dans Jonquière

Mme Olga Deschênes sera candidate à l'investiture du Parti libéral dans la circonscription de Jonquière en vue de l'élection provinciale prévue pour 1989. Mme Deschênes est bien connue pour son implication au sein de la Fédération des comités de parents du Québec. Depuis le 29 novembre 1988, elle est vice-présidente de la Commission scolaire de la Jonquière. Olga Deschênes a oeuvré dans de nombreux clubs sociaux dont le Club Richelieu au féminin de Jonquière, Châtelaine, la Fédération des femmes du Québec et la Croix-Rouge.

Histoire de se détendre

Ce matin on oublie nos problèmes et on se détend un peu avec de petites histoires...parfois grivoises. Comment on fait pour



Gilles
Lalancette

mettre un Chinois au régime? On lui enlève simplement une baguette.

Une classique

C'est le Newfie qui décide de traverser l'océan Atlantique en planche à voile. Les médias ont fait tout un tapage autour de cet exploit qui pourrait être inscrit au livre des records Guinness. Parti de Terre-Neuve, il se retrouve au bout de trois jours au milieu de l'océan. Soudain, il croise un bateau de marchandise. Un des matelots sort la tête par le hublot et lance à notre courageux Newfie: «T'es ben niaisieux maudit Newfie d'essayer de traverser l'océan en planche à voile». Et notre Newfie de répondre: «Pas pire que toé qui essaye de traverser avec ton bateau dans le cou».

La fierté régionale

Un gars du Saguenay—Lac-Saint-Jean est à bord d'un Boeing 747 entre Londres et Montréal. Il est assis tout près d'une sexologue de réputation internationale, qui se rend à Montréal, où se déroule un congrès mondial sur la sexologie. La dame explique qu'un groupe de recherche dont elle avait la responsabilité, a réalisé une étude à l'échelle de la planète sur les pénis des hommes. Et notre sexologue explique: «Nous avons constaté que les hommes qui ont les plus gros pénis sont les Arabes. Notre deuxième conclusion a été assez étonnante, car c'est dans une petite région du Canada, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, que les hommes ont les plus longs pénis. Juste avant que l'avion se pose à Montréal, notre sexologue demande: «Mon cher ami, nous avons échangé tout le long du voyage et je ne connais même pas votre nom». Et le gars du Saguenay—Lac-Saint-Jean de répondre: «Enchanté madame, je suis Mohamed Tremblay».

Sans commentaire



Le Valinouët

LA COUPE VACHON AU VALINOUEÛT...

Immense succès sur toute la ligne, et ce, grâce à nos précieux bénévoles!

UN GROS GROS MERCI A VOUS TOUS ET DE TRES JOYEUSES FETES!

L'équipe du Valinouët

Parizeau explique

La peur du bilinguisme

QUEBEC (PC) — Le président du Parti québécois Jacques Parizeau craint comme la peste l'instauration à la longue du bilinguisme dans l'affichage partout au Québec et il s'apprête à lancer une grande opération de mobilisation et de sensibilisation des gens à "ce danger réel".

Et, comme le chef parlementaire Guy Chevrette l'a dit hier à l'Assemblée nationale, le PQ invite tous les Québécois à "la grande résistance nationale" contre toute atteinte à l'intégrité du français.

M. Chevrette ajoute que "si le gouvernement peut faire taire la démocratie parlementaire par la suspension des règles, il ne sera jamais capable de faire taire le peuple".

M. Parizeau s'en est pris à l'adoption à la hâte du projet de loi 178. "Je veux d'abord protester énergiquement contre le processus législatif qui, en trois jours seulement, a forcé l'adoption de cette loi alors qu'on a mis quatre mois à décider de la couleur de la margarine", a confié hier M. Parizeau à la Presse Cana-

diennne.

"Qu'arrivera-t-il maintenant? Les règlements seront négociés en catimini au cours des prochaines semaines ou des prochains mois et, un bon jour quand la poussière sera retombée, on les verra apparaître dans la Gazette officielle sans que personne s'en aperçoive. Le bilinguisme s'en vient, ça semble clair.

"Et nous dans tout cela? Pensez-vous que nous pouvons laisser passer cette opération en douce? Non, jamais. Et je tiens à souligner que nous apportons une grande importance à ce que tout se déroule dans l'ordre et le respect des uns envers les autres", a ajouté le président du PQ en dénonçant les gestes répréhensibles de nationalistes ces derniers jours.

Les ministres démissionnaires

Dans son argumentation, M. Parizeau affirme que les ministres anglophones démissionnaires (Richard French, Herb Marx et Clifford Lincoln) ont acquis "un pouvoir remarquable" depuis leur départ du conseil des ministres.

l'adoption de la loi 178, la porte est déjà ouverte à l'affichage bilingue extérieur dans certaines agglomérations, et ce n'est qu'un début", a poursuivi le chef péquiste.

Appel à l'ordre

Les dirigeants du Parti québécois, de concert avec les leaders des mouvements nationalistes, examinent la meilleure stratégie à utiliser afin de rallier le plus de gens possible dans la lutte pour la promotion du français.

S'il paraît résolu à frapper le grand coup en vue de forcer le gouvernement à éviter le laxisme dans la rédaction des règlements de la loi 178, M. Parizeau insiste pour que tout se déroule dans le calme et l'ordre.

"Il y en a déjà qui s'excitent un peu trop et je le déplore, a-t-il dit en faisant allusion à ceux qui ont été arrêtés mercredi soir pour avoir présument écrit des slogans sur des édifices publics, entre autres.

"Dans nos actions et nos manifestations, il ne faut quand même pas dépasser les bornes et je demande à tous les gens de respecter les règles démocratiques", a ajouté le président du PQ.

Invité à commenter l'attitude du premier ministre Brian Mulroney qui a condamné le recours à la clause dérogatoire dans la loi 178, M. Parizeau a souligné qu'il demeure "au moins cohérent avec lui-même".

Spécial brunch pour Noël et le Jour de l'An

de 11h00 à 13h30

Ambiance du temps des Fêtes

\$9.95

Prix adulte:

Enfant 9 à 12 ans, demi-prix et 0 à 6 ans gratuit.

Taxe et service en sus.

Nos tables d'Hôte régulières seront disponibles le soir du 31 décembre, exceptionnellement à 17h30.

Un souper de rêve dégusté en 2 ans

Cocktail 88

Pétale de St-Jacques à la julienne de légumes et au safran.

Velouté choisy

Wellington de la St-Sylvestre

Benitier de petits légumes

Trou normand

Salade César

Dessert

Résolution du Nouvel An

Champagne 89

Prix: \$45⁰⁰ par personne

Auberge



des Battures

Pour réservations: 544-9321



"NOUVEAU SERVICE" Prix inégalables

BATTERIE SPECIALITE Enr.

- Vente, Réparation,
- Entretien de batteries
- Industriel, Commercial
- Automobiles, etc.
- Distributeur Varta

Robert Claveau

Un seul endroit

1671 boul St-Paul 545-7300

OFFREZ-VOUS UN CHAUFFEUR PRIVÉ OPÉRATION NEZ ROUGE

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1988 entre 18h00 et 3h00

Composez à:

CHICOUTIMI 696-1011
JONQUIERE 695-1011
LA BAIE 544-1011
ALMA 662-2611

UNE INITIATIVE Des affaires étudiantes Inc du cegep de Jonquière

Technique policière du Cegep d'Alma

Nos équipes se rendront là où vous êtes, grâce à des véhicules prêtés gracieusement par:

TILDEN CHICOUTIMI

Les voitures rouleront avec l'essence



Les Restaurants MIKES du Saguenay verront au bien-être des bénévoles

En Collaboration avec:

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY

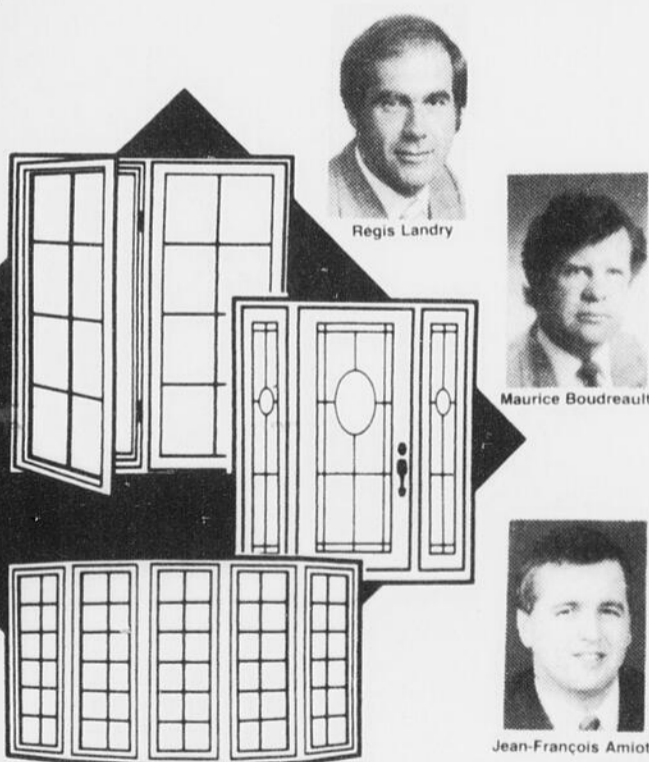
progrès-dimanche

ARCON CANADA

Au service de votre satisfaction

1529, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI 545-7240 1-800-463-9886

25^{ans}



La Direction et le personnel profitent de l'occasion pour souhaiter à sa clientèle un Joyeux Temps des Fêtes et une Bonne Année '89.

CalorVerre®

Cette pellicule transparente dans un vitrage scellé conserve aux maisons leur chaleur en hiver et leur fraîcheur en été. POUR UN CONFORT ACCRU... EN TOUTE SAISON



La solution Bourassa est rejetée par une grande partie des Québécois

Par Jacques Dumais
collaboration spéciale

La grande majorité des Québécois (61 pour cent) sont en profond désaccord avec la solution Bourassa en matière d'affichage commercial, qu'ils jugent majoritairement (57 pour cent) inquiétante. Quelque 62 pour cent d'entre eux auraient préféré le maintien de la loi 101. La majorité des francophones (62 pour cent) affirment également que le premier ministre Robert Bourassa n'a pas été à la hauteur de leurs attentes dans ce dernier sprint linguistique, révèle un sondage Sorecom effectué pour le compte du SOLEIL et de CKAC-Télémedia, auprès de 603 personnes, entre le 19 et le 21 décembre, soit pendant les trois jours ayant suivi l'annonce de la décision de M. Bourassa.

Près de la moitié (46 pour cent) des anglophones sont du même avis. Qui plus est, 70 pour cent des Québécois croient que l'avenir du français est de plus en plus menacé, alors que 66 pour cent d'entre eux pensent que celui de l'anglais l'est de moins en moins. Le sondage révèle, en outre, que les Québécois s'avèrent très partagés (45 pour cent pour et 49 pour cent contre) sur le jugement du 15 décembre de la Cour su-

prême eu égard à la loi 101 sur l'affichage commercial au Québec. Les répondants se disent d'ailleurs bien informés à la fois sur le jugement (58 pour cent) et sur la décision politique (52 pour cent) à laquelle il a donné naissance. Quant à l'humeur des Québécois, elle est à la baisse au fil de ce débat linguistique. Ainsi, dès le début de la consultation, 59 pour cent déclaraient que ça allait bien au Québec. Dans un autre sondage effectué début décembre, tout était au beau fixe pour 77 pour cent de nos concitoyens. La maison Sorecom ne croit donc pas que les opinions exprimées dans sa dernière consultation condamnent automatiquement la décision prise par M. Bourassa.

Mais il ne fait aucun doute, précise-t-on, que les Québécois sont loin d'être à l'aise avec la solution Bourassa de décréter l'affichage unilingue à l'extérieur des commerces et l'affichage bilingue à l'intérieur. La question sera de savoir si cette solution sera viable à court et moyen terme, de souligner Sorecom. Enfin, les Québécois hors de la métropole sont presque aussi en désaccord (60 pour cent) que les Montréalais (62 pour cent) avec la solution Bourassa. Notons aussi que les 18-24 ans



LECTURE — Le premier ministre Bourassa était très intéressé, hier, à savoir ce que les anglophones pensent de son projet de loi sur l'affichage au Québec. Il a lu attentivement The Gazette. On ne sait pas cependant ce qu'il pense du travail des journalistes.

se disent moins rébarbatifs (54 pour cent) que leurs aînés de 25-34 ans (67 pour cent) ou de 55 ans et plus (55 pour cent), de 35-54 ans (64 pour cent).

Aide sociale

Réforme complétée

QUEBEC (PC) — La réforme de l'aide sociale entrera en vigueur le 1er août 1989, a annoncé jeudi le ministre responsable, André Bourbeau. Cette réforme pourrait coûter environ \$75 millions de plus en fonds publics, dépendant du nombre de participants aux différents programmes.

Lors d'une conférence de presse, M. Bourbeau a également annoncé:

— que les prestations pour les incapables au travail prévues dans la réforme ne seront pas haussées en un seul coup le 1er août 1989, mais graduellement, en quatre étapes, les 1er août 1989, 1er janvier, 1er avril et 1er août 1990; par contre, les prestations des jeunes de moins de 30 ans seront haussées dès le 1er août;

— qu'il y aura commission parlementaire de deux jours, les 31 janvier et 1er février 1989, sur les nouveaux règlements rattachés à l'aide so-

ciale. Il ne s'agit pas d'une commission parlementaire avec audition de témoins, seuls les députés-membres étant autorisés à y participer:

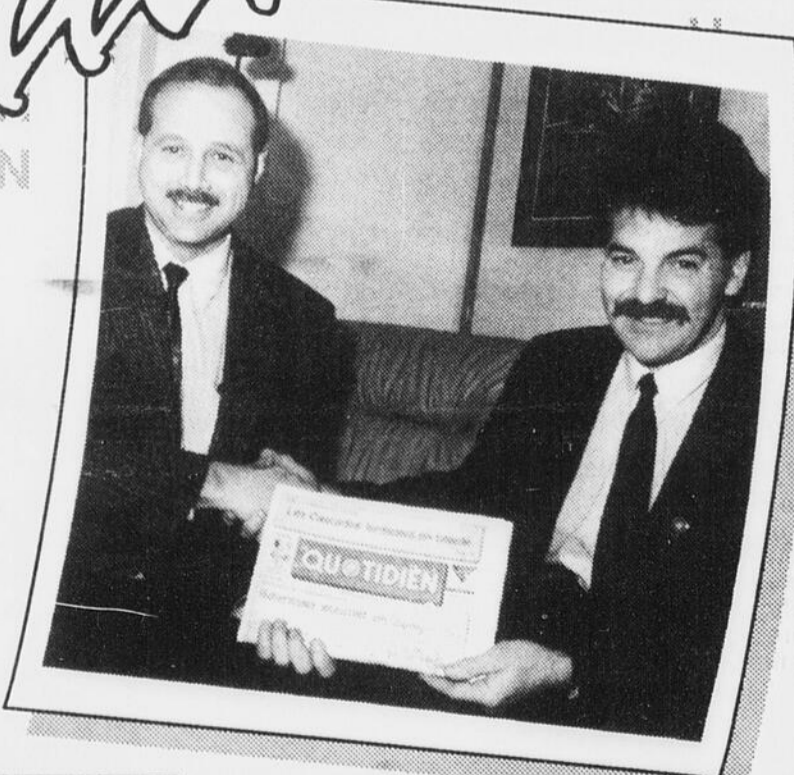
— que l'indexation annuelle des prestations déjà prévue dans la réglementation sera cette année de 4.1 pour cent;

— que les chèques du 1er janvier 1989 seront disponibles dès le 29 décembre 1988 à cause du congé du Jour de l'An.

Selon M. Bourbeau, c'est \$75 millions de plus que le gouvernement pourrait investir dans le dossier de l'aide sociale en 1989, lequel implique déjà des dépenses annuelles de \$2.2 milliards.

Le coût final sera déterminé par le nombre de participants aux différentes mesures d'employabilité mises de l'avant par le gouvernement: soit les programmes de retour aux études ou de retour sur le marché du travail.

A N N O N C E U R



M. Bruno Côté, conseiller publicitaire au Quotidien, en compagnie de M. Jean Tremblay propriétaire de:

Albert Tremblay
Meubles



Pour en savoir davantage sur l'annonceur vedette, consultez votre conseiller publicitaire du Quotidien.

Fin de session

Le PQ dresse un bien sombre bilan

QUEBEC (PC) — La mine fatiguée, mais avec la satisfaction du devoir accompli, le chef de l'Opposition péquiste et son adjoint ont dressé hier un bilan assez sombre de la session législative que leur a "imposée" les Libéraux.

Le Parti québécois s'est fait bulldozer par une avalanche de projets de loi déposés à la dernière minute et il s'est fait baillonner à trois occasions. Des gestes que le gouvernement n'aurait pas nécessairement eu à utiliser s'il avait mieux planifié sa session, ont expliqué hier M. Guy Chevrette et François Gendron.

Cette session aura été celle des projets de loi contestés, ont-ils ajouté: la loi 37 sur l'aide sociale, la loi 34 sur la réforme des services ambulanciers et la loi 178 qui amende la loi 101.

Sur ces trois projets de loi, le PQ s'est fait couper la parole, parce que le gouvernement tenait à les faire adopter coûte que coûte, sans avoir à subir les nombreuses objections des critiques péquistes. "Nous nous sommes opposés à ces lois parce qu'elles vont contre les intérêts de la population, a expliqué hier M. Chevrette. La loi 37 se fait sur le dos des démunis, la loi 34 donne du pouvoir à des gens sans scrupules (entendre le syndicat des ambulanciers) et la loi 178 sera la honte du gou-

vernement Bourassa", a-t-il ajouté.

Le 15 novembre, date limite pour le dépôt de projets de lois, le gouvernement a déposé 29 projets de loi, dont certains contenaient plus de 500 articles. Pourtant, le mois précédant cette date, les parlementaires se tournaient les pouces. "Quelle mauvaise planification", de dire hier M. Chevrette.

Le PQ est outré parce qu'il se fait ensuite dire que c'est lui qui bloque les projets de loi. "Pourtant, nous ne voulons que faire notre travail".

"A cause de l'avalanche de projets de loi de dernière minute, on se retrouve dans des situations aussi caricaturales que d'être obligé d'étudier 200 articles en quelques heures", a expliqué M. Gendron.

C'est, selon le PQ, la preuve que le gouvernement libéral méprise le processus parlementaire. "C'est cela, l'arrogance du pouvoir", de dire M. Chevrette.

Lois acceptées

Hier soir, on ignorait quels

projets de loi finiraient par être adoptés, ni quand la session devait se terminer: cette nuit ou aujourd'hui. Le PQ voudrait bien avoir plus de temps pour étudier attentivement chaque projet de loi, mais il doit songer à ses membres qui ont des obligations familiales pendant le temps des Fêtes. "Après tout, on est des humains", d'expliquer hier M. Chevrette.

Il est fort à parier que le projet de loi 107 sur l'instruction publique (qui a près de 1.000 articles) sera adopté; de même que le projet de loi 109

sur le régime de retraite des élus municipaux, et le projet de loi 70 sur la réforme des institutions financières, volet Caisse d'épargne et de crédit.

C'est le projet de loi 109, déposé tout récemment, qui déterminera si l'Assemblée nationale siègera ou non aujourd'hui.

De plus, il y a des projets de loi privés, dont ceux modifiant la Charte de Montréal et celle de Québec. Les maires concernés s'activaient hier au Parlement pour convaincre l'Opposition de les laisser passer.

En bref

Heure d'affaires

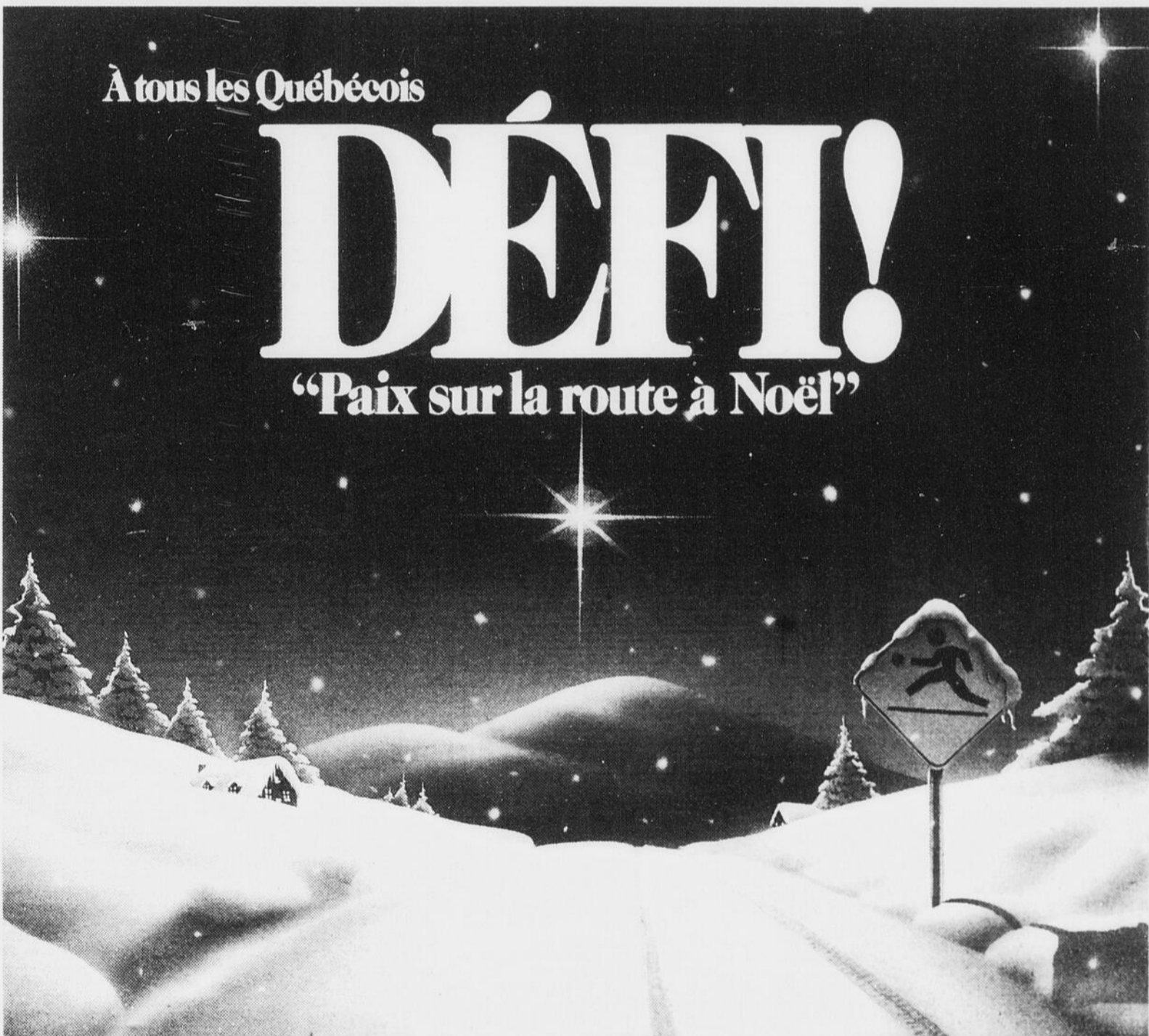
MONTREAL (PC) — Cinquante-cinq pour cent des Québécois se contenteraient du statu quo en matière d'heures d'ouverture des commerces, révèle un sondage Sorecom dont certains éléments ont été rendus publics hier.

Selon cette enquête, effectuée auprès de 1.000 personnes entre le 28 novembre et le 3 décembre, 31 pour cent des Québécois sont favorables à l'élargissement des heures d'affaires le dimanche tandis que 12 pour cent préféreraient une réduction.

Par ailleurs, 35 pour cent des répondants veulent l'élargissement des heures d'ouverture les lundi, mardi et mercredi contre 3 pour cent qui veulent les réduire et 61 pour cent qui seraient satisfaits du statu quo.

"Quel que soit l'angle sous lequel on analyse les besoins et les désirs exprimés du sondage, on constate un souhait évident de conserver au minimum l'état actuel des heures d'ouverture des commerces le dimanche et en semaine, et présument les services que ces mêmes commerces offrent", a déclaré un porte-parole de Sorecom, M. René Pelletier.

Ce sondage, le premier qui aborde la question des heures d'ouverture dans ses multiples facettes et de façon très large, sera rendu public intégralement en janvier.



À tous les Québécois

DEFI!

"Paix sur la route à Noël"



Le Cardinal
Louis-Albert Vaehon
Archevêque de Québec

Ronald Corey
Président du Club
de Hockey Canadien

Gilles Pelletier
Comédien

Yvon Deschamps
Comédien

Omega Medina
Animatrice, CBC

Guy Laliberte
Président du
Cirque du Soleil

**Pas de risques à prendre.
Paix sur la route.**



**Régie de
l'assurance automobile
du Québec**

Votre horaire télé

VENDREDI 23 DECEMBRE 5h00
CFCF — MAGNUM P.I. (1h.)
WPTZ — MORNING STRETCH
WTVS — THE BUSINESS FILE
SE — CRIMES DU COEUR (2h.)

5h30
WPTZ — BUSINESS THIS MORNING
WTVS — PROFILES OF NATURE
TSN — IT'S YOUR CALL (R)

5h54
CFER — AU CENTUPLE

6h00
CFCF — ROMPER ROOM
WJBK — CBS MORNING NEWS (1h.)
WPTZ — NBC NEWS AT SUNRISE (1h.)
WTVS — GOLDEN YEARS OF TELEVISION (1h.)
WVNY — BODY BY JAKE
FC — TIME OF TEARS (2h.)
TSN — MOTORING '88 (R)

6h24
CFER — C'EST DU SPORT!

6h30
CFCF — CANADA A.M. (2h.30)
WVNY — JIMMY SWAGGART
TSN — BODIES IN MOTION (Pd)

6h45
CFER — CAFE SHOW (1h.30)

6h55
CJPM — HORAIRE CJPM

7h00
CJPM — AVEC LES YOEUF DU MATIN (1h.15)
WJBK — CBS THIS MORNING (2h.)
WPTZ — THE TODAY SHOW (2h.)
WTVS — TO LIFE! YOGA WITH PRISCILLA PATRICK
WVNY — GOOD MORNING AMERICA (2h.)
CF — BIBI ET GENEVIEVE
SE — COSMOCATS
TSN — SPORTSDESK

7h15
WTVS — A.M. WEATHER

7h25
CBFT — HORAIRE

7h30
CKRS - CBFT — ASTRO, LE PETIT ROBOT
WTVS — THE BEACHCOMBERS
CF — SALUT DISNEY (1h.)
SE — EDGAR, LE DETECTIVE CAMBRIOLEUR
TSN — SKI WORLD (R)

8h00
CKRS - CBFT — TAPE TAMBOUR
R-Q - CIVV — PAUSE MUSICALE (3h.30)
WTVS — 3-2-1 CONTACT
FC — WALK LIKE A MAN (1h.30)
SE — NELL
TSN — 1988 FORMULA ONE AUTO RACING CHAMPIONSHIP (R) (1h.)

8h15
CKRS - CBFT — BOBINO
CBJET — GOOD MORNING / THOUGHT FOR TODAY
CJPM - CFER — MONGRAIN DE SEL
 En reprise à 00h00 aux stations du réseau Pathonic seulement.

8h30
CKRS - CBFT — BONJOUR SANTE
 Le Dr André Renaud, psychologue, répond au courrier. — Exercices physiques avec Lorraine Croteau. Comment encourager les enfants à faire de l'activité physique.
WTVS — ZOOBILEE ZOO
CF — ZOOBILEE ZOO
SE — DECOUVRIR

8h45
CBJET — HATHA YOGA

9h00
CKRS - CBFT — LES CHEMINS DE LA RÉUSSITE EN BIEN! DANSE MAINTENANT (5e de 8). Avec Nicole Kidman, Alyssa Cook et Terry Donovan. — Les parents de Carole exercent sur elle de fortes pressions pour l'inciter à devenir championne de course à l'école. (1h.)
CBJET — THE FITNESS PEOPLE
CFCF — CFCF HOLIDAY SPECIAL
 MOVIE THE BELLS OF ST. MARY'S. (2h.30)
CJPM - CFER — COUP DE COEUR
 Chronique: médecine douce avec docteur David Azoulay, mode avec Nika Bernard, boutiques avec Rose Marie et horoscope avec Louise Haley. (1h.)
WJBK — HOUR MAGAZINE (1h.)

WPTZ — LIVE WITH REGIS AND KATHY LEE (1h.)
WTVS — TEEN PROFILE
WVNY — 100 HUNTLEY STREET (1h.)
CF — LES FAMILLES SYLVANIANS
SE — LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (1h.40)
TSN — MOTORWEEK ILLUSTRATED (R)

9h30
CBJET — DOCTOR, DOCTOR
WTVS — GIVE & TAKE
CF — LES FABLES D'ESOPE
FC — HEATHCLIFF — THE MOVIE (1h.30)
TSN — TSN'S SOCCER NEWS (R) (1h.)

9h45
WTVS — AMERICA PAST
CF — CLAMECY AU ROYAUME DES ROULIS

10h00
CKRS - CBFT — LES OUFES
CBJET — FRED PENNER'S PLACE
CJPM — CINÉ-MATIN C'EST DANS LA POCHE MATHILDA. (2h.)
CFER — LE MONDE A.M.
WJBK — FAMILY FEUD
WPTZ — SALE OF THE CENTURY
WTVS — SESAME STREET (1h.)
WVNY — SUCCESS-N-LIFE (1h.)
CF — LE VENT DANS LES SAULES

10h15
CKRS - CBFT — INIMINIMAGIMO LA BELLE ET LA BÊTE (dern. de 5).
CBJET — UNDER THE UMBRELLA TREE

10h30
CKRS - CBFT — PASSE-PARTOUT
CBJET — MR. DRESSUP
CFER — HÔPITAL GÉNÉRAL
WJBK — CARD SHARKS
WPTZ — CLASSIC CONCENTRATION
CF — LES AMICHAINES
TSN — A.W.A. CHAMPIONSHIP WRESTLING (R) (1h.)

10h40
SE — CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (2h.)

10h45
CFRS — LES COULEURS DU JOUR

11h00
CKRS — GRISU, LE PETIT DRAGON
CBJET — SESAME STREET (1h.)
CFRS — MARGUERITE ET COMPAGNIE (1h.) Reprise de jeudi, 15h00.
CFER — C'EST DÉJÀ DEMAIN
CBFT — LES HÉRITIERS LA PREMIÈRE SCULPTURE DE JOSHUA
WJBK — THE PRICE IS RIGHT (1h.)
WPTZ — WHEEL OF FORTUNE
WTVS — MISTER ROGER'S NEIGHBORHOOD
WVNY — GROWING PAINS
CF — AU CHÂTEAU DES ENFANTS
FC — CAN'T BUY ME LOVE (2h.)

11h15
CKRS — ANIMATION ILLIMITÉE

11h30
CKRS — DESSINS ANIMÉS
CFCF — THE MOST JOYFUL MYSTERY
CFER — AIMER
CBFT — LEGENDES DU MONDE
 Série de contes réalisés avec le concours des populations locales dans un vingtain de pays répartis aux quatre coins du monde. L'ÉTRANGE AMI DES TORTUES (Caraïbes). Un jeune garçon, fils d'un pêcheur de tortues, voit en rêve l'esprit protecteur des tortues.
R-Q - CIVV — LA PÉRIODE DE QUESTIONS (1h.) Reprise de jeudi, 23h05.
WPTZ — WIN, LOSE OR DRAW
WTVS — 3-2-1 CONTACT
WVNY — THE HOME SHOW
CF — LA GARDERIE DES AMIS
TSN — BODIES IN MOTION (R)

11h45
CKRS — PREMIÈRE ÉDITION RÉGIONALE
CF — PADDINGTON

12h00
CKRS - CBFT — PREMIÈRE ÉDITION
CBJET — MIDDAY (1h.)
CFRS — LES PIERRAFEU AVENTURES DANS LES ILES.
CFCF — CFCF HOLIDAY SPECIAL THE SEARCH FOR SANTA CLAUS
 Les origines de la tradition du Père Noël dans différents pays.
CJPM — AUJOURD'HUI
CFER — LE MONDE
R-Q - CIVV — LE CLUB DES 100 WATTS Reprise de jeudi, 17h30.
WJBK — THE NEWS

WPTZ — PEOPLE'S COURT
WTVS — SQUARE ONE TV
WVNY — RYAN'S HOPE
CF — LA MONTAGNE DE FEU
TSN — SPORTSDESK

12h10
WJBK — ACROSS THE FENCE

12h12
CJPM - CFER — DEVINE QUI VIENT DINER? (1h.18)

12h15
CKRS - CBFT — L'ESPACE D'UNE VIE (5e de 6). A la fin de la guerre, Emma fait la connaissance du major australien Paul McGill. Elle connaît, grâce à lui, l'amour qu'elle s'est ingénie à exclure de sa vie. Il est cependant marié et sa femme, catholique, refuse de divorcer. (1h.) REPRISE

12h30
CFRS — LE GRAND JOURNAL
CFCF — PULSE 12.30
R-Q - CIVV — 5 POUR 1 Reprise de jeudi, 17h00.
WJBK — THE YOUNG & THE RESTLESS (1h.)
WPTZ — SUPERIOR COURT
WTVS — NEW SOUTHERN COOKING WITH NATHALIE DUPREE
WVNY — LOVING
CF — A.Z.
TSN — FELT FORUM BOXING (R) (2h.30)

12h40
SE — JEUX D'ARTIFICES (1h.40)

13h00
CBJET - WVNY — ALL MY CHILDREN (1h.)
CFRS — LES P'TITES VUES LE CHAT BOTTE FAIT LE TOUR DU MONDE-LE RETOUR DU CHAT BOTTE. (2h.)
CFCF — LIFETIME (1h.)
R-Q - CIVV — AUTREMENT DIT (1h.) Reprise de jeudi, 18h30.
WPTZ — DAYS OF OUR LIVES (1h.)
WTVS — MATH WORKS
CF — HIBOU CHOU GENOU
FC — THE INVISIBLE KID (2h.)

13h15
CKRS - CBFT — LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE (5e de 6). Pendant qu'Ovide fait sa tournée sur la Côte Nord pour vendre ses montres et ses bijoux, Stan Labrie en profite pour entraîner Rita dans un pique-nique avec d'anciens amis. Au retour de son voyage, Ovide apprend que sa femme le trompe pour de l'argent. Dégouté, il reprend la route en compagnie de la jeune serveuse de Chez Gérard qui semble bien comprendre le désarroi d'Ovide. (1h.) REPRISE

13h30
CJPM — HÔPITAL GÉNÉRAL
CFER — DU CINÉMA S.V.P. SAUVEZ LE NEPTUNE. (2h.)
WJBK — THE BOLD AND THE BEAUTIFUL
WTVS — RAMONA
CF — ZOOBILEE ZOO

14h00
CBJET — CANADIAN REFLECTIONS
CFCF - WPTZ — ANOTHER WORLD (1h.)
CJPM — AIMER
R-Q - CIVV — POINTS DE VUE (1h.)
WJBK — AS THE WORLD TURNS (1h.)
WTVS — SESAME STREET (1h.)
WVNY — ONE LIFE TO LIVE (1h.)
CF — CLAMECY AU ROYAUME DES ROULIS

14h15
CKRS - CBFT — CINÉMA L'EMPE-REUR DU PEROU. (1h.45)
CF — MADAME PEPPERPOTE

14h20
SE — JUSTICE AMERICAINE (1h.35)

14h30
CBJET — TALKABOUT
CJPM — K-2000 UNE NOUVELLE AMITIE avec David Hasselhoff et Edward Mulhare. — Michael recherche les auteurs d'un important vol d'explosifs très puissants. (1h.)
CF — LES CONTES DE LA FORÊT VERTE

15h00
CBJET - WJBK — GUIDING LIGHT (1h.)
CFRS — MARGUERITE ET COMPAGNIE Le couple de la semaine, Restaurants, La revue des revues, sports/loisirs, L'invité de la semaine et Le courrier de Marguerite. (1h.) En re-

prise lundi prochain 11h00.
CFCF — GENERAL HOSPITAL (1h.)
R-Q - CIVV — CORPS VIVANT LE SOUFFLE, C'EST LA VIE. Reprise de samedi, 13h00.
TV5 — L'INFO-5 (PREMIÈRE ÉDITION)
WPTZ — DUCK TALES
WTVS — ZOOBILEE ZOO
WVNY — JEM
CF — L'HIVER ET NOËL
FC — THE INVISIBLE STRANGLER (1h.30)
TSN — TSN'S SOCCER NEWS (R) (1h.)

15h30
CJPM — C'EST DÉJÀ DEMAIN
CFER — LE MONDE P.M.
R-Q - CIVV — L'OISEAU BLEU
TV5 — VIVA (1h.) Reprise de jeudi, 20h00.
WPTZ — MIGHTY MOUSE
WTVS — ANOTHER PAGE
WVNY — DENNIS THE MENACE
CF — LA GARDERIE DES AMIS

15h45
CF — PADDINGTON

15h55
SE — LE MONDE MERVEILLEUX DES FRÈRES GRIMM (2h.10)

16h00
CKRS - CBFT — FELIX ET CIBOU-LETTE
CBJET — THE FACTS OF LIFE REPRISE
CFRS — LA FOURCHETTE D'OR
CFCF — CFCF HOLIDAY SPECIAL MOVIE EWOKS: THE BATTLE FOR ENDOR. (2h.)
CJPM — LE VILLAGE DE NATHALIE REPRISE
CFER — LES P'TITS BONSHOMMES
R-Q - CIVV — LES JEUX DE LA VIE Une émission spéciale de Noël avec une famille de trois générations de musiciens. (1h.)
WJBK — LITTLE HOUSE ON THE PRAIRIE (1h.)
WPTZ — THE OPRAH WINFREY SHOW (1h.)
WTVS — ECONOMICS U.S.A.
WVNY — THE REAL GHOSTBUSTERS
TSN — WINDMILL RACING (R)

16h30
CKRS - CBFT — AU JEU Des enfants de 10 à 12 ans rivalisent d'habileté dans divers jeux. Anim.: Josée Cusson et Jean-François Cartier. De l'école Gentilly à Longueuil.
CBJET — VIDEO HITS (1h.)
CFRS — PUZZLE
CJPM - CFER — DE BONNE HUMEUR (1h.)
TV5 — HISTOIRE NATURELLES Reprise du jeudi, 23h00.
WTVS — AN AMERICAN CHRISTMAS
WVNY — C.O.P.S.
CF — MÉMOIRE VIVE
FC — THE MOSQUITO COAST (2h.)
TSN — THOROUGHbred SPORTS DIGEST (R)

17h00
CKRS - CBFT — DU TAC AU TAC LE BEL ÂGE. Jean-Jacques (Roger Le Bel) a un coup de vieux. Gaétan (Normand Chouinard) lui donne sa carte de l'âge d'or, ce qui ne l'aide pas. REPRISE
CFRS — 100 LIMITE
R-Q - CIVV — 5 POUR 1

TV5 — PAPIER GLACE
WJBK — NEWHART
WPTZ — PHIL DONAHUE (1h.)
WTVS — THE WRITE COURSE. AN INTRODUCTION TO COLLEGE COMPOSITION (1h.)
WVNY — THREE'S A CROWD
CF — LES AMIS RATONS
TSN — DRAG BOAT RACING SERIES (Pd) Les IHBA New York Seltzer Fall Nationals, en provenance de Castaic, Californie. (1h.)

17h30
CKRS - CBFT — A PLEIN TEMPS AU PAYS DU MENSonge. Josette (Hélène Mercier) apprendra à ses dépens qu'il vaut mieux faire face à la réalité que de mentir.
CBJET — KATE & ALLIE REPRISE
CFRS — LE GRAND JOURNAL
CJPM - CFER — FAIS-MOI UN DESSIN
R-Q - CIVV — LE CLUB DES 100 WATTS
TV5 — BONJOUR, BON APPÉTIT Le cassoulet de poisson.
WJBK — THE COSBY SHOW
WVNY — WIN, LOSE OR DRAW
CF — LABO LABO

18h00
CKRS — LE 18 HEURES (1h.)
CBJET — NEWSWATCH (1h.)
CFRS — ACTION REACTION
CFCF — PULSE (1h.)
CJPM — ICI MONTRÉAL
CFER — LE MONDE
CBFT — MONTRÉAL CE SOIR (1h.)
R-Q - CIVV — PASSE-PARTOUT DANS LA NEIGE.
TV5 — RÉCREATION
WJBK — THE NEWS (1h.)
WPTZ — NIGHTLY NEWS ON 5
WTVS — SNEAK PREVIEWS
WVNY — NEWSCENTER 22
CF — DISNEY POUR TOUS! WINNIE L'OURSON.
TSN — BEST OF AMERICAN MUSCLE MAGAZINE (Pd) Anim.: Trent Mitchell.

18h05
SE — DANIEL LEMIRE (1h.05)

18h30
CFRS — COUP DE Foudre
CJPM - CFER — CHARIVARI Inv.: Line Taillon, Denis Trudel et Louis Gendreau.
R-Q - CIVV — AUTREMENT DIT (1h.)
TV5 — DES CHIFFRES ET DES LETTRES
WPTZ — NBC NIGHTLY NEWS
WTVS — THE NIGHTLY BUSINESS REPORT
WVNY — ABC WORLD NEWS
CF — BIBI ET GENEVIEVE
FC — WATER (1h.30)
TSN — SPORTSDESK

19h00
CKRS - CBFT — LE TEMPS D'UNE PAIX REPRISE
CBJET — EMPTY NEST Avec Richard Mulligan. (1h.)
CFRS — LOOK 89 Anim.: Marcel Pelchat. L'occasion de vivre ses fantasmes! Hôtels de luxe, derniers lieux à la mode, grands restaurants, boutiques exclusives, salons de beauté, transformation de la tête aux pieds, cadeaux sensationnels. Pour l'espace d'une journée, l'opulence est à la portée de tous.
CFCF — ENTERTAINMENT TONIGHT Le dernier film de Jane Seymour. Keys to Freedom.
CJPM — CINÉMA S.O.S. FAN-

TOMES. (2h.) ATTENTION: les émissions ALF et MIAMI sont retirées exceptionnellement.
CFER — K-2000 UNE NOUVELLE AMITIE avec David Hasselhoff et Edward Mulhare. — Michael recherche les auteurs d'un important vol d'explosifs très puissants. (1h.)
TV5 — JOURNAL TELEVISIONÉ DE A2 En reprise à 23h30.
WJBK — THE CBS EVENING NEWS WITH DAN RATHER
WPTZ — USA TODAY En reprise à 03h30.
WTVS — OFF THE RECORD
WVNY — WHEEL OF FORTUNE
CF — LA ROUTE DE L'AMITIE
TSN — TSN'S SOCCER NEWS (R) (1h.)

19h10
SE — LA BAMBAM (1h.50)

19h28
CFRS — LE TIRAGE LA QUOTIDIENNE

19h30
CKRS - CBFT — LA COUR EN DIRECT MANTEAU DE FOURRURE / REMBOURSEMENTS DE COURS. Anim.: Me Jocelyne Jarry. L'Honorable Paul Robitaille, un juge à la retraite, entend des causes reliées à la vie quotidienne.
CBJET — THE GOLDEN GIRLS Avec Bea Arthur, Rue McClanahan, Betty White et Estelle Getty.
CFRS — LA GUERRE DES SEXES Anim.: Louise Deschâtelets et Guy Fournier. Un quiz mettant à l'épreuve les préjugés, les connaissances, la rapidité d'esprit et l'humour des partenaires. (1h.)
CFCF — CTV SPORTS SPECIAL WORLD CUP OF FIGURE SKATING. Avec Elizabeth Manley, Brian Pockar et Toller Cranston, en provenance de l'Ottawa Civic Centre. (1h.30)
R-Q - CIVV — L'INDICE PLUS
TV5 — L'INFO-5 (2e ÉDITION)
WJBK — HOLLYWOOD SQUARES
WPTZ — JEOPARDY!
WTVS — SANTA CLAUS IS ALIVE AND WELL AND LIVING IN DETROIT
WVNY — A CURRENT AFFAIR
CF — TELE-HIBOU

20h00
CKRS - CBFT — BARBARA HUTTON, LA PAUVRE PETITE FILLE RICHE (Dern. de 6). Avec Farrah Fawcett, David Ackroyd et Stéphane Audran. — 1956. Barbara marie le baron Von Kraum, qu'elle savait être homosexuel. De plus en plus dépendante de l'alcool et des médicaments, elle vit successivement en Italie, au Mexique puis au Maroc. Elle est séduite par un opportuniste qu'elle marie. Lance meurt à 21 ans dans un accident d'avion. Elle revient aux États-Unis. (1h.)
CBJET — MOVIE MEET ME IN ST. LOUIS. (2h.)
CFER — MIAMI LES GRANDES QUESTIONS avec Don Johnson et Philip Michael Thomas. (1h.)
R-Q - CIVV — DROIT DE PAROLE AURIEZ-VOUS AIME AVOIR UN JUMENT? Anim.: Claire Lamarche. (1h.)
TV5 — MONTAGNE
WJBK — CBS SPECIAL GARFIELD CHRISTMAS SPECIAL. Garfield, le chat le plus matérialiste de la planète, se rend à la campagne pour Noël, accompagné de Jon et Odie.
WPTZ — BLUE CROSS AND BLUE SHIELD PROUDLY PRESENT THE

16 — LE QUOTIDIEN, vendredi 23 décembre 1988

TELESAG	VIDEO DERY	CABLOVISION ALMA	TELEVAL	DOLBEAU TV SERVICE INC.	GAGNON TV LTEE
R-Q 2	WDW 2	R-Q 2	R-Q 2	TV 5 2	TVC 2
CKRS 3	CKRS 3	CKRS 3	CKRS 3	WPTZ 3	CKRS 3
Polies annonces 4	Polies annonces 4	Famille 4	CBJET 5	CFRS 4	WPTZ 4
CBJET 5	TV 5 4	CBJET 5	Canal Famille 6	CJPM 5	TV 5 5
CFRS 7	FAMILLE 7	Info Vision 6	CFRS 7	R.Q. 6	CJPM 6
TV 5 9	CFRS 7	CFRS 7	TV Comm 6	CKRS 7	CFRS 7
CJPM 10	METEO MEDIA 8	Chambre des communes 8	TV 5 6	Infovision 8	CBJET 8
CFCF 11	R-Q 9	R-Q 9	CFCF 11	CFCF 8	WVNY 9
Infovision 12	CJPM 10	CJPM 10	TV Comm 6	CBJET 11	FAMILLE 10
TVC 13	WVNY 14	Télé-annonces 10	Much Music 17	WVNY 12	R-Q 11
WVNY 14	WTVS 15	CFCF 11	TSN 19	CFER 12	CFCF 12
WTVS 15	WJBK 16	Méto-Média 12	CBFT 21	TSN 12	CBJET 12
WJBK 16	WPTZ 17	TVC 13	WPTZ 25	WVNY 12	R-Q 13
WPTZ 17	TELE 17	TV 5 15	WVNY 25	SE 17	SE 18
UNIVERSITE 18	CHCH 17	WPTZ 16	PLUS 20	Much Music 19	MUCH MUSIC 19
CBFT 19	CITV 18	WTVS 17	FAMILLE 22	TSN 20	Musique Plus 20
Musique Plus 20	CBC 19	WJBK 18	Télé Université 23	TSN 20	TSN 21
CFER 21	WXYZ 20	WVNY 19	SE 24	CBFT 27	
Télé achat 22	Bourse de Montréal 21	Musique Plus 20	FC 25	WJBK 28	
SE 23	WTVS 22	CBFT 21	FC 25		
Much Music 24	FC 25	TSN 22	CBC North 26		
FC 25	BCTV 24	C.A.N.A.L. 23			
TSN 26	FC 25	SE 24			
FAMILLE 27	TSN 26	FC 25			
Méto-Média 28	CNN 27				
Vision TV 29					
Chambre des communes 30					
CBC North 31					
Bourse de Montréal 32					
Environnement 33					
CHSC 34					
Magnétique 35					

En bref

Sacha Distel à l'amende

NEVERS, France (AP) — Un mois de prison avec sursis, 3.000 F (\$600 can.) d'amende, six mois de suspension de permis: tel est le jugement rendu jeudi lors d'une audience du tribunal correctionnel de Nevers (Nièvre) à l'encontre du chanteur Sacha Distel pour sa responsabilité dans l'accident de la route dans lequel l'actrice Chantal Nobel avait été gravement blessée.

Le chanteur a annoncé le même jour par l'intermédiaire de son avocat son intention de faire appel de ce jugement, usie avait été mis en délibéré depuis le 8 décembre.

Sacha Distel a par ailleurs été condamné à verser le franc symbolique à Chantal Nobel au titre du préjudice moral,

comme l'avait demandé Me Dreyfuss, l'avocat de l'héroïne du feuilleton "Chateaufallon" de la télévision française.

Il est vrai, comme on avait pu l'apprendre lors de l'audience, que l'actrice avait déjà touché 10 millions de F (\$2 millions can.) de la compagnie d'assurances du chanteur.

Ainsi prend donc fin cette affaire qui avait débuté un soir d'avril 1985 sur la RN7 près de Cosne-sur-Loire (Nièvre) par un terrible accident qui avait brisé la carrière de Chantal Nobel. Le tribunal de Nevers a suivi les réquisitions du procureur Lebrun qui avait requis une courte peine de prison assortie d'une suspension de permis de sept à huit mois et d'une amende en rapport avec la faute: en l'occurrence, défaut de maîtrise du véhicule.

Ciné-télé

VENDREDI
 23 DÉCEMBRE

10h00

CJPM — C'EST DANS LA POCHE MATHILDA (5) (Mathilda), E.-U. 1978. Comédie de D. Mann avec Elliott Gould, Clive Revill et Robert Mitchum. — Un ex-pugiliste anglais arrive à New York avec un kangourou boxeur qu'il propose comme adversaire à des champions. — Idée de base amusante. Mise en scène adéquate. Humour quelque peu lourd. Interprétation routinière. — E. (2h.)

13h00

CFRS — LE CHAT BOTTÉ FAIT LE TOUR DU MONDE (6) Jap. 1984. Dessins animés de H. Shidara. — Un chat débrouillard parle qu'il peut faire le tour du monde en 80 jours. — Adaptation fantaisiste d'un roman de Jules Verne. Récit simpliste. Humour forcé. Graphisme peu soigné. Ensemble plus agité qu'animé. — E. ET: LE RETOUR DU CHAT BOTTÉ Jap. Film d'animation. — Pero, le chat botté, doit aller vivre dans l'ouest du pays pour fuir les tueurs de son roi. L'aventure et de nouveaux amis l'attendent sur son chemin. (2h.)

13h30

CFER — SAUVEZ LE NEPTUNE (5) (Gray Lady Down), E.-U. 1978. Drame de D. Greene avec Charlton Heston, David Carradine et Stacy Keach. — Les manoeuvres entreprises pour sauver l'équipage d'un sous-marin échoué au fond de la mer. — Quelques aspects documentaires intéressants. Personnages stéréotypés. Réalisation conventionnelle. Interprétation honorable. — E. (2h.)

14h15

CKRS - CBFT — L'EMPEREUR DU PÉROU (4) (Odyssey of the Pacific), Can. 1981. Conte de F. Arrabal avec Mickey Rooney, Jonathan Starr et Anick. — Un vieux cheminot et deux enfants décident d'aider un jeune réfugié cambodgien à retrouver sa mère restée au Cambodge. — Histoire fantaisiste nourrie de gentillesse et de rêves puérils. Mise en scène pertinente. Naïvetés amusantes. Interprétation sympathique. — E. (1h.45)

19h00

CJPM — S.O.S. FANTÔMES (4) (Ghostbusters), E.-U. 1984. Comédie fantaisiste de I. Reitman avec Bill Murray, Sigourney Weaver et Dan Aykroyd. — Des experts en phénomènes paranormaux se lancent en affaires comme chasseurs de fantômes. — Parodie inventive au ton impertinent. Trucages impressionnants. Effets grotesques. Mariage habile de la techni-

que et du comique. Jeu réjouissant de B. Murray. — A. (2h.)

20h00

TV5 — LA DECHIRURE (4) Fr. 1982. Drame d'espionnage de F. Apprederis avec Maurice Ronet, Mimsy Farmer et Jacques Richard. — Au cours d'une mission, un agent secret vient à remettre en cause son métier et sa vie. — Sujet traité de façon intéressante. Mise en scène contrôlée. Interprètes de valeur. Film tourné pour la télévision. (1h.30)

23h05

R.-Q. - CIVV — SALUT VICTOR (1h.30) Voir jeudi, 21h00.

23h30

CFRS — LES PARAPLUIES DE CHERBOURG (2) Fr. 1963. Comédie musicale de J. Demy avec Catherine Deneuve, Nino Castelnuovo et Anne Vernon. — Une jeune fille s'empare d'un parapluie qui doit bientôt la quitter pour l'Algérie. — Thème mélodramatique. Traitement d'une grande fraîcheur. Musique et images harmonieusement conjuguées. Dialogues entièrement chantés. Interprétation charmante. (2h.05)

23h50

CKRS - CBFT — OÙ EST PARSIFAL? (5) (Where is Parsifal?), G.-B. 1984. Comédie burlesque de H. Helman avec Tony Curtis, Cassandra Domencia et Donald Pleasence. — Un châtelain, criblé de dettes, tente de conserver ses biens en cherchant à vendre une machine projetant des slogans dans le ciel. — Scénario délirant. Traitement peu original. Mise en scène assez neutre. Interprétation inégale. (1h.50)

00h00

CJPM — LA POUDRE D'ESCAMPETTE (4) Fr. 1971. Aventures de P. de Broca avec Marlène Jobert, Michel Piccoli et Michael York. — Dans le désert de Lybie, pendant la dernière guerre, deux hommes et une femme sont pourchassés par les Allemands qui les prennent pour des espions. — Récit longuet mais pittoresque. Humour constant. Réalisation détendue. Fine interprétation. (2h.35)

01h10

CFER — LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (4) Fr. 1982. Comédie de J.-M. Poiret avec Thierry Lhermitte, Anémone et Gérard Jugnot. — La veille de Noël, divers incidents perturbent le travail des employés d'une association d'aide aux désespérés. — Adaptation d'un spectacle de café-théâtre. Suite de situations outrées. Humour grinçant. Mise en scène plus ou moins inventive. Interprétation drôlement caricaturale. (2h.)

SEASON'S GREETINGS SPECIAL. Spectacle de chants de Noël en provenance du Symphony Hall de Boston avec le Boston Pops Orchestra, Andy Williams, John Candy et de nombreux autres. (1h.)

Bandes dessinées

BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



Hornets de Charlotte reçoivent les Bulls de Chicago. (2h.30) EN DIRECT

(1h.45)

22h00

CKRS - CBFT — LE TÉLÉJOURNAL
CBJET — THE NATIONAL
CFRS — SURPRISE PARTY Soirée folklorique des Fêtes, avec André Lejeune, Angèle Arsenault, Breton-Cyr, Denis Côté, Félix Leblanc, Louise Mailhot, Jean-Pierre Légaré et Yves Gussippe Rousseau. (1h.)
CJPM - CFER — AD LIB (1h.)
R.-Q. - CIVV — PARLER POUR PARLER VICTIME DE L'IVRESSE AU VOLANT. Anim.: Janette Bertrand. Des victimes d'accidents de la route provoqués par des conducteurs en état d'ébriété nous parlent de leur sentiment à l'égard de cet événement qui a changé leur vie. (1h.) En reprise dimanche suivant à 20h00.
WTVS — THE WORLD AT WAR (1h.)
WVNY — 20/20 Emission d'information avec Hugh Downs et Barbara Walters. (1h.)

22h22

CBJET — THE JOURNAL

22h25

CKRS - CBFT — LE POINT

22h30

TV5 — SACRÉE SOIRÉE Anim.: Jean-Pierre Foucault. Inv.: L'Affaire Luis Trio, Jean-Michel Jarre, Sheila, Serge Gainsbourg et Guesh Patti. (1h.)
TSN — SPEEDWEEK (Pd)

23h00

CKRS - CBFT — LA MÉTÉO
CBJET — NEWSWATCH
CFRS — SPORTS PLUS En reprise à 02h05.
CFCF — CTV NATIONAL NEWS
CJPM - CFER — LES NOUVELLES TVA
R.-Q. - CIVV — LES TIRAGES DE LA LOTO-QUÉBEC
WJBK — THE NEWS
WPTZ — NEWS 5 NIGHTSIDE
WTVS — BILL MOYERS' WORLD OF IDEAS
WVNY — NEWSCENTER 22
SE — LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (1h.45)
TSN — SPORTSDESK

23h05

CKRS - CBFT — LES NOUVELLES DU SPORT
R.-Q. - CIVV — CINÉ-CINÉMA SALUT VICTOR (1h.30) Reprise de jeu-

di, 21h00.

23h20

CKRS - CBFT — A PREMIÈRE VUE, MAGAZINE Reprise de jeudi, 17h30.

23h25

CJPM - CFER — FRANC PARLER Avec Jacques Morency.

23h30

CBJET — GOOD ROCKIN' TONITE Avec Stu Jeffries. (1h.)
CFRS — BLEU NUIT LES PARAPLUIES DE CHERBOURG. (2h.05)
CFCF — PULSE
TV5 — JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Reprise de 19h00.
WJBK — NIGHT COURT
WPTZ — THE TONIGHT SHOW (1h.)
WTVS — NEVER THE TWAIN
WVNY — ABC NEWS NIGHTLINE
FC — WHO'S THAT GIRL (1h.45)
TSN — CANADIAN SPORTFISHING (R)

23h35

CJPM — ICI MONTREAL
CFER — LE MONDE REGIONAL

23h45

CJPM - CFER — LES SPORTS

23h50

CKRS - CBFT — CINÉMA OU EST PARSIFAL? (1h.50)

00h00

CFCF — IT'S GARRY SHANDLING'S SHOW
CJPM — CINÉ-LUNE LA POUDRE D'ESCAMPETTE (2h.35)
CFER — MONGRAIN DE SEL Reprise de 8h15.
TV5 — RADIO FRANCE INTERNATIONALE (14h.)
WJBK — CBS LATE NIGHT OULAND. (2h.06 appr.)
WTVS — AUSTIN CITY LIMITS (1h.)
WVNY — MONSTERS
TSN — EUROPA CANOE CUP (R) (1h.)

00h30

CBJET — THE MAN FROM U.N.C.L.E. THE ODD MAN AFFAIR. (1h.)
CFCF — CINÉMA 12 MIRACLE ON 34TH STREET. (2h.)
WPTZ — LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN (1h.)
WVNY — GOVERNMENT GRANTS

00)45

CFER — LE MONDE Reprise du bulletin de 18h00.
SE — LE TEMPLE D'OR (1h.45)

01h00

WTVS — THE LONESOME PINE SPECIALS (1h.)
TSN — PSAA PRO TOUR SURFING FINALS (R) (1h.)

01h10

CFER — CINE PLUS LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (2h.)

01h15

FC — RUTHLESS PEOPLE (1h.45)

01h30

WPTZ — FRIDAY NIGHT VIDEOS (1h.)

01h35

CFRS — LE GRAND JOURNAL Reprise de 21h30.

02h00

WTVS — GOLDEN YEARS OF TELEVISION (1h.)
TSN — SPORTSDESK

02h05

CFRS — SPORTS PLUS Reprise de 23h00.

02h30

CFCF — DOUBLE FEATURE SUMMERTIME (2h.)
WPTZ — FREDDY'S NIGHTMARE (1h.)
SE — L'APICULTEUR (2h.30)
TSN — NBA BASKETBALL (R) (2h.)

03h00

WTVS — UPSTAIRS, DOWNSTAIRS (1h.)
FC — HOWIE MANDEL'S NORTH AMERICAN WATUSI TOUR (1h.)

03h30

WPTZ — USA TODAY Reprise de 19h00.

04h00

WTVS — THE MACNEIL/LEHRER NEWS HOUR (1h.) Reprise de 21h00.
FC — SURRENDER (2h.)

04h30

CFCF — MAGNUM P.I. (1h.)
TSN — CANADIAN SPORTFISHING (R)

Avec 19.7 heures d'écoute par semaine

Les Québécois aiment bien la radio

OTTAWA (PC) — Les Canadiens ont écouté la radio durant une moyenne de 18.8 heures par semaine en 1987 et ce sont les stations offrant du rock doux contemporain qui ont été les plus écoutées.

Selon M. Anthony Young, directeur, analyse de la clientèle de la radio et de la télévision au sein de Statistique Canada, la moyenne hebdomadaire est demeurée assez stable au cours des six dernières années; elle a en effet varié entre 18.4 et 19 heures par semaine.

Un Canadien sur quatre a écouté les stations offrant du rock doux destiné à la génération des yuppies, a permis d'établir un sondage effectué en trois semaines à l'automne de 1987.

En deuxième position, avec 21.1 pour cent des auditeurs, suivaient les stations modérées présentant surtout des chansonnettes des bars et des

grands orchestres de jazz d'avant les années 1960. Puis venaient ensuite les stations de musique country avec 11.4 pour cent de l'auditoire; les stations faisant surtout jouer des microsillons rock avec 9.7 pour cent; les stations de musique d'ambiance avec 9.3 pour cent; Radio-Canada avec 9.0 pour cent; et les stations présentant la liste des 40 grands succès avec 6.8 pour cent.

Les femmes sont portées à écouter la radio plus que les hommes, a souligné M. Young au cours d'une interview.

Pourquoi? Parce qu'elles sont moins nombreuses sur le marché du travail, parce qu'elles passent plus de temps à la maison ou parce qu'elles ont plus de temps libre? M. Young n'a pas voulu exposer son opinion personnelle sur le sujet.

Québec en tête

Les hommes adultes ont écouté la radio durant 19.6 heures par semaine, les femmes adultes durant 21.7 heures par semaine, surtout des stations de musique populaire légère et modérée.

Les adolescents ont consacré 12 heures par semaine à écouter la radio leur offrant particulièrement les grands succès, du rock doux et des microsillons rock. Ils fuient Radio-Canada et la musique d'ambiance comme la peste.

Les enfants ont écouté la radio durant 5.8 heures par semaine, surtout du rock doux et les grands succès.

Les habitudes d'écoute variaient considérablement selon les provinces, le degré d'éducation et l'emploi, a indiqué M. Young.

Les habitants du centre du Canada étaient ceux qui écoutaient le plus la radio. Les On-

tariens ont écouté la radio 19 heures par semaine et les Québécois 19.7 heures par semaine. Ces derniers étaient les plus grands auditeurs de radio au pays.

A Terre-Neuve, on n'a écouté la radio que 15.1 heures par semaine; dans les autres provinces, la moyenne variait entre 17.1 et 18.4 heures.

L'analyse du sondage démontre que la popularité de Radio-Canada augmente selon le niveau d'éducation et la situation professionnelle. Les diplômés d'université préfèrent Radio-Canada et écoutent la musique country très rarement.

Selon l'éducation

Les finissants de cégeps préfèrent du soft rock et évi-

tent la musique d'ambiance ainsi que Radio-Canada. Les finissants du secondaire choisissent les stations offrant du soft rock et des musiques modérées tout en écoutant rarement la musique d'ambiance et les stations de microsillons rock.

De même, Radio-Canada est la station la plus populaire auprès des professions libérales et des groupes reliés aux activités artistiques qui accordent parfois quelque temps à l'audition de soft rock.

Ce sont les gens travaillant dans les industries primaires, comme dans les mines et sur les fermes, qui préfèrent les stations où la musique country occupe le premier rang. Les journalistes et les gens des services écoutent surtout du soft rock.

Télélatino

Le CRTC a renouvelé le permis pour cinq ans

HULL (PC) — Le CRTC n'a renouvelé que pour cinq mois, au lieu des cinq ans réclamés, le permis du canal spécialisé Telelatino, destiné aux communautés hispaniques et italiennes.

Le CRTC a expliqué sa décision par la carence qui, selon lui, marque la qualité et la quantité des émissions canadiennes de Telelatino.

Le canal spécialisé s'était engagé à assurer un

contenu canadien de 10 pour cent, mais il n'a atteint que 3.3 pour cent en 1986 et 8.8 pour cent au cours de la première moitié de 1988.

Telelatino devait consacrer 43 pour cent de son budget d'émissions à des programmes canadiens, mais la moyenne n'a été que de 14.5 pour cent au cours des cinq dernières années.

Le canal spécialisé a révisé ses engagements, jeudi, et a offert un contenu

canadien de 10 pour cent, avec 14.1 pour cent du budget d'émissions aux programmes canadiens.

Deux commissaires, Mme Monique Coupal et M. Edward Ross, ont voté en faveur du non-renouvellement pur et simple du permis à Telelatino. La majorité des commissaires, cependant, ont approuvé le renouvellement, mais pour la courte période de cinq mois.



FOYER — Le colore Douglas «Coco» Léopold se la coule douce dans son petit «home» maintenant qu'il vit en Europe. Si plusieurs semblaient énervés par lui quand il écumait Mon-

tréal, certains trouvent la vie un peu triste depuis qu'il est parti. Comme on peut le voir, la simplicité lui va bien.

GOLF GOLF GOLF GOLF

UNE SEMAINE DE GOLF



CASA de CAMPO

REPUBLIQUE DOMINICAINE

DEPART DE MONTREAL LE 15 JANVIER

RETOUR LE 22 JANVIER

(8 JOURS - 7 NUITS)

1,149⁰⁰\$ PAR PERSONNE

Transport aéroport-hôtel inclus.
Taxes d'aéroport et frais de service en sus
(2 semaines, prix sur demande)

- 7 nuits en villa partagée
- Pro de golf accompagnateur
- Golf illimité sur 2 magnifiques parcours
- Voiturette électrique partagée pour un 18 trous quotidiens
- Balles de pratique incluses
- Entretien et entretien des bâtons
- Cocktail de bienvenue
- Petit déjeuner complet tous les matins

Sears attribuera sur place un ensemble de golf complet à un(e) des participants(es).

UNE COLLABORATION

Agence de voyages

SEARS

Jet vacances

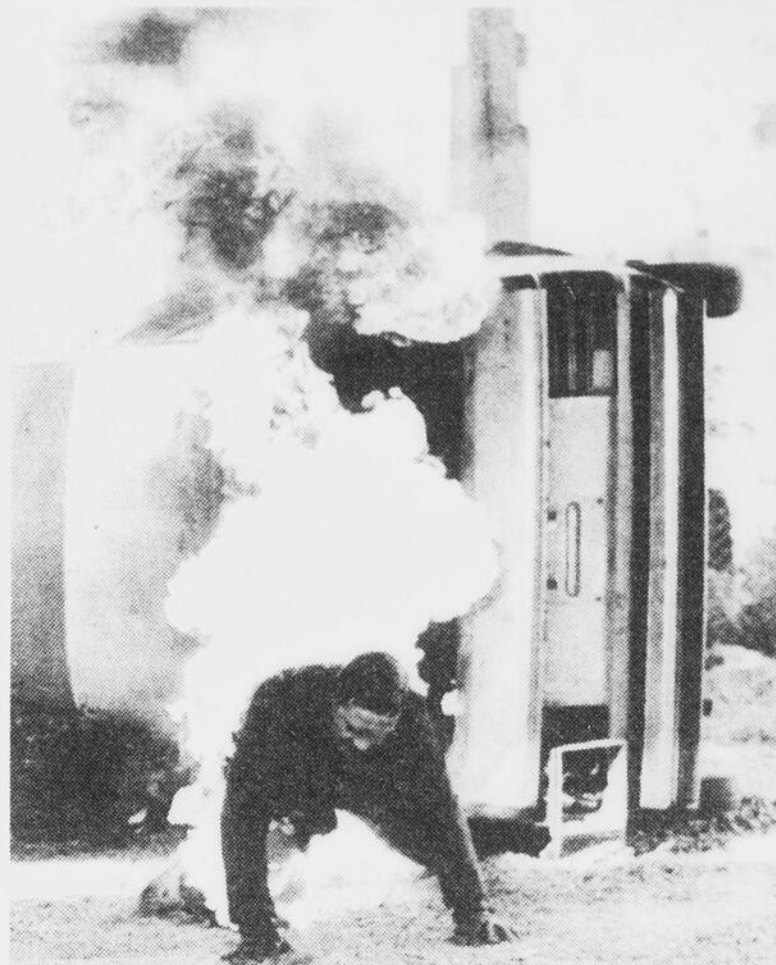
SEARS

Pour réservations: 549-2128 Madeleine Godin

Un(e) participant(e) pourrait se voir remettre le coût de son voyage.
Si réservation avant le 30 novembre - 3 chances
Si réservation avant le 20 décembre - 2 chances
Si réservation avant le 12 janvier - 1 chance



Arts et spectacles



TRAVAIL — Si vous êtes jeune, un vrai dur, et que vous avez \$1,000, Bob Parr peut vous enseigner tous les trucs du métier. Il s'agit du travail de cascadeur. Bob Parr a enseigné et travaillé dans plus de 200 films, émissions de télévision et dans des commerciaux. Se laisser caresser par les flammes est un jeu d'enfant pour lui.

En bref

Cassettes vidéos

MONTREAL (PC) — Huit centres de location de cassettes vidéo de la région de Montréal et Laval ont reçu mercredi soir la visite des policiers de l'Escouade des moeurs de la Sûreté du Québec, qui y ont saisi 319 cassettes et de l'équipement pour une valeur de \$35,000. Quatre personnes, trois hommes et une femme, devront répondre de 319 accusations sur la loi des droits d'auteur, ainsi que d'accusations de fraude, complot, contrefaçon d'une marque de commerce et possession de biens criminellement obtenus. Le principal suspect dans cette affaire, rapporte la SQ, alimentait des centres de location de copies de vidéo pornographiques à une vingtaine de dollars pièce.

Dali hospitalisé

BARCELONE (AFP) — Le peintre espagnol Salvador Dali a été transporté d'urgence, jeudi soir peu avant minuit, à l'hôpital régional de Figueras, où il a été placé en observation, apprend-on de source médicale.

Aucun diagnostic n'avait été rendu public à 01h30 locale du matin, indique la

même source, qui a toutefois précisé que le peintre a été hospitalisé à la suite d'une hémorragie stomacale dont l'origine n'a pas encore été déterminée.

L'équipe médicale qui l'a pris en charge procédait cette nuit à des examens pour déterminer la gravité de son état.

DIRECTEMENT DE "L'ATELIER GALERIE" OFFREZ UN CADEAU ORIGINAL:

*Sculpture
Émaillée*

BIJOUX - MURAL

Créations
MARLENE TREMBLAY

2769, Boul. Saguenay
Jonquière

Atelier: (418) 548-2548
Résidence: (418) 548-3025

vite le QU
abonnez-vous
Saguenay 545-4474
Lac St-Jean
Alma 668-4506
St-Félicien 679-3832

La direction et le personnel des Cinémas Odeon vous souhaite de
Joyeuses périodes des Fêtes
OUVERT TOUS LES JOURS DES 11H30

UN FILM
UN DISQUE
UN CASSE TÊTE

**LES AVENTURIERS
DU
TIMBRE PERDU**

MICHAEL RUBBO

UN FILM DE
LUCAS THALL ANTHONY ROBERT JILL STANLEY ANDREW WHITEHEAD CHEN YUAN (AO)
CATHERINE WRIGHT PAUL POPOWICH HAN YUN CHIT RUBBO JUDIS WAINWRIGHT

SOCIÉTÉ CANADIENNE
DES POSTES

PLACE DU ROYAUME

1451 BOUL. TALBOT 545-4260

Tous les jours

12h30 - 14h45 -
17h00

UNE COMÉDIE
À LA DIMENSION DU COSMOS

DAN AYKROYD KIM
BASINGER

Il a épousé une femme
EXTRAordinaire...
Une EXTRAterrestre!



**Ma belle-mère
est une
extraterrestre**

VERSION FRANÇAISE DE

PLACE DU ROYAUME

Soirs: 19h15
21h40

CINÉMA DU COMPLEXE

Samedis: 14h30, vendredi: 19h30 et
21h30, dimanche et jeudi: 19h30 et
21h30

LE DÉNOUEMENT EXPLOSIF!

MARIE-JOSÉ RAYMOND et
RENE MALO PRÉSENTENT

**LES DU
TISSERANDS POUVOIR II**

UN FILM DE
CLAUDE FOURNIER



avec GRATIEN GELINAS MICHEL FORGET
DONALD PÉRON RÉMY GIRARD DENIS BOUCHARD GÉRARD PARADIS
JULIETTE HUDY AURELIEN RECOING PIERRE CHAGNON DOMINIQUE MICHEL ANDRÉE PELLETIER
ANNE LÉTOURNEAU PAUL WEBER FRANÇOIS REEDY VLASTA VRANA JEAN DESAILLY FRANÇOIS LEMAIRE
CHARLOTTE LAURIER ELIZABETH BURR avec la participation de MADELINE ROBINSON
et GISELE CASADESUS et GABRIELLE LAZURE
produit par MARIE-JOSÉ RAYMOND et RENE MALO filmé et réalisé par CLAUDE FOURNIER
produit avec la participation financière de Téléfilm Canada et la collaboration de la Société Radio-Canada
distribué par MALO FILM DISTRIBUTION

PLACE DU ROYAUME

1451 BOUL. TALBOT 545-4260

Tous les jours: 16h30 - 19h00 - 21h30

"LE MEILLEUR FILM D'ANIMATION DU TEMPS DES FÊTES!"

— Richard Freedman, NEWHOUSE NEWSPAPER

"The Land Before Time" est une merveilleuse
odyssée lyrique... Le "Bambi" de la préhistoire!"
— Lynn Darling, NEWSDAY

"Un film d'animation charmant et adorable
qui plaira à toute la famille... du plus petit au
plus grand!"
— David Kronke, DALLAS TIMES HERALD



**PETIT-PIED,
LE DINOSAURE**

EN VERSION FRANÇAISE

"The Land Before Time"

PLACE DU ROYAUME

Tous les jours:
12h00 - 13h30 -
15h00

CINÉMA DU COMPLEXE

Samedi: 13h15, lundi au jeudi:
13h15 et 14h45

À l'occasion des Fêtes. Partez vers l'endroit
le plus merveilleux
de l'univers...

COCOON 2
EN VERSION FRANÇAISE

HORAIRE:
Tous les jours:
12h15 - 14h45 -
17h15 - 19h30 -
21h45

PLACE DU ROYAUME
1451 BOUL. TALBOT 545-4260



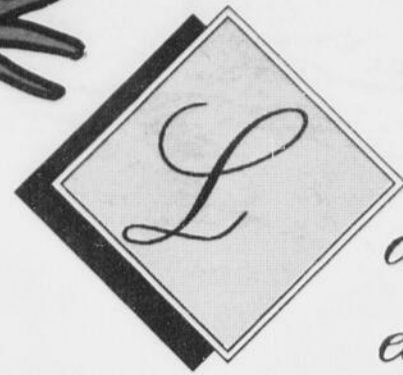
Gaston Vachon
Président directeur général
Editeur



Jacques Larouche
Trésorier contrôleur



Gisèle Thibodeau
Secrétaire de direction



*La période de Noël
est l'occasion
de faire part de notre reconnaissance.
A vous tous, chers
annonceurs et lecteurs.
Merci de nous donner la possibilité
à chaque jour de publier
un journal qui, nous
répond à vos attentes.*



Bertrand Genest
Directeur de la Rédaction



Carol Néron
Directeur de l'information
Le Quotidien



Richard Banford
Directeur de l'information
Le Progrès-Dimanche



Andrée Rainville
Directrice de l'information
Le Journal Extra



Bertrand Tremblay
Chef éditorialiste



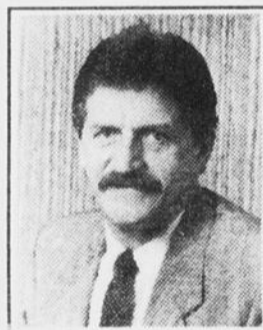
Gilles Lalancette
Chef des nouvelles
Le Quotidien



Pierre Bourdon
Chef de pupitre
Le Quotidien



Jean Simard
Directeur Ressources
humaines



Jean Tremblay
Directeur des ventes



Patrick Bourbeau
Directeur de la Publicité
Progrès-Dimanche



Jasmin Gilbert
Directeur de la Publicité
Le Quotidien



Michel Larouche
Directeur de la Publicité
Le Journal Extra



Suzie Tremblay
Adjointe à la Publicité

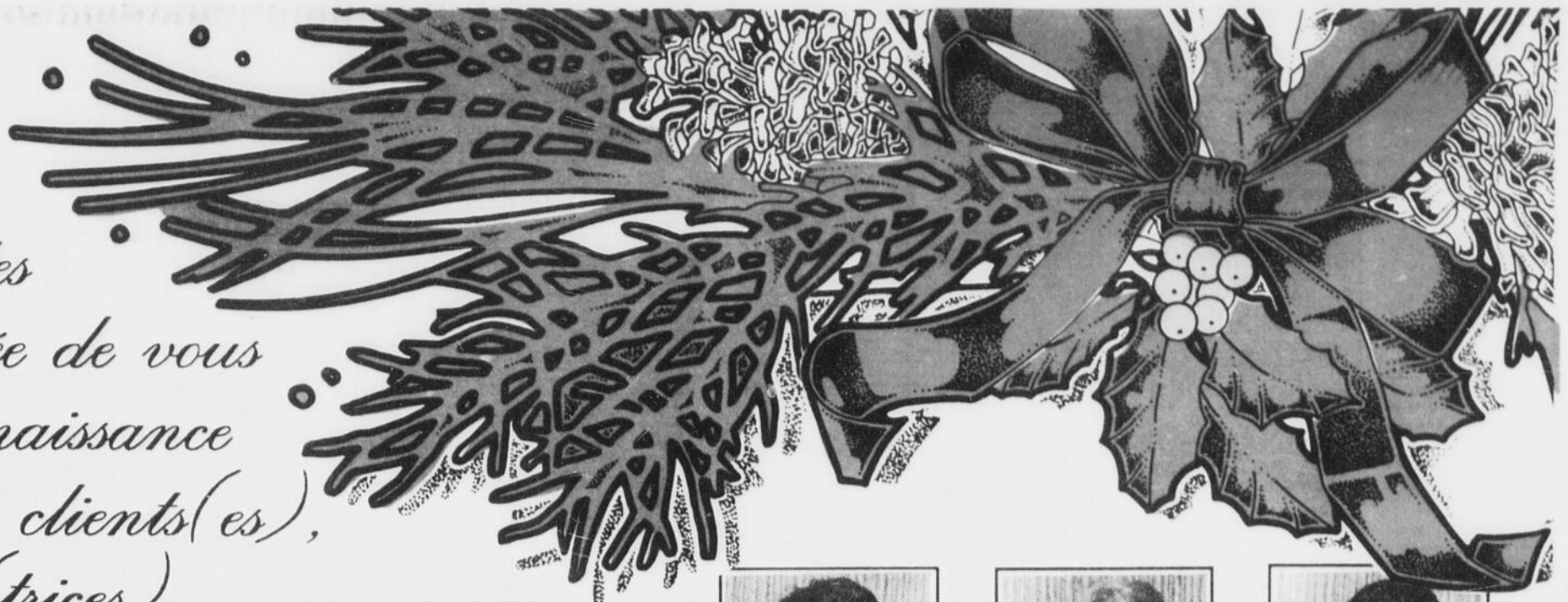
progrès-dimanche

le QUOTIDIEN

*Meilleurs Voeux pour une
bonne année 1988.*
De la part de la direction et de tout le personnel.

Estelle Plante, Lucette Lespérance, Danielle Rouleau, Johanne Lavoie, Gina Lapointe,
Nancy Bouchard, Suzanne Asselin, Christine Lemay, Ann Boulanger, Carol Morin,
Bruno Côté, Rémi Vachon, Guy Noël, Roger Châteauneuf, Jocelyn Morin, Rémi
Dufour, Clément Gauthier, Danièle Beaudoin, Christian Tremblay, Alain Pilote, Louis
Johanne Fournier, Denise Leblanc, Yves Leblanc, Linda Girard, Alain Blackburn,
Paul Chamberland, Bernard Côté, Françoise Côté, Régis Desbiens, Fernand Fillio,
Marie-Ange Houde, Léonce Hovington, Jeannine Jobin, Jacques Lambert, Lucie L
Claude Mailhot, Jeannine Morin, Claire Paquet, Jacques
Réjean Fortin Réjeanne Bouchard, Jean-Paul Bédard, Y
André Fortin, Claire Gagné, Bernard Gagné, Claude Gagné,
Florian Julien, Jean-Raymond Larouche, Dolorès M.-Desbiens,
Richard Rondeau, André Simard, Gaétan Simard, Sylvie St
Gaston Tremblay, Mario Tremblay, Manon Tremblay, Marj
Gino Boudreault, Pierre Boulay, Laurent Côté, François Co
Martin Maltais, Charles Robertson, Michel Tardif, Paul Be
Claude Petit, Daniel Prévèreau, Dany Vaillancourt, Gilles T
Cloutier, Claude Côté, Catherine Delisle, Serge Emond, Pier
Benoît Munger, Yvon Paré, Cathy Tremblay, Christine Trem
Johanne St-Pierre, Martin Tremblay, Normand Boivin, Yve
Julien Harvey, Louis-Marie Lapointe, Gilles Paradis, Den

des fêtes
 sion rêvée de vous
 reconnaissance
 chers(es) clients(es),
 lecteurs(trices).
 la chance de vous offrir,
 de la semaine,
 nous osons l'espérer,
 vos attentes.



QUOTIDIEN

le journal
 du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Extra

une Heureuse Année 1989
 et le personnel de la Maison de la Presse.

Lapointe, Carolle Lessard, Brigitte Tremblay, Martine Lacroix, Jeannine Gobeil, Col Morin, Ghislain Langevin, Gervais Blackburn, Yvon Girard, Yvon Rhainds, Rémi Asselin, Michel Martel, Lily Anne Lavoie, Sylvain Larouche, Clermont Pilote, Louise Bérubé, Lili Bélanger, Nicole Devost, André Bordeaux, Diane Dubé, Blackburn, Pierre Boissonneault, Jeannine Bouchard, Emma Boudreault, and Fillion, Daniel Fortin, Jean-Paul Genest, Carmelle Harvey, Lise Vachon, Lucie Lamontagne, Thérèse Langevin, Marielle Lavoie, Réjean Lévesque, Jacques Raymond, Doris Tremblay, Esther Tremblay, Léon Tremblay, dard, Yvon Bédard, Marcelle Bolduc, Gilles Brisson, Lyna Côté, le Gagnon, Nicole Gauthier, Hélène Hudon-Tremblay, Réjean Imbeault, Desbiens, Jean McLean, Rémi Ouellet, Thomas Parent, Jacques Prévèreau, Sylvie St-Cyr, Pierre-Marc Tousignant, Fleurette Tremblay, Françoise Tremblay, y, Marjolaine Tremblay, Yvon Tremblay, Eugène Turcotte, Sylvain Bergeron, François Couture, Eric Gagné, Jean Girard, Yves Lespérance, Michel Lamothe, Paul Bélanger, Daniel Boivin, Ghislain Gagnon, Pascal Harvey, Steeve Lavoie, Gilles Tremblay, Stéphane Bégin, Micheline Belley, Yvon Bernier, Judith and, Pierre Fellice, André Gagné, Christiane Laforge, Bernard Larouche, me Tremblay, Gilles Tremblay, Louis Tremblay, Denis Bouchard, in, Yves Boudreault, Daniel Côté, Réal Fradette, Paul-Armand Girard, s, Denise Pelletier, Paul-Emile Thériault, Carolle Tremblay.



René Lavoie
 Chef-comptable



Mme Jeannine Octeau
 Comptable



Jean-Louis Lavoie
 Directeur du Tirage



Jean Béland
 Directeur de la Distribution



Mme Line Gagné
 Comptable département Tirage



Robert Langevin
 Directeur de la Production



Gilles Tremblay
 Contremaître



Stolin Tremblay
 Contremaître



Sylvain Tremblay
 Contremaître



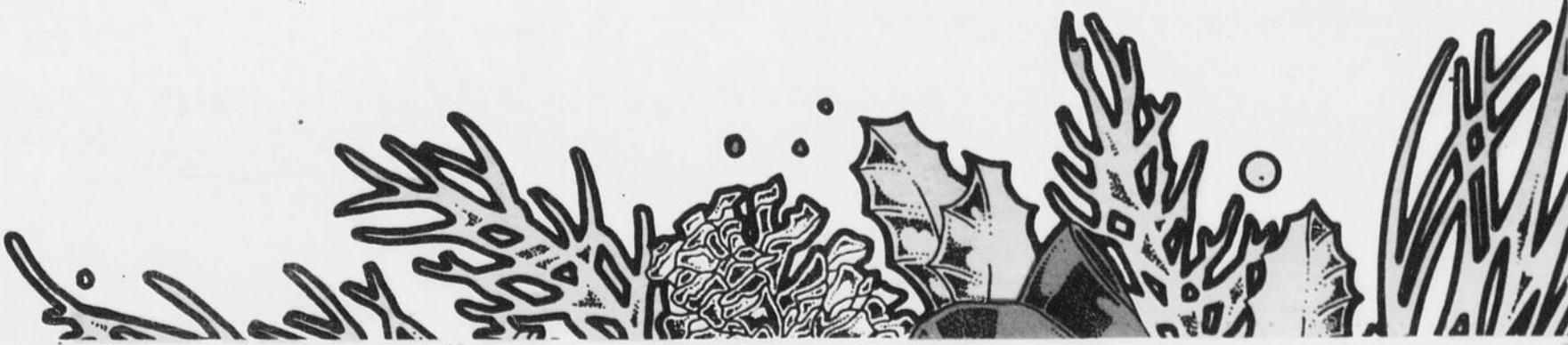
Marc Langlais
 Contremaître



Elie-Marie Bédard
 Contremaître



Martin Côté
 Contremaître



Mercuriale

MONTREAL (PC) - Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes dans la région de Montréal, mercredi.

Fruits

Tomate rose, serre, Ont. No 1 \$9.35-9.65

caisse 8 lb

Légumes

Betterave \$6.50

7.75 sac 25 lb

Betterave \$7.85

8.10 pr 12 cellus 2 lb

Carotte \$8.80-9.35

pr 24 cellus 2 lb

Carotte \$8.80-9.35

pr 10 cellus 5 lb

Carotte, grosse \$6.80-6.90 s 50 lb

Champignon \$9.00-9.25 c 5 lb

Chou chinois \$7.95-8.90 c 12 un

Chou Savoie \$7.50

8.75 c 12 un

Chou rouge \$7.65

8.40 c 12 un

Chou vert, moyen \$6.00-6.30 c 40 lb

Chou vert, gros \$4.85-5.60 s 50 lb

Endive \$10.80

11.00 c 5 lb

Laitue Boston, serre \$9.35-9.75 c 12 un

Laitue feuille, serre \$9.25 c 24 un

Oignon à bouillir \$1.00-1.20 s 10 lb

Oignon jaune, moy \$8.95-9.75 pr 24 s 2 lb

Oignon jaune, moy \$8.95-9.75 pr 10 s 5 lb

Oignon à bouillir, moy \$8.40 s 50 lb

Oignon jaune, gros \$11.75-12.45 s 50 lb

Oignon à bouillir, moy \$6.95-7.50 s 50 lb

Ce rapport est préparé par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec à partir de données fournies par Agriculture Canada.

Denrées

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmises jeudi, par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kilo \$39.92, \$5.102, 40.93

\$5.102, prix du gros au détail \$5.678

Fromage cheddar, au kilo, première catégorie, blanc \$5.176, première cat., coloré \$5.183

Produits concentrés (sac de 20 kg) lait écrémé en poudre, pulvérisé \$3.015 le kg; pour bétail: \$1.373 le kg, poudre de babeurre, pulvérisé \$2.480 le kg, poudre de lactosérum, pulvérisé \$0.649, pour bétail \$0.612 le kg

Oeufs, prix de gros au détail à Montréal, en carton de 12, A extra gros \$1.419, A gros \$1.398, A moyens \$1.288, A petits \$0.914

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario: A extra gros \$1.10, A gros \$0.99, A petits \$0.60

Prix payés aux producteurs d'oeufs au Québec: A extra gros \$1.12, A gros \$1.01, A petits \$0.62

Pommes de terre, prix de vente, Canada no 1, livrées à Montréal ou à Québec par camion Québec, brossées \$4.75 le sac de 50 lb, Québec, lavées \$1.10 le sac de 20 lb, \$5.00 le sac de 50 lb, Rouges \$2.35 le sac de 20 lb, \$6.00 le sac de 50 lb

Prix d'agrossiste au détail, marché de Montréal, Québec, brossées \$4.90-5.65 le sac de 50 lb, \$2.35 le sac de 20 lb, \$1.13-1.19 le sac de 10 lb, Québec, lavées \$5.75-6.20 le sac de 50 lb, \$2.70 le sac de 20 lb, \$1.25-1.28 le sac de 10 lb, I-P-E, brossées \$5.90-6.05 le sac de 50 lb, \$2.55-2.65 le sac de 20 lb, \$1.25-1.30 le sac de 10 lb

La Bourse

Montreal

Int Data 678 110 110 110

Int Paper 678 110 110 110

Int Bond 678 110 110 110

Int Com 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Toronto

Int Data 678 110 110 110

Int Paper 678 110 110 110

Int Bond 678 110 110 110

Int Com 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Market

Int Data 678 110 110 110

Int Paper 678 110 110 110

Int Bond 678 110 110 110

Int Com 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Int Net 678 110 110 110

Int Gld 678 110 110 110

Int Sil 678 110 110 110

Int Ag 678 110 110 110

Int Ind 678 110 110 110

Int Ext 678 110 110 110

Int Tot 678 110 110 110

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their performance metrics.

NEW YORK market data including Dow Jones and Volume.

MONTREAL market data including Compose.

TORONTO market data including TSE 300.

Table of active industrial values in Montreal.

Table of local interest values in Montreal.

Or 414 00 Demande. En collaboration avec Lévesque Beaubien Inc. Dollar Canadien.

TRUST GENERAL 1/4% + REER. Chicoutimi Jonquière 549-6490 695-6490 Renseignez-vous!

Fonds mutuels

Large table of mutual funds with columns for fund name, type, and performance.

Clôture: 83.60. En collaboration avec Lévesque Beaubien Inc. Dollar Canadien.

Bref écono

Un intérêt de 9%

MONTREAL (PC) - Telemédia inc. a emis des debentures subordonnées portant un intérêt de neuf pour cent, pour une valeur de \$20 millions.

Nouvelle acquisition

MONTREAL (PC) - Le groupe des compagnies Ideal inc. annonce qu'il vient de se porter acquéreur de Warren Supply Inc. de Kingston (Ontario).

Offre de rachat

MONTREAL (PC) - Le groupe Totec inc. annonce qu'il a avisé la Bourse de Montréal de son intention de faire une offre publique de rachat d'un certain nombre de ses actions ordinaires en circulation.

Fusion des activités

PARIS (AFP) - La CGE (Compagnie générale d'électricité) et le groupe britannique General Electric Company (GEC) ont décidé de fusionner leurs activités d'équipement pour les centrales électriques au sein d'une société commune à 50-50.

Nouveaux réacteurs

PARIS (AP) - La compagnie de vols nolisés ouest-allemande LTU International Airways a décidé d'acquiescer jusqu'à six bi-réacteurs gros-porteurs Airbus A-330, devenant ainsi un nouveau client d'Airbus Industrie.

Libre-échange

Mulroney rassure les travailleurs

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a promis hier, à la veille du vote final aux Communes sur le libre-échange, que la main-d'oeuvre canadienne aura amplement le temps de s'adapter aux changements industriels qu'entraînera l'entrée en vigueur du pacte canado-américain.

Dans un discours prononcé dans le cadre du débat en troisième lecture sur le projet de loi de mise en oeuvre de l'accord canado-américain, M. Mulroney a par ailleurs fustigé les partis d'opposition pour avoir contesté la légitimité du mandat confié aux conservateurs le 21 novembre dernier par l'électorat canadien, en vue de l'application du traité.

L'entrée en vigueur de l'entente, a-t-il affirmé dans une rassurante allocution d'une quarantaine de minutes, "sera échelonnée sur une période de dix ans, justement afin de laisser aux industries le temps de s'adapter et de s'ajuster."

"Et si l'échéancier prévu

s'avère encore trop serré pour certaines industries, a-t-il poursuivi, les clauses de sauvegarde permettront à l'un ou l'autre gouvernement de rétablir temporairement les droits de douane sur les produits de ces industries."

M. Mulroney a annoncé dans cette perspective la création par Ottawa d'un "fonds spécial destiné à favoriser une meilleure compréhension non seulement de l'accord, mais aussi de la politique commerciale du Canada". Le premier ministre a promis d'en dévoiler "prochainement" les détails.

Le gouvernement songe en outre, a-t-il indiqué, à la "création éventuelle" dans la capitale fédérale d'un Centre d'étude canadien des politiques commerciales internationales, en collaboration notamment avec les universités d'Ottawa et Carleton.

Les Communes ont amorcé hier matin le débat en troisième lecture du projet de loi C-2, destiné à mettre en oeuvre le traité canado-américain, qui entre officiel-



ASSURANCE — Le premier ministre canadien a tenu, hier, à rassurer les travailleurs quant aux mesures qui seront mises en application, à cause du libre-échange.

(Laserphoto PC)

lement en vigueur le 1er janvier prochain. Le vote final doit avoir lieu tard ce soir, selon toute prévisibilité, après quoi le projet de loi sera acheminé la semaine prochaine au Sénat, où la majorité libérale s'est engagée cette fois-ci à l'adopter avec diligence.

M. Mulroney s'est d'autre part attaqué hier à la "plus récente théorie" de l'opposition, voulant que libéraux et néo-démocrates, ayant ensemble obtenu un plus grand pourcentage des votes que les conservateurs, aient en réalité remporté les dernières élections.

Il s'agit de "l'un des arguments les plus spécieux jamais utilisés à la Chambre", a déclaré le premier ministre, en ajoutant que le Canada fonctionne sur la base d'un système parlementaire, non d'un "quelconque système républicain référendaire".

Les conservateurs ont obtenu près de 44 pour cent des voix et décroché 170 sièges aux élections du 21 novembre. Réunis, les libéraux

et les néo-démocrates ont recueilli plus de 53 pour cent du vote, mais gagné seulement 125 sièges.

En 1972, a rappelé M. Mulroney, les libéraux avaient formé le gouvernement avec seulement 38.5 pour cent du vote populaire. En 1974, ils obtenaient 43.2 pour cent des voix "et introduisaient leur politique de contrôle des prix et des salaires".

En 1980, a-t-il enfin mentionné, le gouvernement libéral avait recueilli 44.3 pour cent des votes, "mettait sur pied le Programme énergétique national et rapatriait la Constitution, avec tous les problèmes que cela entraîne".

Le premier ministre a déclaré avoir été à ce moment-là en désaccord "très fondamental" avec les politiques libérales en matière énergétique et constitutionnelle, mais jamais au point de "contester la légitimité du gouvernement d'aller de l'avant sur la base de sa majorité des sièges".

En bref

Concombres mortels

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — La GRC cherche à établir quelle a été la cause de la décoloration subite et la mort de centaines de plants de concombres dans une serre hydroponique appartenant à un homme d'affaires de Calgary, M. Philip Sprung.

Des rumeurs ont fait mention d'un acte de sabotage mais un porte-parole de la GRC a précisé jeudi qu'il pouvait tout au plus s'agir d'un méfait, c'est-à-dire de dommage à la propriété. Aucune accusation n'avait été portée jeudi.

Au début de la semaine, la production des serres étant presque interrompue, Newfoundland Enviroponics Ltd. a mis à pied 35 de ses 216 employés.

Le gouvernement terre-neuvien a investi \$16 millions en subventions et en endossements dans ce projet de culture hydroponique permettant la production rapide de légumes grâce à une climatisation et un éclairage spéciaux.

Sondage sur Noël

TORONTO (PC) — Quarante-neuf pour cent des 1,012 Canadiens interrogés par des sondages de Gallup, entre le 30 novembre et le 3 décembre, ont déclaré qu'ils trouvaient la fête de Noël trop commercialisée. Dix pour cent d'entre eux ont répondu le contraire et un pour cent ne savaient pas.

C'est surtout dans les Prairies (92 pour cent) qu'on trouve la fête de Noël trop commercialisée. Moins de gens (86 pour cent) sont de cette opinion dans les provinces de l'Atlantique.

Cinquante-quatre pour cent des personnes interrogées, d'un autre côté, ont dit éprouver du plaisir à faire des emplettes dans les magasins, à l'époque de Noël, tandis que 42 pour cent ont avoué le contraire. Quatre pour cent ne savent pas quoi penser à ce sujet.

Les résultats de ce sondage, publié dans le Toronto Star, ont une marge d'erreur de quatre pour cent.

Clark et la Namibie

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a fait savoir, jeudi, que le Canada accepterait de jouer un rôle dans la réalisation du plan des Nations unies pour l'indépendance de la Namibie et le retrait des troupes cubaines de l'Angola.

Il est probable que le Canada soit appelé à dépêcher des observateurs militaires et des troupes de maintien de la paix en Namibie, au cours de la période de transition de 12 mois qui va mettre fin à l'occupation sud-africaine.

Une entente a été conclue, jeudi à New York, entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, pour l'indépendance de la Namibie et le retrait des troupes cubaines de l'Angola. "Je me réjouis de voir que



SAUVETAGE — Un pompier d'Edmonton transporte un enfant qu'il vient de sauver des flammes, lors d'un incendie dans une résidence. Agés de 3 et 4 ans, deux enfants asphyxiés ont eu la vie sauve grâce à la rapide intervention des sapeurs-pompiers.

(Laserphoto PC)

ce règlement rend plus accessible la perspective long-temps retardée de la liberté pour la Namibie et permet l'espoir de la paix pour l'Angola", a déclaré M. Clark.

Le Canada fera partie du Conseil de sécurité de l'ONU le 1er janvier.

Le froid mortel

ATLANTA (AP) — Le nombre des personnes mortes de froid aux Etats-Unis a plus que doublé en 10 ans, probablement à cause du problème

des sans abri, a annoncé jeudi le centre de prévention des maladies (CDC) d'Atlanta.

En 1985, dernière année pour laquelle on dispose de statistiques, 1,010 personnes sont mortes de froid, contre 427 en 1976.

"Soit le froid est de plus en plus vif, ce qui est peu probable, soit cela signifie qu'il y a de plus en plus de personnes exposées plus intensément et plus fréquemment au froid", a déclaré le Dr Edwin Kilbourne, chercheur au CDC.

Selon des responsables des services sociaux, le nombre des sans abri a beaucoup augmenté ces dernières années aux Etats-Unis, où ils sont estimés à environ trois millions.

Naufrage

MANILLE (AFP) — Un ferry transportant 180 passagers et un chargement de feux d'artifice pour le Nouvel An a fait explosion dans la mer centrale des Philippines, vendredi matin, obligeant les passagers et les membres d'équipage à abandonner le navire, a-t-on appris auprès de son propriétaire.

Alfredo Go Thong, président de la compagnie Go Thong Lines, a déclaré dans une interview à la radio qu'au moins 50 passagers et membres de l'équipage avaient été sauvés après le début de l'incendie, près de la ville d'Iloilo, à environ 400 kilomètres au sud-est de Manille.

Hécatombe

LIMA (AP) — Au moins 21 personnes ont été tuées jeudi quand l'autocar qui les transportait a basculé, pour une raison indéterminée, dans un ravin de 30m de profondeur dans les Andes.

Les secours tentaient toujours de dégager des victimes de la carcasse du car et le bilan pourrait encore s'alourdir selon la police. Douze personnes ont également été blessées.

Petites annonces

POUR NOUS REJOINDRE

SECTEUR SAGUENAY

ALMA ET LES ENVIRONS

ST-FELICIE ET LES ENVIRONS

545-4474 668-4506 679-3832

1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1

TARIFS PETITES ANNONCES

Tarif en vigueur à partir du 1er janvier 1988
Une insertion de 10 mots ou moins

ANNONCES CLASSEES	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE	JOURNAL EXTRA
1 jour (10 mots et moins)	\$ 4.75	\$6.10	\$6.10
2 jours (10 mots et moins)	\$ 5.75	—	POUR 10 MOTS
3 jours (10 mots et moins)	\$ 6.75	—	—
4 jours (10 mots et moins)	\$ 7.75	—	—
5 jours (10 mots et moins)	\$ 8.75	—	—
6 jours (10 mots et moins)	\$10.00	—	—

* Aucune facturation - Acceptons chèques, cartes de crédit Visa - Master Card

Chaque mot additionnel	\$0.25	\$0.25	\$0.25
Annonce en lettres majuscules	\$2.00	\$2.00	\$2.00
Encadrement d'annonce	\$2.00	\$2.00	\$2.00

NO DE DEPARTEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE	EXTRA
Courrier expédié aux frais de l'annonceur	\$40.00	\$40.00	\$40.00

AVIS	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE	EXTRA
Décès	\$42.00	\$36.00	\$42.00
Remerciements	\$42.00	\$36.00	\$42.00
Service anniversaire	\$42.00	\$36.00	\$42.00

POEMES OU PENSEE EN SUPPLEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
	\$ 6.00	\$ 6.00

PRIERES AUX SAINTS	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
	\$22.00	\$22.00

QUOTIDIEN - JOURNAL-EXTRA

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de la parution.

PROGRES-DIMANCHE
Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 16h30 le jeudi précédant la parution.

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée le vendredi entre 8h30 et 13h30.

INDEX DES RUBRIQUES

HABITATIONS

A partager	(1)
A vendre ou à louer	(2)
Bâtisses	(3)
Commerciales	(3)
Bloc appartements	(4)
Chalets à vendre	(5)
Chalets à louer	(6)
Chambres à louer	(7)
Chambres à vendre	(8)
Commerces à louer	(9)
Condominiums à vendre	(10)
Condominiums à louer	(11)
Ferme à vendre	(12)
Garages à vendre	(13)
Garages à louer	(14)
Locaux à louer	(15)
Logements à louer	(16)
Maisons à vendre	(17)
Maisons à louer	(18)
Maisons mobiles à vendre	(19)
Maisons mobiles à louer	(20)
Terrains à vendre	(21)
Terrains à louer	(22)

VEHICULES

Autos à vendre	(30)
Avions à vendre	(31)
Bateaux à vendre	(32)
Camions à vendre	(33)
Motocyclette	(34)
Motos à vendre	(35)
Motoneiges à vendre	(36)
Pièces et accessoires	(37)

CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES: VISA et MASTER CARD

IL SUFFIT DE DONNER LE NUMERO ET LA DATE D'EXPIRATION DE VOTRE CARTE

AVIS A NOS ANNONCEURS

PROGRES-DIMANCHE OU LE QUOTIDIEN ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal, dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.

DE PLUS:
Nos annonceurs sont priés de prendre note que toutes les annonces doivent être publiées en conformité avec la loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule: «Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant, ainsi que la charte des droits et libertés de la personne qui stipule que:

10- Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, le couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap.

11- Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet.

* Toutes les annonces classées sont payables à l'avance.
La Direction

QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN TARIF D'ABONNEMENT
LIVRAISON PAR PORTEUR \$2.90 par semaine

Rtes motorisées \$ 3.00
\$0.50 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean:
3 mois \$ 40.00
6 mois \$ 78.00
1 an \$ 149.00

Autres régions du Canada:
6 mois \$ 95.00
1 an \$ 185.00

Pays étrangers:
6 mois \$ 110.00
1 an \$ 210.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No. d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Chambres à louer(07)

CHICOUTIMI: quartier polyclinique, cuisine commune, buanderie gratuite, entrée indépendante, neuve, \$150.00/mois. Tél.:545-3639.

CHICOUTIMI: Auberge Le Champlain, location à la semaine, au mois, avec salle de bains complète, privée, cuisine commune, buanderie, ascenseur, câble gratuit, à partir de \$41.00 par semaine. Tél.:543-9003.

CHICOUTIMI: arrière polyclinique, moderne, buanderie gratuite, cuisine commune. Tél.:543-9933.

CHICOUTIMI: moderne, voisin Place-Saguenay, réfrigérateur personnel, laveuse, sècheuse, \$40.00 par semaine. Tél.:545-4684, 696-1633.

CHICOUTIMI: près université. Salon, cuisine accessibles. RUSTIQUE! PAISIBLE! Tél.:543-6458.

CHICOUTIMI: entrée indépendante, possibilité de cuisine, centre-ville, pour informations:549-5567 ou 545-6332.

CHICOUTIMI: près Université, centre d'achats, neuve, entrée stationnement indépendants, cuisine commune. Tél.:545-6277.

CHICOUTIMI: quartier polyclinique, près université, centres d'achats, grande chambre, cuisine commune, micro-ondes, accessoires fournis, entrée indépendante, propre, tranquille. Tél.:543-3491.

CHICOUTIMI: près Place-Royaume, chambre très propre, stationnement, buanderie. Tél.:696-0594.

CHICOUTIMI: chambre avec grande cuisine commune, près cégep, 362 Bégis, à partir \$140.00 par mois. Tél.:545-2247.

CHICOUTIMI: chambre bien aménagée, située arrière Place du Royaume. Tél.:549-0843.

Commerces à vendre(08)

CHICOUTIMI Restaurant (fonds de commerce) à l'état neuf, bonne clientèle, prix intéressant, pour une rencontre André Gagnon Groupe Sagami 549-4887.

NORMANDIN: restaurant avec trois logements, très rentable. Tél.:274-2330.

Condominiums à vendre(10)

CONDOMINIUM à vendre ou à louer: 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2. Aussi appartements à louer: 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2 avec piscine extérieure. Pour la construction de votre maison neuve, demandez-nous une soumission. Egalement unifamiliale jumelée disponible. MATERIAUX M.T. INC. Tél.:549-9983, 545-4697, 696-4188.

Condominiums à louer(11)

JONQUIERE: 2 chambres à coucher, cuisine moderne, verrière au salon, salle à diner, salle de bain spacieuse. Tél.:695-2352, 695-3893.

Locaux à louer(15)

ATTENTION ATTENTION ATTENTION EDIFICE 1212 offre un local commercial de 1,000 à 3,000 pieds carrés déjà aménagé, \$8.00 du pied carré tout compris. Tél.:545-6187.

CHICOUTIMI-NORD: voisin du Salon Lyse, près de McDonald's, 700 pi. car., idéal pour bureau d'affaires ou esthétique. Tél.:543-2903, 545-3669 soir.

CHICOUTIMI: à sous-louer, 1,000 à 1,200 pi. car., situé près d'un bureau d'architecte, climatisé, toilette intégrée, télécopieur disponible, bonne condition. Tél.:549-9311.

CHICOUTIMI: local pour tout genres de commerces, 1,500 pi. car., très propre, \$450.00 par mois. Tél.:548-7576.

CHICOUTIMI: secteur très achalandé, 333 Racine est, local commercial 550 pi. car., chauffé, éclairé, bas prix, idéal pour commerce ou bureau. Inf.:549-1515, 545-6677.

LOCAL COMMERCIAL à louer centre-ville, 307 Labrecque. Tél.:543-3942 ou 543-5291.

RIVIERE-DU-MOULIN: entrepôt non chauffé, libre 1er janvier. Tél.:549-3065.

Logements à louer(16)

A CHICOUTIMI: Rue Racine, 4 1/2, neuf, non chauffé, non éclairé, armoires mélamine, porte-patio, stationnement sur la Rue, \$300.00/mois. Tél.:549-4776, 543-0003.

ALMA: 4 1/2, situé au 180 Sacré-Coeur ouest, sous-sol, \$275.00 par mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:668-7866 après 18h00.

ARVIDA: à sous-louer grand 4 1/2, moderne, insonorisé, porte-patio, très bien situé, chauffé, éclairé, stationnement, libre, \$380.00. Tél.:548-1284.

ARVIDA: RUE DUBOSE, GRAND 4 1/2, REPEINT A NEUF, POSSIBILITE CHAUFFE, ECLAIRE. TEL.:549-6418.

ARVIDA: rue Klitmat 2 1/2, 3 1/2, meublés, chauffés, éclairés, libres immédiatement. Tél.:547-5286, 548-7478.

CHICOUTIMI: arrière Place-du-Royaume, 5 1/2, demi-sous-sol, \$450.00 par mois, chauffé, éclairé. Tél.:545-3639.

CHIC: à voir grands 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, bons prix, (\$250.00 à \$600.00), bien situés, tous les secteurs (Riv.-Du-Moulin, Chic, Chic-Nord), possibilités meublés, chauffés, éclairés. Visites à toutes heures, 24 sur 24. Bon locataire seulement. Tél.:jour:696-4352, 547-4788 soir:696-4352, 542-6556, 674-2724.

CHIC-NORD: Voir annonce CHIC: à voir....

CHICOUTIMI: rue Thérèse-Casgrain, quartier Université, près Polyclinique, 3 1/2, 4 1/2, repeints à neuf, PISCINE, remise intérieure, porte-patio, entrée avec accès contrôlé, possibilité de lave-vaisselle encastré, service de conciergerie, stationnement entretenu et individuel, meublé ou semi-meublé si désiré, conditions de location négociable lors de la visite des lieux. Tél.:545-7620, 675-2585, (M. Tremblay) ou 543-1435, 549-1200 (André Tremblay), ou M. Girard 696-0748.

CHICOUTIMI: 3 1/2, près université, meublé, éclairé, chauffé, libre immédiatement, tél.:696-0351, 547-5286.

CHICOUTIMI-NORD: rue Colbert, 4 1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. UN MOIS GRATUIT. Tél.:543-8013, 547-5286.

CHICOUTIMI: 59 des Ecorceurs apt 270, \$525.00 chauffé, éclairé, libre immédiatement. A APPARTEMENTS REMI, tél.:543-1268.

CHICOUTIMI-NORD: deux logement, 346, 352 rue Joffre, et 214, Triquet. Tél.:545-0590, Claudette Hamel.

CHICOUTIMI-NORD: Vimy, 5 1/2 et 4 1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. UN MOIS GRATUIT. Tél.:549-0515, 547-5286.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2 pièces, chauffé, 272 St-Ephrem, libre immédiatement, \$275.00 par mois. Tél.:549-9335, B. Picard.

CHICOUTIMI: MEUBLE OU SEMI-MEUBLE, 1407 BOULEVARD RE-NAUD, 3 1/2 \$185.00, AUSSI: 248 ST-SACREMENT, 3 1/2, \$350.00, STATIONNEMENT, BALCON. TEL.:549-4322. LAISSER MESSAGE. RES.:549-8910.

CHICOUTIMI: 2 1/2, 3 1/2, 6 1/2, chauffés, éclairés, meublés ou non, près cégep, UQAC et hôpital. Tél.:549-4567, 545-3115.

CHICOUTIMI: 3 1/2 meuble, chauffé, éclairé, des Crécères, près Place du Royaume, libre immédiatement, prix variants de \$325.00 à \$340.00, aussi avec balcon et porte-patio. Tél.:549-5149, 696-2984.

CHICOUTIMI: 1244, Duchesne, app. 40, 3 1/2, meuble, chauffé, éclairé, libre immédiatement. \$325.00, tél.:549-0403, 549-5149.

CHICOUTIMI: grand 4 1/2, moderne, avec sous-sol, tapis, ventilateurs et lustres inclus, \$385.00. Au 745 Côte-Reserve. Tél.:545-9808, 543-2281.

CHICOUTIMI: rue William Est, 2 1/2, 3 1/2, meublés, chauffés, éclairés. Aussi 5 1/2 pièces, chauffé, éclairé. Repeints à neufs, LIBRES IMMEDIATEMENT. Tél.:542-5481, 549-8707 (heures des repas).

CHICOUTIMI: 4 1/2, chauffé, semi-meublé, près des centres d'achats, Cégep, Hôpital, Université. Très propre. Libre 30 décembre. Tél.:695-1351 jour, 696-0966 soir.

CHICOUTIMI: 3 1/2, chauffé, eau chaude fournie, laveuse sècheuse incluses, \$330.00, un mois gratuit. Tél.:545-0161.

CHICOUTIMI: centre-ville, 4 1/2, 34-B Bossé ouest, repeint à neuf, stationnement et remise, libre immédiatement, \$330.00, non chauffé. Tél.:543-5156.

CHICOUTIMI: deux 4 1/2, 707 St-Paul, \$265.00 non chauffé, non éclairé, \$300.00, chauffé, éclairé. Tél.:549-8859.

CHICOUTIMI: 635 Taché, 4 1/2, neuf, moderne, chauffé, éclairé, libre 1er janvier 1989. Tél.:545-8957.

CHICOUTIMI: RUE ANGOULEME, 4 1/2, EAU CHAUDE FOURNIE, STATIONNEMENT, DANS BLOC DE LOGEMENTS. TEL.:549-6418.

CHICOUTIMI: ARRIERE CENTRES D'ACHATS 4 1/2 ET 5 1/2, REPEINTS A NEUF, ENTREE CONTROLEE. TEL.:549-6418, 543-4009.

CHICOUTIMI: 4 1/2, meuble, chauffé, éclairé. Tél.:696-1918, 549-6944.

CHICOUTIMI: 4 1/2, non chauffé, non éclairé, renové à neuf, armoires mélamine, \$285.00 par mois, libre 1er février. Tél.:693-9044.

CHICOUTIMI: 3 1/2, meuble, chauffé, éclairé, situé 606 des Pluviers, (quartier des Oiseaux), libre immédiatement, \$335.00 par mois. Tél.:549-5149.

CHICOUTIMI: 3 1/2 meuble, chauffé, éclairé, situé 979-A Chemin St-Paul, demi-sous-sol, \$275. Tél.:549-6594.

CHICOUTIMI-NORD: 5 1/2 pièces, libre immédiatement. Tél.:545-6719.

CHICOUTIMI: 3 1/2 de qualité, 658 Sydenham, près UQAC et Cégep, meublé, entrée contrôlée, porte-patio, à sous-louer rapidement au plus offrant. Tél.:Maison:545-2426, bur:545-0698.

CHICOUTIMI: à sous-louer, 5 1/2 moderne, près hôpital, Cégep, Université, libre en janvier. 658 Sydenham app 34. Tél.:545-4757 après 17h00.

CHICOUTIMI-NORD: à sous-louer, 4 1/2, chauffé, non éclairé, entrée indépendante, quartier Ste-Claire. \$340. Tél.:693-8824, 543-4327.

CHICOUTIMI: duplex neuf, 5 1/2, aspirateur central, patio, décoré, 578, rue Malraux. Tél.:soir 543-7438, matin 696-4772.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, neuf, bord du Saguenay, non chauffé, non éclairé. Tél.:545-4600.

CHICOUTIMI: à sous-louer, grand 4 1/2, non chauffé, non éclairé, frais peint, commodités, haut-de-maison, secteur résidentiel, 2 stationnements, cause: transfert. A voir. Tél.:696-2735.

CHICOUTIMI: 725 Jolliet, 3 1/2, chauffé, meublé, éclairé, \$365.00, libre immédiatement. Tél.:545-9549, 545-7502.

CHICOUTIMI: 2 1/2 pièces, Avenue Lafontaine, meublé, chauffé, éclairé. Tél.:543-5114.

CHICOUTIMI: 674 Taché, 2 1/2, meuble, prix abordable. Tél.:693-9041.

CHICOUTIMI-NORD: 1 1/2 meuble, éclairé, chauffé, 656, boul. Ste-Genevieve, face centre d'achats. Tél.:545-2368.

CHICOUTIMI-NORD: Cap St-François, 4 1/2, repeint, \$375.00 par mois chauffé, eau chaude fournie, libre 1er janvier. Inf.:543-2593.

CHICOUTIMI: centre-ville, 3 1/2 pièces, neuf, chauffé, éclairé, libre 1er février 1989. Tél.:543-3942, 543-5291.

CHICOUTIMI-NORD: un mois gratuit, 4 1/2, neuf, au 2011, Tadoussac. Tél.:Hélène Martin, 543-2904, 549-4887.

JONQUIERE: rue de la Loire, 3 1/2, chauffé, éclairé, meublé. Tél.:695-2669, 547-5286.

JONQUIERE: rue Nadeau, 3 1/2, 5 1/2 pièces, meublé ou non, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.:547-1456, 547-5286.

JONQUIERE: 3 1/2 et 4 1/2, non meublé, avec balcon et porte-patio, libre immédiatement. \$285. Non chauffé. Situé coin Ste-Famille-Racine, Kénogami. Tél.:549-5149, 547-0938.

JONQUIERE: Paroisse Ste-Marie, 3 1/2 pièces, moderne, non meublé, non chauffé, non éclairé, stationnement libre 1er décembre. \$280.00. Tél.:547-2586.

JONQUIERE: garçonnière, meublée, chauffée, éclairée, entrée indépendante, stationnement. Tél.:547-7106.

JONQUIERE: 2243 de Montfort, 4 1/2, Libre 6 janvier. Tél.:542-4314.

JONQUIERE: très grand 5 1/2, \$320, chauffé, eau chaude fournie, entrée gratuite. Tél.:547-0368.

JONQUIERE: 2 1/2, chauffé, éclairé, meublé, fini moderne, tout compris, \$225.00, libre 1er janvier. Tél.:547-4149.

LA-BAIE: boul. St-Anicet, près aéroport, eau chaude, chauffé, libre 1er mai 1989. Tél.:544-4145.

LA-BAIE: Grand 4 1/2 pièces, moderne, près de la base, libre immédiatement, bonne condition. Tél.:677-3017, 696-2876.

LA-BAIE: grand 3 1/2, centre-ville, secteur Bagotville, vue sur la Baie des Ha-Ha, luxueux, libre immédiatement. Tél.:544-4942, 544-7313.

LA-BAIE: rue Victoria, 3 1/2, semi-meublé, tél.:544-7296.

LA-BAIE: un mois gratuit, grand 3 1/2 moderne, meublé, eau chaude fournie, près des Galeries de la Baie. Tél.:544-6004, 544-9309.

LA-BAIE: 4 1/2, 130 Bagot, tél.:544-3114.

LA-BAIE: 4 1/2, 5 1/2, eau chaude fournie, près de l'Alcan et de la polyvalente, tél.:544-5084.

LA-BAIE: 5 1/2, 1 1/2 étage, un 3 1/2 semi-meublé ou non meublé, construction neuve. Tél.:544-6003 ou 544-5833.

LA-BAIE: 5 1/2, 2 1/2 semi-meublé, 3 1/2, Tél.:544-7589 après 17h00.

LATERRIERE: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, très beau site au 6168 Chemin St-Henri Laterrière, face à l'école d'équitation. Tél.:549-3232, 549-4803.

</

ARVIDA:
BUNGALOW 25 x 36, de
12 ans, rénové au complet,
piscine, clôture. Faut voir
Faites votre offre. Vente
pour cause de maladie.
548-6458

Maisons à louer(18)

CHICOUTIMI: maison neuve à louer,
situé au 741-743 rue des Chardonnerets
à l'arrière Place du Royaume.
Tél.: 549-4803, 549-3232.

CHICOUTIMI: arrière Place Royaume,
luxueuse, foyer, planchers ébale et
céramique, 3 chambres, 2 salles de
bains, possibilité option d'achat, libre
1er janvier. Tél.: 696-3452.

JONQUIERE: premier plancher, entierement
décoré, plus sous-sol fini avec
salle familiale et combustion lente,
impeccable, \$600.00 par mois, non
chauffé, non éclairé. Demandez Mme
Gagnon, jour: 547-5888, soir: 547-7414.

ST-HONORE: maison de campagne 5 1/2
pièces, terrain 75 acres, libre immédiate-
ment, chauffée, \$425.00/mois.
Tél.: 673-3600.

ST-HONORE: 4 1/2, propre, libre 1er
janvier, chauffé, éclairé, stationnement
dégel, \$375.00, bail de 6 mois ou plus.
Tél.: 543-3063.

Terrains à vendre(21)

CHICOUTIMI-NORD: terrains 6,500 à
30,000 pi. car., sans voisin arrière, partie
boisée et vue panoramique sur la ville et
le Saguenay. Tél.: 543-2866, 545-8657.

QUARTER DES OISEAUX: PAS DE
VOISIN ARRIERE, 65x200, VOISIN RUE
ROTELET, AUTRES TERRAINS 83x115
ET MOINS. CONDITIONS PAIEMENT
FACILE. TEL.: 549-4322. LAISSER
MESSAGE, RES.: 549-8910.

Autos à vendre(30)

A VENDRE POUR cause de transfert:
Dodge Shadow Edition Spécial, 1988,
turbo, blanche, vitres et barres électri-
ques, radio-cassettes, 10,000 kilomètres,
entièrement équipée, entreposée
l'hiver. Int.: Ghislain Cloutier, 542-5705.

CHEVROLET SPRINT 1988, 4 portes,
12,500 kilomètres, garantie transférable.
Tél.: 673-7843.

DODGE Aries K, 1981, très propre,
Tél.: 674-2232.

DODGE OMNI 1983, mécanique A-1, 5
vitesses, prix de cotation: \$2,700.00,
laissé: \$2,000.00. Tél.: 547-4607.

FORD LTD STATIONWAGON 1985,
40,000 kilomètres, très propre. Balance
de garantie. Cause décès. Prix à discu-
ter. Tél.: 696-3134.

FORD THUNDERBIRD 1981, peinture
neuve, très bonne condition.
Tél.: 543-6431, 545-6542.

HYUNDAI GLS 1986, toit ouvrant, cota-
tion: \$6,600.00 laissé à \$6,000.00. AUSSI
VOLKSWAGEN JETTA 1984, cota-
tion: \$7,000.00 laissé à \$6,100.00. Autos
excellente condition. Tél.: 547-6904.

JEEP RENEGADE CJ-7 1984, rouge, état
neuf, toit rigide amovible, pneus Michel-
lin d'hiver, prix de cotation: \$8,000.00,
laissé: \$6,500.00. Tél.: 548-1284.

MERCURY LYNX, 1983, automatique, 4
cylindres, une seule propriétaire, 39,000
milles, prix à discuter. Tél.: 545-8710.

SUZUKI FORSA GA 1987, manuelle, 5
vitesses, 9,300 kilomètres, cause morta-
lité. \$6,000. Tél.: 545-3197.

TOYOTA COROLLA familiale 1983,
excellente condition, 81,000 kilomètres,
prix à discuter. Tél.: 545-8141, 696-2197.

**1987 OLDSMOBILE
CUTLASS CIERA
BROUGHAM**
Cause de maladie.
Faites votre offre.
548-6458

Camions à vendre(33)

CHEROKEE CHIEF 1986, turbo diesel, 5
portes, barres électriques, air climati-
sé, marche-pied, 70,000 kilomètres,
balance de garantie 2 ans. Tél.: 544-3429.

DODGE 150, 4x4, moteur 318, suspen-
sion heavy-duty, 89,000 kilomètres, cabi-
ne fibre de verre, transmission 4 vitesses
manuelle. Tél.: 676-2331 après 18h00.

FORD EXPLORER 1977, moteur neuf,
\$1,500.00. Tél.: 696-0039.

FORD 1979, 1 tonne, en parfaite condi-
tion, 35,000 milles, prix: \$4,400.00.
Tél.: 547-0383.

JEEP CHEROKEE Laredo 1981, 4 portes,
85,000 kilomètres, très propre, méca-
nique A-1. Tél.: 668-4175.

PANEL G.M.C. 1/2 tonne, V-8 automati-
que, 1986, peinture neuve, pneus neufs,
54,000 kilomètres, en excellente condi-
tion, \$8,995.00. Tél.: 543-1003, 545-8624,
549-4993.

PICK-UP DODGE RAM 1984, 6 cylindres,
automatique, mécanique A-1, peinture
neuve. Tél.: 672-4392, 672-2524.

Machinerie(34)

EBRANCHEUSE Caterpillar 1986, tête
Denis, mécanique A-1.
Tél.: 514-437-6577.

OPERATEUR II Bucheuse Caterpillar
227, tête Haricana, Débrancheuse
Tangay, tête Denis; Slacher Tangay
Grapelle 667 F. Clark. Conditions:
Contrat garanti jusqu'à Noël et après
annuellement. Pour info: (807)345-8619.

TRACTEUR Massey-Harris, grappe à
neige, chaîne, bon état, \$1,200.00.
Tél.: 348-6797.

UNE TRONCONEUSE CC100 1979
et une autre 1982 avec joy-stick, en
bonne condition. Tél.: 275-0250, 251-
3089.

Motoneiges à vendre(36)

ALPINE 1982 et 1984, électriques, recu-
lons, 3 vitesses, discutable,
Tél.: 672-4820.

ARTIC CAT El Tigre 6000 1988, \$5,300.
Wild Cat 1988, \$5,800. Garantie disponi-
ble. Tél.: 1-418-622-0815.

A VOIR: Bombardier Olympic 1971,
parfaite condition, \$350.00.
Tél.: 693-8793.

BOMBARDIER Everest 440, 4,000
kilomètres, seulement \$850.00.
Tél.: 543-8794.

DES \$\$\$ POUR VOS VIEILLES
MOTONEIGES.
NOUS RECUPERONS LES MOTONEI-
GES ACCIDENTEES OU HORS D'USAGE
(POUR LES PIECES). TELEPHONEZ AU
481-2352, 481-2698. NOUS PASSERONS
LESCHERCHER.

MOTONEIGE Elite en très bon état,
\$2,300.00. Tél.: 547-9989.

PIECES de motoneige neuves ou
usagées. Vêtements de motoneige pour
homme, femme, enfant. Sport
J.R. Turcotte, 1950 Rte. Colombe, Ship-
shaw. Tél.: 542-5429.

POLARIS CHARGER 400 1972, bonne
condition, moteur refait. Tél.: 672-2947.

YAMAHA EXCEL 1988, neuve, 600 kilo-
mètres. Tél.: 693-9093.

YAMAHA SRV 1988, comme neuve, prix
à discuter. Tél.: 545-8141, 696-2197.

Pièces et accessoires(37)

ACHETONS automobiles pour pièces si
complet. Gilbert Auto Inc. Tél.: 543-8361.

QUATRE PNEUS d'hiver radiaux, Yoko-
hama, P195-70R14, 2 mois d'usage.
Tél.: 672-2549.

Souffleuses à vendre(41)

Souffleuses à vendre. Tél.: 673-4124.

Tracteurs à vendre(42)

TRACTEUR MASSEY HARRIS avec
grappe à neige et chaîne, en bon état,
\$1,200.00. Tél.: 348-6797.

Offre de service(52)

A BAS PRIX: \$14.95 de l'appel (câlli),
réparation d'appareils électro-
ménagers. Tél.: 696-1718.

ARMOIRES GL INC.: Armoires en
démonstration, 25 ans d'expérience, prix
compétitif, tél.: 548-1231.

ATTENTION: CENTRE DE MASSAGE
PROFESSIONNEL pour tous. Pour
rendez-vous, tél.: 542-6200.

BACHELIERE EN ARCHITECTURE:
Conception et réalisation de plans de
maison, de rénovations,
d'aménagements paysagers.
Tél.: 693-8466, 542-0250.

DESSINATEUR: plans de maison, multi-
plex, etc... Pour construction et rénova-
tion. Serge Gagnon, T. Sc. A.,
tél.: 543-1574.

FAMILLE DE GARDE offre leurs services
pour garder vos enfants en tout temps,
de 2 à 10 ans, quartier St-Mathias, ré-
férences fournies. Tél.: 548-3518.

HOMME avec expérience offre ses ser-
vices pour plastrage résidentiel ou autres.
Estimation gratuite. Tél.: 542-9864,
548-9808.

J'OFFRE MES SERVICES comme chauffeur
de machine lourde dans déblaiement
de neige. Tél.: 545-0855, 545-7643.

MEUBLES mélamine sur mesure, armoi-
res, rénovation intérieure, prix compéti-
tifs. Tél.: 678-9690.

PERE NOEL a quelques temps de libre
pour party. Tél.: 545-6976.

POSE de tapis, prêt-à-tapis, Gilles
Ménard, tél.: 547-1343, 695-2339.

SABLAGE et finition de plancher, pose
de bois franc, estimation gratuite, travail
garanti. Tél.: 674-2458.

Personnel demandé(53)

GARDIEN(NE) demandé(e) pour le
mois
de janvier 1989. Tél.: 549-0843.

SERVEUR(SE)S AVEC EXPERIENCE
pour travail à temps plein ou à temps
partiel au Restaurant la Bonne Patate,
Chicoutimi-Nord. Tél.: 549-4508.

**TRUST
PRÊT ET
REVENU
COURS EN
IMMOBILIER**

Vous voulez faire carrière en immo-
bilier
Vous êtes à la recherche d'un emploi
ou votre salaire sera à la mesure de
vos possibilités et capacités perso-
nelles, un emploi rémunérateur
dont le quotidien est absent de mo-
notonie. Vous êtes en mesure de re-
lever le défi.

Pour de plus amples
information contactez
Raymond Desbiens F.R.I.

**543-1144
1448, boul. Talbot
Chicoutimi**

Ameublement(62)

AA. ACHAT, ACHAT, & VENDE — Poêle,
réfrigérateur, laveuse, sècheuse, mini-
laveuse, mini-sècheuse, mini-laveuse-
essoreuse, congélateur. Payons comptant.
Allons les chercher. Garantie 90
jours et plus. J.C.M. SERVICE, 764 rue
Jacques-Cartier Est, Chicoutimi,
tél.: 549-3721.

ACHAT ABSOLUMENT IMBATTABLE le
prix que l'on paye pour vos cuisinières,
réfrigérateurs, laveuses, sècheuses.
MEUBLES ST-HUBERT: 695-1202.
PAYONS COMPTANT.

Achat, Achat, Vente: laveuse, poêle, réfrigérateur. Eléments, pièces neuves et usagées, et réparations. Garantie 90 jours et plus. TELE-REFRIGERATION 333 INC. 333, Bégin, Chicoutimi, tél.: 696-3537.

AMEUBLEMENT COMPLET 3 apparte-
ments, moderne, à partir de \$1,595.00,
chambre, salon et cuisine, vendu en bloc
ou séparément. Les plus gros vendeurs
de ménage dans la région. Sur rendez-
vous seulement, tél.: 542-6514, Ameuble-
ment Capri.

MEUBLES EN VRAC, mobilier de salon
modulaire \$495.00, mobilier de chambre
4 morceaux \$269.00, matelas et boîte 54
\$259.00, 25 ans de garantie. Rendez-
vous seulement, tél.: 542-6514, Ameuble-
ment Capri.

VENTE-ACHAT: laveuse, sècheuse,
poêle, réfrigérateur, congélateur. Pièces
usagées. Réparations. APPAREIL-O-
SAG INC., 1580, boul. St-Paul, Chicouti-
mi. Tél.: 545-1459, 549-9607.

Animaux(63)

A LOUER: emplacement pour chevaux
d'équitation, selle anglaise ou western,
manège intérieure. Tél.: 543-9641.

CHATONS Persans Himalayens enregis-
trés. Pour info: 673-7964.

CHEVAL d'équitation Quateros, 4 ans,
tél.: 545-6542, 543-6431.

CHIOTS Boxer bringués ou fauves,
Bouledogue anglais pure race.
Tél.: 276-4092.

DANOIS à vendre, dressé, prix à discu-
ter. Tél.: 542-9665 demandez Mario.

JUMENT d'équitation enregistrée, très
douce, aucune maladie, âge: 4 ans, très
bien domptée. Tél.: 543-9641.

VACHES et taures Holstein croise,
fraîches ou dues sous peu, à vendre.
Tél.: 274-3182.

Bois de chauffage(64)

BOULEAU \$28.00 rond, \$33.00 fendu,
\$65.00 la corde de 4", tél.: 678-2353,
678-9614.

MERISIER, bouleau, à 6 kilomètres de
Latterrière, coupé en 16, pris sur place.
Vous pouvez le couper vous-mêmes.
Tél.: 693-8788, soir.

MERISIER, bouleau, verts, \$29.00 rond,
\$34.00 fendu. Tél.: 547-0383.

Demandé(67)

ACHETONS cuivre, fer, aluminium,
payons le meilleur prix. Location de
conteneurs en métal. Benoit Girard
Métal, 2360 Cantin, Parc Industriel,
Jonquière, tél.: 695-9745.

Achètera souffleur pour pièces,
tél.: 673-4124.

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebuts), et
toutes sortes de métaux, etc... 3357,
boulevard St-François, Jonquière,
tél.: 542-6938.

Divers(68)

AMOUREUX DU NORD: album de
photos, noms, descriptions, téléphones,
hommes, femmes. Inscription gratuite
aux dames. 6679, Cachée, St-Damien,
JOK-2E0. Tél.: (514)835-3820.

ARMOIRES en chêne, plaque chauffante
avec fourneau encastré, lave-vaisselle
Inglis, fournaise à l'huile, comptoir de
cuisine en marbre. Tél.: 542-8019.

Balles de foie à vendre, tél.: 672-2061.

FOIN à vendre. Tél.: 673-3674 ou
673-3272.

GRATTE avec système électrique pour
quatre roues, à vendre, \$375.00, installa-
tion comprise. Tél.: 548-3249, demandez
Réjean.

LES VIGNES du Seigneur Jonquière
Enr. Faites votre vin et votre bière
vous-mêmes. Entrez voir nos spé-
ciaux des Fêtes. Au 2123 Hudson,
Jonquière, tél.: 548-6545.

LIT 39, aquarium 108 gallons, tout equi-
pé, prix à discuter. Tél.: 544-6039.

NOUS ramassons tout, de la cave au
grenier. Tél.: 547-0215, 542-7612.

REFRIGERATEUR commercial, à portes
coullissantes, largeur: 6', profondeur:
2 1/2', hauteur: 70", de marque Habco.
Quatre pneus d'hiver avec jantes, GMC
14 pouces, prix à discuter. Tél.: 672-2677.

ROULOTTE 1985, 14x60, isolée 6
pouces, idéale pour chalet ou chantier.
ROULOTTE 14x60, idéale pour chantier.
Gros mixeur 1 v.c.; 1 lift-truck John
Deere, mat 28 pieds. Vanne 1980, possi-
bilité 14 passagers. Bâtisse montable en
acier 40x40. Tél.: 545-4200.

VENTE DE LIQUIDATION: ameublement
de bureau, tablettes d'épicerie, sépara-
teurs de bureau, cases et casiers de
rangement, fil Teck pour passer sous
terre, fer d'armature, fer en longueur de
20 pieds, fer galvanisé, génératrice 27kw
diesel. Tél.: 695-9745.

\$35,000.00 D'OUTILS à vendre, marque
Buffalo et Jepsen, sets de box, outils
électriques, sets de clés, etc... Compa-
gnie les Outils Econo Québec Inc.,
ouvert 7 jours par semaine, Marché aux
Puces Racine, kiosque no. 11.

**A VOIR
DIRECT MENT DU MANUFACTURIER**
Salle de démonstration
1442, Cyrille-Vaillancourt,
Chicoutimi
Stores vénitiens minis, horizontaux
et verticaux. Réparation de tout
genre. Pour estimation:
FERNAND TREMBLAY
543-0432 ou 549-5732

Equipement commerce et rest.(70)

CHAMBRE froide commerciale 8x8,
équipement complet, température ajus-
table. Tél.: après 16h00 672-2323.

Musique et accessoires(71)

GUITARE Gibson Les Paul Custom, \$850.
Tél.: 544-1612.

PIANOS usagés sélectionnés par expert.
Tél.: 548-8886, 549-5368.

Ordinateurs et jeux(72)

ADOPTER ORDINA-CHIC, un centre de
service 3 points de vente, distributeur
ordinateurs, imprimantes, moniteurs,
etc. Des marques telles que Amstrad,
Toshiba, Brother, Citizen etc. Ordina-
Chic Inc., votre spécialiste en informati-
que. Chicoutimi, 696-4280, Jonquière,
547-7786.

COMMODORE 64, état de neuf, lecteur
de disquette, clavier et bureau, disquet-
tes et manettes, vendus ensemble ou
séparément. Tél.: 693-8500.

Photos et vidéos(74)

PROJECTEUR Super-8, marque Sanyo
avec son, \$175.00 et un autre projecteur
Super-8, de marque Honeywell, \$75.00.
Tél.: 696-2240.

Sports, chasse et pêche(76)



APPEL D'OFFRES

ECONOGENIE INC.

Une jeune entreprise dynamique, spécialiste en bâti-
ments commercial, résidentiel et industriel, oeuvrant
comme entrepreneur général au Saguenay-Lac-St-Jean,
est à la recherche d'une personne d'expérience pour
combler le poste d':

**ESTIMATEUR
GERANT DE PROJET**

- Le titulaire pourra avoir les qualifications suivantes:
 - Ingénieur ou technicien en civil avec expérience prati-
que de chantier.
 - Toute autre personne ayant une expérience pratique
peut appliquer.
 - Faire la lecture de plans et connaître les coûts courants.
 - Le titulaire effectuera des estimations, des négocia-
tions avec les sous-traitants, des contrôles de budget et
des échéanciers.
 - Rémunération selon la compétence et l'expérience.
- Veillez transmettre votre curriculum vitae avant le 15
janvier 1989.

ECONOGENIE INC.

1300, rue Notre-Dame
SAINT-FELICIEN, Qc, G8K 2A5
Tél.: (418) 679-2750

A l'attention de M. Victorien J. Desgagné, ing.

**VOUS ETES A LA
RECHERCHE D'UN
EMPLOI?**



vous présente les emplois disponibles au
Centre d'Emploi
du Canada

- Barmaid
(homme ou femme)**
No offre: 655-9221-6123-110
Lieu: La Baie
Traitement: Salaire minimum
plus pourboire.
Conditions: Perm. 24 hrs/
sem. de 11h30 a.m. à 19h30 ou
de 19h30 à 3h30 a.m.
Exigences: Expérience obliga-
toire dans le service de bar.
- Contremaître
d'atelier de soudure**
No offre: 603-3081-8330-126
Lieu: La Baie
Traitement: \$30,000.00 et plus,
bénéfices marginaux
Conditions: Perm. 40 hrs/
sem.
Exigences: 10 ans d'exp.
comme contremaître d'atelier
de soudure, lecture de plans
obligatoire.
Fonctions: Travail en atelier
seulement.
- Technicien(ne) en
métallurgie**
No offre: 1716-2117-299-7759
Lieu: Chicoutimi
Traitement: A discuter, selon
compétence.
Conditions: Occasionnel avec
possibilité de permanence
Exigences: DEC en métallur-
gie ou expérience pertinente
de 4 ans
Fonctions: Faire inspection en
métallurgie.
- Commis de
bureau (homme
ou femme)**
No offre: 1596-4197-114-7796
Lieu: Chicoutimi
Traitement: \$4.75 hre
Conditions: Permanent
Exigences: Connaissances en
matériel à dessin architectural,
avec un peu de dactylo.
- Technicien(ne) en
électronique**
No offre: 471-4261-2165-230
Lieu: Jonquière (CEC Alma)
Traitement: A discuter
Conditions: Perm. 40 hrs/
sem.
Exigences: Posséder expé-
rience dans l'installation, la ré-
paration et la maintenance de
système caméra T.V. en circuit
fermé, formation en électro-
nique serait un atout.
- Opérateur de
machine forestière
(transporteur)
(homme ou femme)**
No offre: 712-0411-7517-125
Lieu: St-Félix d'Otis (CEC La
Baie)
Traitement: \$25.00 la corde
Conditions: 1 sem. à 1 sem. 1/2
Exigences: Doit fournir la ma-
chine et sortir le bois du che-
minier d'abattage jusqu'au che-
min environ 3/4 de mille. Bois
de 4 pieds.
- Technologue en
architecture
(homme ou femme)**
No offre: 1712-2141-110
Lieu: Chicoutimi
Traitement: Selon expérience
Conditions: Durée du contrat
Exigences: DEC en architec-
ture et 3 ans d'exp. dans le do-
maine.
Fonctions: Préparer plans, de-
vis et faire estimés.
- Commis ven-
deur(se)**
No offre: 1682-5135-154
Lieu: Chicoutimi
Traitement: \$6.00 hre
Conditions: Perm. temps plein
Exigences: Permis de
conduire et expérience dans la
vente de produits de quincail-
lerie.
Fonctions: Sortir les
commandes, répondre au télé-
phone et faire la livraison.
- SE PRESENTER AU CEC DE VOTRE LOCALITE
POSTES EGALEMENT OUVERTS AUX HOMMES ET AUX FEMMES**

BOTTES de ski alpin Salomon SX-80, couleur rouge, grandeur: 7 1/2, excellente condition, \$75.00. Tél.: 549-3236.

CABANE A PECHE 8x18, isolée avec système de chauffage électrique, montée sur roues pour être transportable. Tél.: 548-7741, 548-5437.

CABANE à pêche 8x10, poêle à bois inclus, vitres à coulisse, isolée, \$650.00 sans remorque, \$1,000.00 avec remorque. Tél.: en matinée: 543-5892, soir: 543-2247.

MONT STE-ANNE: condo de luxe, 4 c.c., foyer, pour 8 personnes, valeur: \$1,950.00, aubaine: \$1,450.00 semaine, du 7 au 14 janvier. Tél.: 545-6230, 543-2670.

Vêtements(78)

MANTEAU chat sauvage, peaux allongées, acheté en 1988, grandeur 7-8, prix: \$1,500.00. Tél.: 542-8652, 547-9539.

MANTEAU de vison, couleur taupe, grandeur: 14 ans, prix à discuter. Tél.: 543-3049.



Ville de Chicoutimi

ON DEMANDE DES SOUMISSIONS POUR ESSENCE A MOTEUR, CARBURANT A DIESEL

La Ville de Chicoutimi désire recevoir des soumissions pour l'achat d'essence à moteur et carburant à diesel.

Ceux qui désirent soumissionner peuvent se procurer des formules de soumission au Service de l'Approvisionnement, 1088, rue Nil-Tremblay, Chicoutimi.

Les formules dûment remplies seront retournables au bureau du Greffier, Ville de Chicoutimi, 201, rue Racine est, Chicoutimi, avant 14h00 (deux heures p.m.), le 17 janvier 1989.

La Ville ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et décline toute responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

Le présent avis est publié en conformité avec les dispositions de la Loi des Cités et Villes.

Signé à Chicoutimi, ce 21ème jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988).

JEAN-YVES FORTIN
Greffier



Ville de Chicoutimi

DEMANDE DE DEROGATION MINEUSE AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions du règlement numéro 826 de la Ville de Chicoutimi, adopté selon les dispositions des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.Q. chapitre A-19-1), le conseil de la Ville de Chicoutimi adoptera à l'occasion de la séance régulière qui sera tenue le 9 janvier 1989, une résolution acceptant une dérogation mineure sollicitée par M. Pierre Bouchard, du 720, rue Taché, dans le but de procéder à des travaux de rénovation à sa propriété, de façon à passer le nombre de logement de 3 à 5, de façon à porter la marge latérale droite à 1,5 mètre et la marge avant de 0,75 mètre.

Ce projet ne cause pas préjudice aux propriétaires riverains.

Les citoyens de la Ville de Chicoutimi auront l'occasion de se renseigner et se prononcer sur ce projet de résolution et sur les conséquences de son adoption, au cours de laquelle assemblée du conseil qui sera tenue à la salle du conseil, 201, rue Racine est, Chicoutimi, LUNDI, le 9 janvier 1989, à 19h00, alors que ledit projet de résolution sera soumis à la consultation publique.

Ledit projet de résolution est disponible pour consultation au bureau du greffier, aux heures ordinaires de bureau, au 201, rue Racine est, à Chicoutimi.

DONNE à Chicoutimi, ce 21ème jour de décembre 1988.

JEAN-YVES FORTIN, greffier
Ville de Chicoutimi

Météo



**Min.: -15
Max.: -10**

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour vendredi avec un aperçu pour samedi.

Situation générale: une importante dépression en provenance de l'ouest nous apportera de la neige. Ayant débuté sur

l'ouest dans la nuit, la neige se répandra jusque sur le bas du fleuve dans la journée. Sur le sud, elle sera parfois mêlée de grésil et certaines localités pourraient même avoir quelques gouttes de pluie verglaçante en après-midi. Les accumulations varieront entre 10 et 15 cm.

Abitibi-Témiscamingue: Neige et poudrière. Accumulation: 10 à 15 cm. Max.: près de -4. Min.: près de -5. Vents de l'est de 30 à 50 km-h. Samedi: plutôt nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides:

Neige. Accumulation: près de 15 cm. Max.: près de -2. Min.: Ar: 0 à 4. Vents de l'est de 30 à 50 km-h causant de la poudrière par endroits.

Ottawa-Hull-Cornwall: Neige, parfois mêlée de grésil. Risque de pluie verglaçante sur le secteur de Cornwall. Accumulation: 10 à 15 cm. Max.: près de 0. Min.: -2 à -4. Vents modérés causant de la poudrière par endroits.

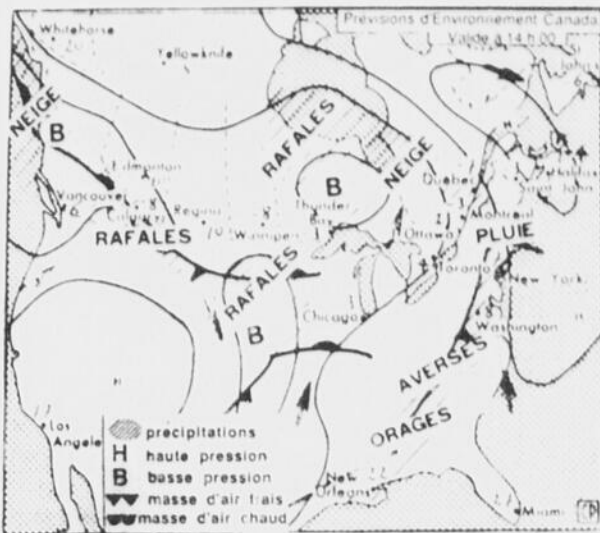
Montréal: Parfois mêlée de grésil en après-midi. Accumulation: 10 à 15 cm. Max.: près de 0. Min.: -2 à -4. Vents modérés causant de la poudrière par endroits. Samedi: plutôt nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce: Neige et poudrière débutant en matinée. Accumulation: 10 à 15 cm. Max.: -5 à -8. Min.: -10. Vents du nord-est de 40 à 60 km-h. Samedi: couvert.

Estrie: Ennuagement suivi de neige. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: -2 à -4. Min.: -6 à -8. Vents modérés causant de la poudrière par endroits. Samedi: plutôt nuageux.

Lac St-Jean, Saguenay, Réserve des Laurentides: Neige. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: près de -10. Min.: -12 à -15. Vents de l'est de 30 à 50 km-h causant de la poudrière. Samedi: couvert.

Rimouski



Au sud

Acapulco	32
Barbade	22
Bermudes	19 19
Brownsville	22 27
Daytona B.	11 26
La Havane	21 28
Honolulu	23 29
Kingston	22 32
Las Vegas	-1 13
Los Angeles	10 17
Mexico	4 25
Miami B.	20 24
Myrtle B.	12 21
Nassau	19 28
Orlando	14 28
Palm Springs	6 20
Reno	1 4
San Juan	23 28
Tampa	15 27
Trinidad	26 30
West Palm B.	19 26

Marées

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02h40 (4m0) et basse à 09h30 (0m8). Elle sera à nouveau haute à 14h55 (5m2) et basse à 22h40 (0m4).

LA BAIE — La marée sera haute à 02h35 (4m5) et basse à 08h25 (0m9). Elle sera à nouveau haute à 14h50 (5m7) et basse à 21h20 (0m5).



CORRECTIONS

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier Fabuleux soldes d'après-Noël, publié par la Baie, le 24 décembre 1988.

Page 9: Article 4, pas disponible.

Article 2: manteau long de la photo, pas disponible.

Page 10: Articles 1, 2, 3 et 4, photos erronées.

Page 11: Articles 2 et 3, photos inversées.

Page 14: Article 7, verres Signature, pas disponibles.

Page 15: Article 16, délai. Article 22: on aurait dû lire, ord.: 3,99, solde: 1,99 ch.

La Baie s'excuse de ces contretemps

Plomberie Chauffage
Alma 1980 Inc.

MISE AU POINT IMPORTANT

Veillez noter que la compagnie PLOMBERIE CHAUFFAGE ALMA 1980 Inc., opérant un commerce de plomberie au 880, rue Tanguay nord, Alma, n'est aucunement impliquée dans la poursuite parue dans ce journal, le mercredi, 21 décembre 1988, impliquant Revenu Canada Impôt et Plomberie Chauffage Alma Inc.

Ces deux compagnies, c'est-à-dire, PLOMBERIE CHAUFFAGE ALMA 1980 INC. et Plomberie Chauffage Alma Inc. sont deux compagnies complètement différentes et qui ne sont pas reliées entre elles d'aucune manière.

LA DIRECTION



Construction Défense Construction
de l'Armée Canada - Canada

DOSSIER: BA86310
b.f.c. Bagotville (Québec)

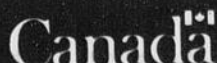
Rénovation intérieure de la caserne #60

DATE DE FERMETURE: **MERCREDI, le 18 janvier 1989**
DEPOT POUR DOCUMENT: \$50.00
Les deux premiers ensembles seulement sont remboursables

Les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut, seront reçues jusqu'à 3h00 p.m., heure locale, adressées au Administrateur, Finances et Admin., Travaux Publics Canada, Gare Maritime Champlain, 901, Cap Diamant, ch. 266, 2ième étage, Anse-au-Foulon, Québec (Québec), G1K 4K1.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans à Ottawa à l'adresse suivante: Construction de Défense (1951) Limitée, Immeuble Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, aile «A», 3ième Etage, Ottawa (Ontario) K1A 0K3 (téléphone: 613-998-9549, fax 613-998-1061 ou numéro de télex 053-3726/3727), et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des entrepreneurs à: Québec, Chicoutimi, Ste-Foy, Trois-Rivières, Montréal, Jonquières notre bureau régional à Montréal ainsi qu'à l'Office de Travaux Publics Canada à Québec.

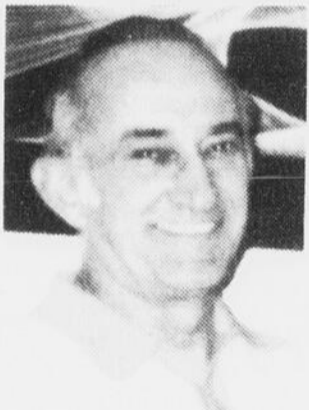




GAGNE (Mme Adrien) — Est décédée à Chicoutimi le 22 décembre 1988 à l'âge de 84 ans et 9 mois, Dame Anne-Marie-Girard, épouse de feu Adrien Gagné, demeurant au 6048 rue Notre-Dame Laterrière. La dépouille mortelle est exposée au salon Aubin, 273, Ave du Séminaire, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu vendredi à 11h00 en l'église Notre-Dame de Laterrière et l'inhumation au cimetière de la paroisse. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Liliane (Alain Tremblay), Thérèse, Philippe et Jacqueline. Ses frères et sœurs: Edgard Girard (Aurore Côté), Léopold Girard (Antoinette Ville-neuve). Sa soeur Blanche Girard (René Simard), sa belle-soeur Madame Emma Maltais, (feu Valmore Girard). Ses petits-enfants: Roxanne, Nathalie, Hélène, Anne-Marie et Steven ainsi que de nombreux neveux et nièces. Direction funéraire: Maison Aubin.



BOURGOÏN (M. Levite, dit «Ti-Blanc») — Est décédé au Centre hospitalier de Jonquière, le 21 décembre 1988, à l'âge de 69 ans et 1 mois, M. Levite Bourgoïn, dit «Ti-Blanc», époux de Dame Gabrielle Dallaire, demeurant au 3401, route St-Léonard à Shipshaw. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 2033, rue Ste-Famille à Jonquière. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 décembre 1988 à 10h30 à la chapelle St-Léonard, Shipshaw. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault & Caron. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Gaston (Johanne Martel), Moïse (Luce Tremblay), Jean-Yves (Suzanne), Raymond (Jean-Pierre Bedard), Sylvie (Yvan Laberge), Agathe, Rémi, ses petits-enfants: Frédéric, Carl, Audrey, Julie, Jonathan, Marie-Claude, Maxime, Terry, Patrice, Dominique et Marie-Joëlle, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, parents et amis. Les personnes qui le désirent pourront verser leurs au Fonds de Dotation de l'Hôpital de Jonquière. Direction funéraire: Nault & Caron.



LAPIERRE (M. Jean-Marie) — Est décédé le 20 décembre à Roberval, à l'âge de 57 ans et 11 mois, M. Jean-Marie Lapierre, époux de dame Monique Bussière, demeurant au 870 Principale à St-Prime. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire: Jean-Marie Laberge, 103 12ième Avenue à St-Prime. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 décembre, à 14h00, en l'église de St-Prime et l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse dame Monique Bussière, ses enfants: Luc Lapierre (Guylaine St-Hilaire), Ginette Lapierre (Jasmin Larouche), Johanne (Rejean Tessier), Yvon et Sylvain, Louise (Alain Lavoie), deux petits-enfants: Nadine et Nadia, ses frères et sœurs: Bertrand Lapierre (Pierrette Campbell) de Valleyfield, Antoinette Lapierre (Léon Leclerc) de Roberval, Simone Lapierre (Jean-Rock Bouchard) de St-Félicien, Edmour Lapierre (Gaétane Julien) de St-Prime, Fortuna Lapierre de Montréal, Georges-Aimé Lapierre (Marguerite Tremblay) de St-Prime, Jacqueline Lapierre (Rodrigue Castonguay) de St-Félicien, Henri

Lapierre (Renée Dion) de St-Prime, ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Gabrielle Bussière (Joseph-Noël Bouchard) de St-Félicien, Alfred Bussière (Lucienne Brousseau) de Québec, Honoré Bussière (Adrienne Otis) de St-Félicien, Léontine Bussière (Raoul Tremblay) de Dolbeau, Léon Bussière (Simone Lavoie) de St-Félicien, Thérèse Bussière (Jules Doré) de Dolbeau, Jean-Jacques Bussière (Huguette Simard) de St-Félicien, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Direction funéraire: Maison Jean-Marie Laberge de St-Prime.



TREMBLAY (M. Armand) — Est décédé à l'hôpital de La Baie le 22 décembre 1988 à l'âge de 80 ans et 6 mois, M. Armand Tremblay «Pascal» époux en 1ères noces de feu dame Georgette Bouchard et en 2èmes noces de Jeannette-Imelda Desbiens demeurant au 2895, du Côteau, Ville de La Baie. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel et Fils, 651, boulevard de la Grande-Baie Sud, Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu samedi le 24 décembre 1988 à 13h30 en l'église St-Edouard de Ville de La Baie et les cendres déposées au cimetière St-Alexis, Ville de La Baie. Il fut à l'emploi de la Cie Alcan division Transport pendant plus de 30 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Beryl (Jacques Tremblay), Michèle (Philippe Bolduc), Laureanne (Egide Tremblay), Sarto, Manon (René Desmeules), Gladys (Roger Bouchard), Carole (Maurice Rouleau), de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Il était le frère de: Arthur Tremblay (feu Yvonne Bergeron), Marie-Blanche Tremblay (feu Jos Girard), Georges-Henri Tremblay (feu Fleur-Ange Simard), feu Joseph Tremblay (feu Rachel Gagnon), Carmen Tremblay, Alice Tremblay, Lucianna Tremblay (Jean-Louis Gagnon), Lilliane Tremblay (Henri-Paul Chantal), ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



PERRON (M. Raymond) — Est décédé à l'hôpital de La Baie le 22 décembre 1988 à l'âge de 68 ans et 10 mois, M. Raymond Perron époux de dame Jacqueline Lemieux demeurant au 1084, 6ième Avenue, Ville de La Baie. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel et Fils, 651, boulevard de la Grande-Baie Sud, Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu samedi le 24 décembre 1988 à 11h00 en l'église St-Edouard, Ville de La Baie et l'inhumation aura lieu au cimetière communautaire de La Baie. Il fut à l'emploi de la Consolidated Bathurst pendant 30 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils: Richard, ses frères et sœurs: Joseph Perron (feu Eva Dubé), Cécile Perron (feu Paul-

Emile Côté), Marie-Yvonne Perron (feu Henri-Paul Bouchard), Marthe Perron (Joseph-Elie Simard), André Perron (Estelle Champagne), Léon Perron (Juliette Maltais), Maurice Perron (Lisette Hudon), Marguerite Perron (Eddy Lalancette), ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Almonzor Lemieux (Annette Hamelin), Eliette Lemieux (feu Sylvio Lapointe), feu Raymond Lemieux (feu Cécile Martel), Paul Lemieux (Anne-Marie Bergeron), Marcel Lemieux (Thérèse Picard), Lilian Lemieux, Robert Lemieux (Rita Bouchard), Roch Lemieux (Pierrette Gagnon), neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel et Fils Ltée.

VALLEE (M. Robert) — Le 22 décembre 1988, est décédé à Mistassini, à l'âge de 80 ans et 11 mois, M. Robert Vallée, époux de Dame Lucia Trotter, demeurant au 956, rue Durocher, Normandin. La dépouille mortelle est exposée au funérarium Marcel Dion, 1140, de l'Église, Normandin. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 décembre 1988 à 10h30 en l'église de Normandin et l'inhumation au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son frère: Léopold (Elise Lemieux) de Chicoutimi, sa soeur: Thérèse (André Tremblay) de Dolbeau, ses beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que de nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent, un don à la Fondation du centre hospitalier de Dolbeau, serait apprécié. Direction funéraire: Marcel Dion Inc.



BERNIER (Mme Yvonne) — Est décédée à Jonquière, le 20 décembre 1988 à l'âge de 90 ans et 7 mois, Dame Yvonne Bernier, épouse de feu François Bernier, demeurant au 3819 rue Béliveau, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon Aubin, boul. St-Paul, Chicoutimi. Le discours et la lecture biblique auront lieu au salon funéraire Aubin, boul. St-Paul vendredi à 11h00. Les cendres seront ensuite déposées au cimetière Chicoutimi. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Henri (Germaine Bilo-deau), Roland, Bertrand (Emilie Bouchard), Yvan (Jeannine Morissette), Rolande, Marie-Blanche (Joseph-Louis Imbeault), Thérèse (Roland Bonneau) Jeannine (Lionel Martel). Ses frères et sœurs: Charles-Edouard Bastien, Marie-Blanche Bastien, Marie-Anne Bastien ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Direction funéraire Maison Aubin.



GIRARD (Mme Vve Hector) — Est décédée à Chicoutimi le 21 décembre 1988 à l'âge de 97 ans, Mme Lydia Lapointe épouse de feu M. Hector Girard demeurant au Foyer Beaumanoir de Chicoutimi, 904, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel et Fils, 825, avenue Bégin coin des Champs-Élysées, Chi-

cutimi. Les funérailles auront lieu samedi le 24 décembre 1988 à 14h00 en la Cathédrale de Chicoutimi et l'inhumation aura lieu au cimetière St-François-Xavier. Elle était membre de la garde d'honneur du St-Sacrement et membre du Tiers-Ordre. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Gertrude (Léopold Tremblay), Robert (Rita Simard), feu Louis-Philippe (Yolande Girard), Léopold (Françoise Lamontagne), Bertrand (Marthe Bergeron), Yvan (Lucette Brassard), Raymonde (Jean-Paul Fortin), Claire (feu Jean-Gaston Martel), elle était la soeur de: feu Joseph-Arthur Lapointe (feu Yvette Lafleur), feu Gracia Lapointe (feu Hermel St-Gelais), feu Alice Lapointe (feu Donat St-Jean), feu Simone Lapointe (feu Léon Lechasseur), feu Yvette Lapointe (Leo Morency), feu Yvonne Lapointe (Delphis Bergeron), elle était la belle-soeur de: feu Henri Girard (feu Wheelmine Beaulieu), feu Hélène Girard (feu Thomas St-Gelais), feu Joseph Girard (feu Blanche St-Gelais), feu Almas Girard (feu Cécile Gaguette), feu Stanislas Girard (feu Antoinette Jobin), feu Marie-Jeanne Girard (feu Gérard Boily), feu Victoria Girard (feu Emile Girard), feu Virginie Girard (feu Joseph Tremblay), neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



DALLAIRE (M. Léo-Conrad) — Est décédé à Ville de La Baie le 21 décembre 1988 à l'âge de 64 ans et 2 mois, M. Léo-Conrad Dallaire époux en 1ères noces de feu dame Rolande Bouchard et en 2èmes noces de dame Ghislaine Gagnon demeurant au 3351, rue Prince-Albert, Ville de La Baie. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel et Fils, 285, de la Fabrique, Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu samedi le 24 décembre à 11h00 en l'église St-Alexis, Grande-Baie, Ville de La Baie et l'inhumation aura lieu au cimetière communautaire de Ville de La Baie. Il fut à l'emploi de la Cie Alcan division Transport à La Baie pendant 40 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Edith Dallaire, Doris Dallaire (Laurier Côté), Denis Dallaire (Louise Gobeil), Monique Dallaire (Marcel Dompierre), Cathy Dallaire (Denis Gagnon), Louise Dallaire (Patrick

Brassard), Marc Bolduc (fils adoptif) Richard Dassylva (Jacqueline Gagnon), Michel Dassylva (France Bolduc), Lynda Dassylva (Jean Meunier), ses petits-enfants et 1 arrière-petit-fils, sa mère: Mme Laurette Levesque (feu Patrick Dallaire), ses frères et sœurs: Joseph-Edmond Dallaire (Cécile Gagnon), Louise-Hélène Dallaire (feu Henri Bergeron), Joseph-Henri Dallaire (Sylvianne Savard), Gustave Dallaire (Beatrice Harvey), Gaston Dallaire (Blanche-Aurore Paquet), Blanche-Alice Dallaire (Rose Ouellet), Noëlla Dallaire (Louis-Henri Gagnon), Paulette Dallaire (Louis-Philippe Harvey), Françoise Dallaire (Albert Lachance), Laurence Dallaire (Paul Gorley), Lucienne Dallaire (Normand Lapointe), Léon Dallaire (Squange Pellerin), Jean-Yves Dallaire (Nicole Pellerin), Germain Dallaire (André Pellerin), Dianne Dallaire (Ghislain Lavoie), beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



VALOTAIRE (M. Roland) — Est décédé à l'Hôpital de la Baie le 21 décembre 1988, M. Roland Valotaire, époux de Dame Elizabeth Gagnon, demeurant au 451, 5ième Rue à Ville de la Baie. La dépouille mortelle sera exposée ce soir à compter de 19h00 en la résidence funéraire Gravel et Fils, 651, boul. de la Grande-Baie Sud à Ville de la Baie et les funérailles auront lieu vendredi à 10h30 en l'église St-Edouard de Ville de la Baie et les cendres déposées au cimetière de la Baie. Il a été à l'emploi de la Consolidated Bathurst pendant 40 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Pierre (Louise Laforest), Hélène (Jacques Hébert), Michèle (Danielle Tremblay), Jacques (Elise Dufour). Ses sœurs: Fleur-Ange Valotaire (Gilles Tremblay), Georgette Valotaire (feu Gérard Simard). Ses beaux-frères et belles-sœurs: Louis-Joseph Gagnon (Olivia Perron), Yvette Dufour (feu Paul-Edmond Gagnon), Dr Gérard Gagnon (Madeleine Bélanger), Juliette Gagnon (feu Pitre Lalancette), Rose-Alice Gagnon (feu Philippe-Auguste Tremblay), feu Jean-Charles Gagnon (feu Cécile Pellerin). Neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.

Que de maux!

OTTAWA (PC) — Les travailleurs victimes d'accidents de travail sont plus nombreux que jamais au Canada.

Statistique Canada révélait jeudi que 602,531 travailleurs ont été blessés suffisamment gravement en 1987 pour recevoir une compensation financière.

En 1986, 586,718 requêtes avaient été jugées admissibles et en 1985, 555,991.

En comptant les cas de blessures n'ayant pas entraîné d'indemnisation, c'est environ un million de travailleurs qui se sont blessés en gagnant leur vie au cours de 1987.

Selon l'agence fédérale, 48 pour cent de tous les accidents de travail consistaient en foulures et entorses, 18 pour cent préniaient la forme de contusions et d'ecchymoses et 13 pour cent, de lésions, coupures et lacerations.

Le dos, les poignets, les mains, les doigts, les chevilles, les oreilles et les pieds étaient les parties du corps les plus fréquemment meurtries ou mutilées.

«AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION»

PRENEZ AVIS que la compagnie 2312-9315 Québec Inc., ayant son siège social dans le district judiciaire de Chicoutimi demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Chicoutimi, le 19 décembre 1988.

Me Carol Girard, avocat.

Lors du décès de

Monsieur Roméo Gaudreault de Falardeau

Ses parents et ses amis ont voulu perpétuer son nom en faisant des dons à la Fondation régionale de l'Hôpital de Chicoutimi.

Ces dons aideront l'achat d'équipements destinés aux spécialités et aux ultra-spécialités à vocation régionale.

La population du Saguenay-Lac-St-Jean dit MERCI aux généreux donateurs.

«LA FONDATION DE MA VIE»

On peut rejoindre directement la Fondation de Ma Vie en signalant le: **696-9962**

L'hypothèse de l'attentat est considérée

L'hypothèse d'un attentat était considérée, jeudi, comme la plus probable par de nombreux experts après la catastrophe du Boeing-747 de la compagnie américaine Pan Am qui s'est écrasé, mercredi, sur la localité de Lockerbie, en Ecosse, avec 258 personnes à bord.

Un correspondant anonyme a téléphoné une revendication au nom des Gardiens de la révolution islamique aux agences américaines Associated Press (AP) et United Press International (UPI). Il a affirmé que cette organisation avait voulu "venger" les occupants d'un Airbus d'Iran Air abattu par erreur le 3 juillet dernier par la marine américaine dans le Golfe. Les 290 personnes qui étaient à bord avaient été tuées.

Selon la BBC, un groupe libyen non identifié a également revendiqué l'explosion.

Toutefois, la Maison-Blanche a affirmé qu'elle n'avait pas pour le moment d'information ou de preuve permettant de dire qu'un sabotage ou une bombe était à l'origine de la catastrophe.

En plus des occupants du vol 103, parmi lesquels il n'y a aucun survivant, des habitants de Lockerbie (15, selon un bilan non officiel diffusé par la BBC) ont été tués lorsque l'avion en feu s'est abattu sur la localité.

Selon tous les témoignages, le Boeing-747 a explosé en vol alors qu'il se trouvait à près de 10,000 mètres d'altitude (31,000 pieds). Les contrôleurs aériens ont perdu le contact avec l'équipage à 19h14 GMT (14h14 CN3), sans que le pilote ait signalé le moindre problème.

A Genève, le porte-parole de l'Association internationale des transporteurs aériens (IATA), John Brindley, a déclaré: "Les indices sont tellement persuasifs que l'hypothèse de l'attentat est la première qu'il faut envisager".

Selon M. Brindley, il est improbable qu'une bombe ait pu passer à bord du Boeing avec un passager, ou qu'un bagage contenant une bombe ait été enregistré à Francfort ou à Londres (le vol 103 avait débuté à Francfort, un Boeing-727 assurant le trajet jusqu'à Londres avant le transfert sur un 747 à Londres).

En revanche, le transfert d'un bagage depuis un avion en provenance d'un pays moins regardant sur les mesures de sécurité, est parfaitement possible, a estimé M. Brindley.

Autre hypothèse

Une autre hypothèse est celle d'une défaillance structurelle. Le Boeing-747 qui s'est écrasé était en service depuis février 1970, soit depuis plus de 18 ans, et il avait 72,000 heures de vol à son actif. Selon le Los Angeles Times, il avait connu plusieurs incidents sérieux, dont un incendie à bord et des fissures.

Le secrétaire de l'Association des pilotes britanniques (BALPA), Freddie Yetman, a cependant exclu l'hypothèse d'une défaillance comme "trop faible pour être retenue". L'appareil avait été entièrement révisé l'année dernière et inspecté il y a deux semaines.

Le directeur des relations publiques de l'IATA, David Kyd, a lui aussi déclaré que "le sabotage semble être la théorie la plus vraisemblable".

Les autorités britanniques, pour leur part, se sont refusées à toute "spéculation". Plusieurs équipes d'experts ont quitté Londres pour exa-

miner les deux "boîtes noires" (enregistreurs de vol) du Boeing, découvertes jeudi matin.

A Washington, le porte-parole de la Maison-Blanche, Marlin Fitzwater, a déclaré: "A l'heure actuelle, nous n'avons aucune information en provenance du site ou des premiers éléments de l'enquête permettant de dire qu'il s'agit d'un sabotage".

M. Fitzwater a confirmé qu'un interlocuteur anonyme avait téléphoné le 5 décembre à l'ambassade des Etats-Unis à Helsinki pour dire qu'un attentat à la bombe serait tenté dans les deux semaines suivantes contre un avion de Pan Am assurant une liaison entre Francfort et les Etats-Unis. Les ambassades américaines et les autorités policières concernées ont été averties et une enquête a été effectuée sur cet appel téléphonique, a-t-il précisé.

Le porte-parole a indiqué que le président Ronald Reagan était "profondément attristé" par la ca-



CRASH — Un immense cratère tout près des maisons et des débris un peu partout, voilà ce qui était visible, hier, dans le petit village de Lockerbie. Tous les passagers sont morts et il a été impossible de dénombrer les victimes dans le village.

tastrophe et avait "promis l'Union à la Grande-Bretagne le soutien total" des Etats-

La question est posée

Le public doit-il être prévenu

WASHINGTON, 23 déc (AFP) — Une question se posait avec insistance jeudi soir aux Etats-Unis alors que la thèse de l'attentat terroriste paraissait à beaucoup d'experts la cause la plus plausible de la tragédie du Boeing 747 de PanAm: fallait-il prévenir le public de la menace comme l'avaient été les diplomates américains?

Les porte-parole de la Maison Blanche et du départe-

ment d'Etat, face aux questions parfois dures des journalistes, se sont efforcés de justifier l'attitude de l'administration qui, après avoir reçu le 5 décembre à l'ambassade américaine à Helsinki un appel l'informant d'une possibilité de tentative d'attentat dans les quinze jours contre un appareil de PanAm reliant Francfort aux Etats-Unis, en avait informé ses diplomates et les compagnies

aériennes sans donner d'autre publicité à l'avertissement.

Le président-élu George Bush a lui-même souligné au cours d'une conférence de presse que les menaces contre les intérêts américains sont nombreuses et le plus souvent ne se matérialisent pas.

"Parfois en rendant les choses publiques vous donnez

une attention exagérée à ce sur quoi les terroristes veulent attirer l'attention", a-t-il dit, tout en reconnaissant qu'en cas de certitude il est nécessaire d'avertir le public.

La porte-parole du département d'Etat, Mme Phyllis Oakley, a rappelé que les Etats-Unis reçoivent une douzaine de menaces par jour et que toutes sont examinées sérieusement.

En bref

Avertissement

NEW YORK (AFP) — PanAm avait été prévenu de la possibilité d'un attentat contre un de ses avions et avait pris des mesures de précaution, a affirmé jeudi une porte-parole de la compagnie aérienne américaine, Mme Pamela Hanlon.

"PanAm avait reçu notification de diverses sources qu'il existait une possibilité de menace contre Pan American Airways. Nous avons immédiatement agi et mis en application des procédures de sécurité supplémentaires, non seulement à Francfort mais dans le monde", a déclaré Mme Hanlon. Elle n'a pas précisé ce qu'étaient ces mesures.

Mme Hanlon a expliqué que "pour des raisons de sécurité", la compagnie "ne

fait pas circuler publiquement" les avertissements qu'elle reçoit.

Menaces

HELSINKI (AFP) — Le ministre finlandais des Affaires étrangères a déclaré, jeudi, qu'il n'y a pas de lien entre les menaces téléphoniques anonymes reçues récemment à l'ambassade américaine à Helsinki et l'accident du Boeing de la Pan Am survenu mercredi à Lockerbie, Sud-Ouest de l'Ecosse.

Les autorités finlandaises, ajoute le ministère, soupçonnent un ressortissant arabe vivant en Finlande d'être l'auteur de cet appel.

La personne suspectée par les autorités finlandaises, poursuit le ministère, a effectivement appelé le 5 dé-

cembre l'ambassade américaine, mais l'enquête en cours n'a permis d'établir aucun lien entre ce coup de téléphone et la catastrophe survenue en Ecosse.

Jeudi, le sous-secrétaire d'Etat pour la gestion Ronald Spiers avait annoncé à Washington que l'ambassade des Etats-Unis à Helsinki avait reçu le 5 décembre un coup de téléphone anonyme avertissant qu'une bombe serait placée dans les 15 jours à bord d'un appareil de la Pan Am.

George Baker

OTTAWA (PC) — Les circonstances dans lesquelles s'est produit l'écrasement du Boeing de la Pan Am en Ecosse, mercredi soir, rappelle étrangement celui de

l'appareil qui s'est abîmé à Gander, T.-N., il y a trois ans, a fait remarquer, jeudi, le député libéral de Terre-Neuve George Baker.

M. Baker a souligné trois détails similaires entre les deux écrasements et a demandé aux autorités canadiennes de rouvrir l'enquête sur l'accident de Gander dans lequel ont péri 258 personnes, des militaires américains pour la plupart, en décembre 1985.

La Commission canadienne de sécurité aérienne a conclu récemment que la glace sur les ailes du DC-8 d'Arrow Air était à l'origine de son écrasement. Cependant, quatre des neuf membres de la commission se sont dits en désaccord avec le rapport, préférant plutôt l'hypothèse d'une explosion à bord de l'appareil.

Détente

Mots croisés

(Edimédia)

NO D-8

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

1—Rendirent moins épais.
 2—Contracter les sourcils. — Affl. du Danube.
 3—Métal. — Thallium. — Note musicale. — Nickel.
 4—Qui est bouffie de graisse. — Le Michigan en est un.
 5—Ruisseau. — Organe de l'ouïe.
 6—Poisson voisin de la sardine. — Divinité féminine.
 7—Propres. — Trois fois. — Possédai.
 8—Hardi jusqu'à l'imprudence.
 9—Patron. — Se plissa, en parlant de la peau (se).
 10—Glandes sécrétant le lait qui nourrit les jeunes. — Ensemble des dialectes que l'on parlait au nord d'une ligne Poitiers-Grenoble.
 11—Perdu. — Qui est à elle.
 12—Il est rusé. — Adj. poss.

VERTICALEMENT

1—Incroyable. — Celle de Charles Trenet est mondialement connue.
 2—Qui croit trop facilement ce qu'on lui dit. — Melchior en était un.
 3—Petit perroquet d'Océanie. — Étoffé à grosses côtes.
 4—Douze mois. — Aura à lui.

5—Jaunisse. — Embrouiller.
 6—Parcoursue de nouveau des yeux. — Héros légendaire (Guillaume).
 7—Chrome. — Stupéfiées.
 8—Fendra légèrement. — Situé.
 9—Aber. — Laize. — Infinitif.
 10—En matière de. — Ferions tort à quelqu'un.
 11—Femme. — Tissu de coton.
 12—Trompes au jeu. — Ch.-l. d'arr. du Gard.

SOLUTION DU PROBLÈME D-7

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	V	O	L	U	P	T	U	E	U	S	E	S
2	I	C	A	R	E	S	U	K	E	T	E	
3	R	E	G	R	E	N	E	P	A	N		
4	E	L	U	E	S	E	S	C	A	L	E	
5	V	O	N	T	D	E	O	R	E	S		
6	O	T	E	R	A	I	T	E				
7	L	S	I	N	C	E	R	E	R	E		
8	T	A	E	N	T	R	O	L	E			
9	E	G	A	R	E	S	E	P	I			
10	R	O	S	S	A	E	S	T	E	R	A	
11	A	R	T	U	S	P	A	R	A	I		
12	S	A	I	N	R	E	A	L	E	S	E	

Horoscope

HOROSCOPE du vendredi 23 décembre 1988

Le sextile Mercure-Pluton aura d'heureuses influences sur la marche de vos affaires. Vous saurez mieux vous organiser et prévoir à long terme. Les entreprises commencées dans le passé trouveront aujourd'hui d'heureuses conclusions et vous n'aurez qu'à recueillir le fruit de vos efforts. Chance avec 37 et 18.

ANNIVERSAIRES: Vous serez enclin à vous attaquer à des problèmes ardues et vous trouverez des solutions ingénieuses. Vous prendrez plus d'autorité sur votre entourage.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront profonds, sérieux et travailleurs. Ils ne manqueront pas d'imagination et sauront allier audace de pensée et tradition.

BELIER (21 mars - 20 avril) —

PROFESSION: Quoi qu'il arrive d'imprévu ne vous laissez pas dérouter et gardez votre bonne humeur et votre calme. **Affection:** Soyez plus réservé avec certaines relations. **Santé:** Ne veillez pas trop tard.

TAUREAU (21 avril - 20 mai)

PROFESSION: Vous avez du mal à y voir clair dans une affaire embrouillée et le mieux serait de ne pas y penser aujourd'hui. **Affection:** Faites des projets de voyage avec votre partenaire. **Santé:** Maux de dents possibles.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin)

PROFESSION: Vous pouvez compter sur la générosité de votre entourage, vous serez particulièrement surpris par les gestes amicaux.

LIEN (23 juillet - 22 août)

PROFESSION: Vous feriez bien de remettre à plus tard un engagement définitif si vous n'êtes pas sûr d'avoir exactement mesuré la portée de vos obligations. **Affection:** Manifestez votre affection de manière plus concrète. **Santé:** Maux de tête.

VIERGE (23 août - 22 septembre)

PROFESSION: Vos décisions sont appelées au succès et votre autorité personnelle sortira grandie d'une situation que vous aurez pu simplifier brillamment. **Affection:** Votre cœur est d'humeur à séduire. **Santé:** Ne négligez pas les petits maux.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre)

PROFESSION: N'écrivez pas sans avoir au préalable pesé soigneusement vos mots, les engagements écrits pourraient se retourner contre vous par la suite. **Affection:** Renoncez aux bouderies infantiles. **Santé:** Un peu de fatigue.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre)

PROFESSION: Les suggestions que vous fait votre entourage ne sont pas à négliger, elles peuvent vous aider à sortir d'une impasse. **Affection:** Ne cédez pas à une jalousie injustifiée. **Santé:** Le tabac vous est nocif.

SAGITTAIRE (22 novembre - 20 décembre)

PROFESSION: N'entrez pas en conflit avec vos supérieurs et ne vous aliérez pas nos collègues par une attitude déplaisante et trop autoritaire. **Affection:** Ne soyez pas intolérant envers les opinions d'autrui. **Santé:** Prenez plus d'exercice.

CAPRICORNE (21 décembre - 19 janvier)

PROFESSION: Vous trouverez vos chances dans une meilleure orientation de vos projets qui vous permettra une action plus libre. **Affection:** En ce domaine, mieux vaut adopter une attitude prudente. **Santé:** Ne négligez pas les soins esthétiques.

VERSEAU (20 janvier - 18 février)

PROFESSION: La fin d'un contrat vous laissera l'esprit libre pour des tâches plus constructives et vous permettra de faire progresser vos projets. **Affection:** Réglez divers différends familiaux. **Santé:** Mangez plus sainement.

POISSONS (19 février - 20 mars)

PROFESSION: L'opinion d'un tiers jusqu'alors hostile ou neutre se change en sympathie et vous permet de faire progresser vos projets. **Affection:** L'évolution rapide d'un projet vous surprend. **Santé:** Bonne vitalité.

Bridge

3041

Problème 1
 Pouvez-vous faire 7 piques en Sud contre l'entame du roi de carreau?

Nord
 ♠ A R D V
 ♥ A V 4
 ♦ -
 ♣ D V 10 9 8 6

Ouest
 ♠ 9 5 4 2
 ♥ R D 8 3
 ♦ R D V 10 6
 ♣ -

Est
 ♠ -
 ♥ 10 9 7 6 5 2
 ♦ 8 7
 ♣ 7 5 4 3 2

Sud
 ♠ 10 8 7 6 3
 ♥ -
 ♦ A 9 5 4 3 2
 ♣ A R

Problème 2
 Voici un problème défensif présenté par RIXI MARKUS dans son livre « Improbable your Bridge ». Prenez place en Est:

Nord
 ♠ 10 4
 ♥ D V 9 6 3
 ♦ A D V
 ♣ 7 6 5

Est
 ♠ 9 6 2
 ♥ A 10 5 2
 ♦ 9 6 5
 ♣ A 9 3

Les enchères ont été:
 Sud Ouest Nord Est
 1 ♠ P 2 ♥ P
 3 ♠ P 4 ♠ Fin
 Entame: dame de trèfle

Réponse 2

Nord
 ♠ 10 4
 ♥ D V 9 6 3
 ♦ A D V
 ♣ 7 6 5

Ouest
 ♠ V 5
 ♥ R 4
 ♦ 10 7 2
 ♣ D V 10 8 4 2

Est
 ♠ 9 6 2
 ♥ A 10 5 2
 ♦ 9 6 5
 ♣ A 9 3

Sud
 ♠ A R D 8 7 3
 ♥ 8 7
 ♦ R 8 4 3
 ♣ R

Vous avez monté de l'as de trèfle et Sud a joué le roi. Comment continuez-vous et pourquoi?
 Réponse 1
 Sud gagne le premier carreau, jetant un trèfle de la table. Il va au mort à pique, coupe un cœur, retourne en Nord à l'atout et coupe un autre cœur. Il enlève ensuite les atouts, jetant un honneur de trèfle de sa main, puis se défait de l'autre trèfle sur l'as de cœur. Le mort est maître.

tenaire. Même si celui-ci a le roi de carreau, le déclarant pourra réaliser l'impasse.
 Pour défaire le contrat, il faudra faire deux coeurs et un pique, puisqu'il est peu probable de pouvoir faire deux atouts. Il faut donc que le roi de cœur soit en Ouest, mais il n'est pas nécessaire que celui-ci ait aussi le roi ou l'as de pique. La dame ou le valet deuxième suffiront s'il a un doubleton de cœur.
 Le meilleur retour est celui d'un petit cœur. Ouest gagne, retourne un cœur pour l'as d'Est, qui insiste à cœur. Le déclarant n'y peut rien. S'il laisse passer ou couper petit, Ouest fait un pique; s'il coupe haut, Est fera le 9.

Maurice LAROCHELLE

Avant de jouer à la deuxième levée, Est devrait s'imaginer que Sud a au moins six piques, ce qui n'en laisse que deux au par-

Mot mystère

1161 (Edimédia)

Le mot clé: Un légume

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

L	A	E	E	L	E	H	G	E	E	O	T	L	A	I
Y	M	S	T	D	O	R	E	T	U	D	E	A	H	P
R	M	S	E	M	I	U	N	A	I	N	E	C	O	T
E	O	A	A	S	H	A	R	P	E	M	I	S	U	E
U	C	R	P	A	G	R	C	E	M	M	E	A	J	H
Q	D	B	Y	C	C	A	S	O	A	R	H	P	O	C
R	B	O	G	A	S	N	S	K	U	E	E	D	U	U
A	I	I	E	R	Z	I	M	E	R	L	E	L	R	O
B	B	G	T	T	P	D	R	T	D	V	O	O	O	T
M	L	N	E	O	T	T	C	O	O	T	J	M	A	E
S	E	O	J	N	E	E	L	N	M	A	B	Y	B	R
C	K	N	A	M	L	C	U	A	M	L	K	A	L	U
R	A	U	U	P	E	G	G	O	E	P	R	E	V	L
B	R	E	A	E	S	O	L	O	L	C	V	I	V	E
B	P	I	P	I	T	E	T	E	R	A	T	I	S	P

7 lettres



ET MAROIS - Si Jean Perron a retrouvé des admirateurs à Montréal, mercredi, son défenseur, Mario Marois, fera de même ce soir à Winnipeg.

trop d'importance aux propos des journalistes.
"Les journalistes ont droit à leur opinion mais je ne suis pas d'accord avec eux. Sans

vouloir dénigrer personne sur cette équipe, j'avais bien confiance de reprendre ma place au sein de la brigade défensive".

Et Donnelly retrouve son monde

Marois effectue sa rentrée à Winnipeg

WINNIPEG (PC) - Après Jean Perron, hier, à Montréal, le défenseur Mario Marois effectuera, ce soir, sa rentrée dans une ville qui l'a adulé au cours des trois dernières saisons alors que les Nordiques rendront visite aux Jets de Winnipeg.

Marois, on se souvient, est passé des Jets aux Nordiques



Mario Leclerc

semaines, Marois est devenu rapidement un rouage important de la brigade défensive des Nordiques. Son expérience aidant, il a apporté une certaine stabilité à l'équipe dès son arrivée.

Un peu comme chez le Canadien au sujet de l'échange impliquant John Kordic et Russ Courtnall, les Nordiques ont même le sentiment d'avoir effectué un coup de maître en laissant partir Donnelly en retour d'un arrière stable et agressif de son acabit.

Pourtant, on raconte à Winnipeg que les Jets sont aussi satisfaits de l'échange que le

sont les Nordiques. Selon les journalistes de cette ville du Manitoba, Marois aurait eu toutes les difficultés du monde à réintégrer l'alignement au lendemain de sa convalescence (cheville) de six semaines. On dit que les jeunes Olausson, Berry, Taglianetti et Numminen ont bien répondu aux aspirations depuis le début de la saison. A cela, les Jets comptent sur la présence d'arrières établis en Randy Carlyle, Dave Ellett et Jim Kyte.

Interrogé à cet effet, hier, Marois n'a pas voulu accorder

le 6 décembre dernier en retour des services de l'homme fort Gord Donnelly. Depuis, il ne cesse d'épater chez les Fleurdelisés malgré ses 31 ans.

Tout en rappelant qu'il n'en était pas à sa première transaction, le patineur de l'Ancienne-Lorette a néanmoins reconnu qu'il était heureux de remettre les pieds dans la ville du Manitoba.

"Je suis bien content de revenir", a-t-il signalé à l'arrivée de l'équipe à Winnipeg. "J'ai été forcé de quitter très rapidement lorsqu'on m'a échangé. L'équipe était alors en voyage à Los Angeles pendant que je soignais une blessure. Je n'ai donc pas eu le temps de voir mes anciens coéquipiers. Je vais profiter des deux prochains jours pour le faire", a-t-il indiqué.

Contrairement à plusieurs joueurs de la LNH qui considèrent Winnipeg comme la ville la plus ennuyante du circuit, Marois y va d'une toute autre opinion.

"C'est certain que c'est difficile au début étant donné tous les ragots qu'on raconte au sujet de cette ville. Mais j'ai rapidement opté pour changer mon attitude afin de connaître les gens et leurs beaux côtés. Depuis ce temps, j'ai beaucoup apprécié mon séjour ici", a-t-il spécifié.

Marois était passé des Nordiques aux Jets le 27 novembre 85 en retour de Robert Picard. Il entreprenait sa quatrième saison avec l'équipe cette année-là. Comme partout ailleurs, le vétéran de 11 saisons dans la LNH s'est rendu compte que le public était exigeant.

"Les Jets comptent sur des partisans fort sympathiques. Mais naturellement, ils se manifestent davantage lorsque l'équipe connaît du succès".

En danger à Winnipeg?
Malgré son inactivité de six

Le départ de John Ferguson

Les joueurs n'ont pas accepté

WINNIPEG (PC) - Même si le congédiement du directeur général John Ferguson n'a pris personne par surprise dans les sphères du hockey en

décembre dernier, il semble que les joueurs des Jets de Winnipeg aient très mal accepté la décision des propriétaires envers l'homme qu'ils

affectionnaient particulièrement.

Sans vouloir entrer dans les détails du sujet, Mario Marois a néanmoins donné une

bonne idée des sentiments qui habitaient chaque joueur des Jets quand ils ont appris la nouvelle.

Marois, un des préférés de Ferguson, vouait une admiration sans borne pour celui chez qui il retrouvait plusieurs affinités.

"Nous avons appris la nouvelle de son renvoi quelques heures avant le début du match contre les Kings de Los Angeles à Winnipeg. La plupart de mes coéquipiers étaient secoués", a-t-il rappelé.

Comme Marois ne pouvait revêtir l'uniforme ce soir-là, il s'est rendu à la résidence de Ferguson pour le remercier de tout ce qu'il avait fait pour lui. Puis Marois a vécu un moment inoubliable.

"Au moment où je m'apprêtais à quitter la résidence de 'Fergy', tous les joueurs de l'équipe sont arrivés. Le match était terminé et nous venions de réaliser une remontée de six buts. Chaque joueur tenait à lui exprimer sa gratitude. Ça vous donne une idée de sa popularité auprès de nous", a soutenu Marois.

L'ancien défenseur des Jets admet même qu'il avait perdu de son enthousiasme dès qu'il a appris le départ de Ferguson.

"Je m'apprêtais à effectuer un retour au jeu et, normalement, j'aurais dû être enthousiaste. Pourtant, mon feeling n'était plus le même", a-t-il spécifié comme si Ferguson représentait pour lui une forme de motivation et d'inspiration.

Au filet

WINNIPEG (PC) - C'est maintenant officiel, les Jets de Winnipeg retireront le chandail numéro 9 en reconnaissance envers Bobby Hull, celui que plusieurs considèrent le pionnier de la défunte Association mondiale de hockey.

La cérémonie entourant cette première dans l'histoire des Jets aura lieu en février prochain à l'Arena de Winnipeg.

Dans cette affaire, les Jets ont dû demander la permission à un autre de leur pionnier, Doug Smail, qui endosse le chandail numéro 9 depuis son arrivée avec les Jets en 1980-81. Smail, semble-t-il, aurait accepté sans hésitation.

La "Comète blonde" avait joint les rangs des Jets et de l'AMH en 1972. Au cours de sa carrière de huit saisons à Winnipeg, il a aidé les Jets à remporter trois coupes Avco. Durant ce temps, il a marqué 303 buts et récolté 638 points en 411 matchs.

Hull était encore avec

l'équipe lorsqu'elle fut acceptée au sein de la LNH en 1979-80. Après 18 matchs, il a été échangé aux Whalers de Hartford où il a terminé sa carrière.

Hull verra son chandail retiré pour la deuxième fois de sa carrière. Les Blackhawks de Chicago l'avaient honoré en ce sens après qu'il eut porté leurs couleurs pendant 15 saisons dans la LNH.

D'autres bonnes nouvelles sont parvenues de Québec concernant l'état de santé de Ron Lapointe. Ce dernier a subi l'ablation du rein gauche, mercredi matin, en raison de la présence d'une tumeur cancéreuse.

Le médecin des Nordiques Pierre Beauchemin a été plus explicite, hier.

"Je suis en mesure de confirmer que la tumeur était cancéreuse et très volumineuse. Heureusement, elle était circonscrite à la région du rein. Ron a été pris à temps", a-t-il fait savoir.

Ainsi, à moins d'une catastrophe, Lapointe devra se

Les chiffres

Hockey

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

Conférence Clarence-Campbell					
Section Norris					
Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc. Pts
Detroit	34	18	11	5	143 130 41
St. Louis	34	13	15	6	113 116 32
Minnesota	34	10	18	6	106 131 26
Toronto	35	12	21	2	109 155 26
Chicago	34	8	22	4	131 165 20

Section Smythe					
Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc. Pts
Calgary	34	23	6	5	146 93 51
Los Angeles	36	23	12	1	193 146 47
Edmonton	36	19	13	4	167 141 42
Vancouver	36	14	17	5	119 115 33
Winnipeg	31	13	12	6	131 135 32

Conférence Prince de Galles					
Section Adams					
Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc. Pts
Montréal	39	23	10	6	153 120 52
Boston	37	14	14	9	117 111 37
Buffalo	34	13	17	4	119 141 30
Hartford	33	13	18	2	116 115 28
Québec	36	12	21	3	127 163 27

Section Patrick					
Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc. Pts
Pittsburgh	34	21	11	2	163 139 44
NY Rangers	35	17	14	4	135 131 38
Washington	35	17	14	4	120 119 38
Philadelphie	37	18	17	2	146 126 38
New Jersey	34	13	15	6	119 136 32
NY Islanders	34	8	24	2	101 146 18

Mercredi					
Montréal 6	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Jeudi					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Vendredi					
Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie	Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago

Samedi, 23 décembre					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Dimanche, 24 décembre					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Lundi, 25 décembre					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Mardi, 26 décembre					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Mercredi, 27 décembre					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Jeudi, 28 décembre					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Vendredi, 29 décembre					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Samedi, 30 décembre					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Dimanche, 31 décembre					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Lundi, 1er janvier					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Mardi, 2 janvier					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Mercredi, 3 janvier					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Jeudi, 4 janvier					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Vendredi, 5 janvier					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Samedi, 6 janvier					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Dimanche, 7 janvier					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Lundi, 8 janvier					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Mardi, 9 janvier					
Montréal 5	Québec 4	Pittsburgh 6	Toronto 1	Buffalo 5	NY Rangers 2
Boston 4	Hartford 3	New Jersey 5	Winnipeg 5	Washington 4	Chicago 3
Vancouver 2	Edmonton 1	Minnesota 6	Los Angeles 8	Montréal 4	Boston 2
Philadelphie 4	NY Islanders 2	Detroit 4	St. Louis 4	Québec à Winnipeg	Hartford à Philadelphie
Toronto à Buffalo	NY Rangers à Washington	Pittsburgh à New Jersey	Detroit à Chicago		

Calgary à Edmonton
Los Angeles à Vancouver
Lundi
New Jersey à NY Rangers
Boston à Buffalo
Pittsburgh à Hartford
NY Islanders à Toronto
St. Louis à Chicago
Winnipeg à Minnesota
Calgary à Vancouver

LES MARQUEURS

(MATCHES D'HIER NON INCLUS)

B.	A.	Pts
Lemieux, Pit		36 55 91
Nicholls, LA		37 45 82
Cretzky, LA		26 52 78
Yzerman, Det		32 37 69
Brown, Pit		25 36 61
Robitaille, LA		26 32 58
Kuri, Edm		23 35 58
Savard, Chi		14 41 55
Tikkanen, Edm		22 30 52
Carson, Edm		29 21 50

CLASSEMENT GENERAL

Mj.	Pts
Montréal	39 52
Calgary	34 51
Los Angeles	36 47
Pittsburgh	34 44
Edmonton	36 42
Detroit	34 41
NY Rangers	35 38
Washington	35 38
Philadelphie	37 38
Boston	37 37
Vancouver	36 33
Winnipeg	31 32
New Jersey	34 32
St. Louis	34 32
Buffalo	34 30
Hartford	33 28
Québec	36 27
Minnesota	34 26
Toronto	35 26
Chicago	34 20
NY Islanders	34 18

Les marqueurs

M.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Mailhot	0	0	0	0	2	
Gosselin	0	0	0	0	4	

B.	P.	Pts	Pén	
Smith	20	24	44	40
Naslund	15	28	43	8
Chelios	6	33	39	83
C. Lemieux	19	14	33	76
Carbonneau	13	15	28	22
Richer	8	16	24	36
McPhee	12	11	23	50
Corson	10	10	20	97
Skrudland	5	15	20	55
Svoboda	3	16	19	63
Walter	9	9	18	22
Keane	8	8	16	46
Courtmail	7	7	14	9
Gainey	7	6		

Gain de 4-2 à Boston

Le Canadien détient 15 points d'avance

BOSTON (PC) — En disposant des Bruins de Boston une quatrième fois, 4-2, hier (l'autre match a été nul), le Canadien s'est assuré de passer Noël avec une avance de 15 points en tête, la seule équipe de la division Adams avec une moyenne supérieure à .500.

Le Tricolore s'est même emparé de la première place du classement général, un point



Guy Robillard

devant les Flames de Calgary, mais il a joué cinq matches de plus que ces derniers, qui visitent les Oilers ce soir à Edmonton.

Pour un deuxième soir de suite, l'attaque montréalaise (quatre marqueurs différents) a chassé un gardien de la rencontre, Réjean Lemelin ayant cédé sa place à Andy Moog après avoir accordé trois buts au premier engagement. Sa présence devant le filet au départ pouvait être contestée en raison de sa fiche de 1-9-1 à ses dernières sorties, même si sa moyenne de 2.84 était la quatrième meilleure de la ligue. Moog (2.86) avait une fiche de 3-0-3 à ses six rencontres précédentes et il était invaincu au Garden (4-0-2), où il présentait une moyenne de 1.77.

Patrick Roy, lui, a cédé sur deux lancers de loin.

Le match a été robuste mais sans rudesse, en dépit de la présence de Jay Miller et de Steven Martinson, qui a joué régulièrement aux côtés de Shayne Corson et Stéphane Richer. Tout comme Jirky Lumme, en compagnie de Larry Robinson.

1er but d'Alain Côté

Décimés par les blessures, les Bruins ont entrepris le match en multipliant les mises en échec, selon leur habitude, et ils ont travaillé fort tout au long de la rencontre. Mais ils avaient six joueurs de la Ligue américaine.

L'un d'eux, Alain Côté, a ouvert le pointage à la sixième minute, d'un lancer frappé qui a peut-être dévié au départ sur le bâton de Craig Ludwig, mais qui a laissé Patrick Roy furieux contre lui-même.

Il s'agissait du premier tir des Bruins et du premier but en carrière pour le défenseur de Montmagny, un ancien des Remparts de Québec et des Bisons de Granby.

L'avance des Bostoniens fut de courte durée puisque 50 secondes plus tard, et seulement cinq secondes après le début d'une punition à Michael Thelven, Bobby Smith réussissait son 20e but de la saison en poussant une rondelle libre dans le filet après avoir lui-même gagné la mise au jeu.

Lemelin a mal paru sur le but de Ryan Walter, un tir du poignet en apparence inoffensif qui lui a passé entre les jambières.

Chris Chelios a fait mal aux Bruins en procurant une avance de deux buts aux siens à la dernière minute de jeu, en prenant le retour d'un lancer de Bob Gainey, à la suite d'un jeu que le défenseur avait lui-même préparé à sa sortie du banc des punitions.

Roy a peut-être réussi le plus bel arrêt de l'engagement, mettant à profit son style papillon pour stopper un tir de Randy Burridge. Il a aussi arrêté quelques tirs peu commodes avec la vue voilée et il a profité de plusieurs tirs imprécis des Bruins.

Mats Naslund a été privé d'un but par un coup de sifflet rapide de l'arbitre Terry Gregson, lorsque la rondelle passait lentement sous Lemelin.

Fiche exceptionnelle

Les deux équipes se sont échangé un but au second engagement.

Claude Lemieux a profité du seul avantage numérique de la période pour faire 4-1, lorsque le lancer frappé de Petr Svoboda a dévié sur sa jambe pendant qu'il occupait le devant du filet. C'était son 19e but.

A exactement une minute de la fin, Glen Wesley a gardé les Bruins dans le match en déjouant Roy d'un autre tir frappé de loin, décoché de l'extérieur de la ligne bleue celui-là, et très haut. Le gar-



GROS MATCH — Le Canadien et Mike McPhee ont disputé un gros match à Boston. Même le défenseur Michael Thelven n'est pas parvenu à arrêter la troupe de Pat Burns.

(Laserphoto AP)

dien a eu de la difficulté à suivre la trajectoire de la rondelle.

Roy a aussi joué de chance quand un lancer du poignet du défenseur Greg Hawgood,

un fort à l'attaque, a atteint le poteau.

En troisième période, le Canadien s'est appliqué à protéger son avance.

Le Tricolore, qui disputera

son 40e match du calendrier mardi à Los Angeles, a une fiche de 10-1-3 à ses 14 derniers matches, et il n'a subi que trois défaites à ses 27 derniers (19-3-5).

Rivalité avec Boston

"Une calvince de game" dit Roy

BOSTON (PC) — Patrick Roy n'en revenait pas. "Les gars ont joué une 'calvince de game'. C'est pas croyable. Ils

jouent du hockey extraordinaire. Hier on a disputé un match très émotif contre Jean Perron et sa troupe. Ce soir,

ils ont rebondi de façon extraordinaire."

Burns a un peu contredit son gardien en minimisant la

rivalité avec Québec. "La vraie rivalité c'est avec les Bruins, a dit Burns. On le voit dans le vestiaire avant le match."

Burns a par ailleurs encouragé son équipe. "Tout va bien, en tant qu'équipe, a-t-il analysé. Les quatre tris fonctionnent bien, les unités spéciales aussi. Je peux aussi bien faire appel à Roy ou Hayward devant le but. C'est sans doute notre force. Je peux faire appel à n'importe qui dans différentes situations."

Burns a ensuite parlé des Bruins et de leurs nombreux blessés. "De plus, ils ont de jeunes défenseurs, quand tous leurs joueurs seront de retour, ils ne seront pas très loin de nous."

On a par ailleurs demandé à l'entraîneur s'il était surpris de voir son équipe détenir une si forte avance. "Je ne suis pas vraiment surpris, mais vous l'êtes peut-être vous autres, a-t-il dit en parlant des journalistes qui prédisaient qu'il ne serait plus là à Noël. 15 points ça ne vaudra plus rien dire quand les éliminatoires vont commencer."

Par ailleurs, Roy a parlé des deux buts de loin qu'il a accordés. "Le premier, c'était un beau lancer. Sur le deuxième, celui de Glen Wesley, la rondelle a baissé d'un pied et demi. Je voulais d'abord la laisser passer, mais j'ai dû agir à la toute fin."

Au filet

BOSTON (PC) - Le personnel du Canadien va passer un bien joyeux Noël.

"Gagne ou perd contre les Bruins", a pris la peine de préciser Bobby Smith.

Mais n'allez surtout pas croire qu'il n'accordait plus d'importance à ce dernier affrontement avant Noël.

"Une victoire et nous aurions 15 points d'avance en tête, rêvait-il plutôt. Une victoire, puis de la neige vendredi, pour un Noël blanc, et ce serait absolument parfait".

Le match du Canadien hier était son 39e du calendrier, de sorte qu'il a pratiquement atteint la mi-saison à Noël : le bilan est certes positif.

Surtout "qu'on a enfin battu Québec", comme le soulignait Smith.

Le bonheur, on vous dit...

Au point que Chris Chelios pourra même aller passer un premier Noël en neuf ans chez lui, à San Diego. Brian Skrudland, par exemple, fêtera dans l'Ouest du pays.

Après tout, le prochain match du Canadien, après un congé de quatre jours, sera... à Los Angeles.

Le Canadien avait même une chance de passer Noël en tête du classement général.

Une victoire à Boston, en effet, et il se retrouvait un point devant les Flames de Calgary. Mais ceux-ci ne disputeront que leur 35e match de la saison, ce soir à Edmonton.

Le Canadien est d'ailleurs l'équipe qui a disputé le plus de matches dans la Ligue nationale. Il en a livré jusqu'à six de plus que les Whalers de Hartford dans sa propre division et c'était hier la neuvième fois qu'il disputait un troisième match en quatre soirs.

Mais puisque la majorité de ces rencontres supplémentaires ont déjà été transformées en victoires, ce n'est pas là un mince avantage: le Canadien aura un calendrier beaucoup plus facile en deuxième moitié de saison, ce qui devrait l'aider à aborder les séries éliminatoires en bonne forme. Surtout s'il conserve une avance aussi confortable au classement.

Brian Skrudland est un

La LHJMQ réussit à placer sept joueurs

CALGARY (PC) - Seulement deux joueurs de l'équipe qui a remporté le titre mondial l'an dernier sont de retour cette année pour défendre les couleurs du Canada lors du championnat du monde de hockey junior qui commence la semaine prochaine à Anchorage, en Alaska.

Le défenseur Eric Desjardins du Canadien de Montréal et l'ailier droit Sheldon Kennedy des Broncos de Swift Current font partie des 20 joueurs retenus par l'entraîneur Tom Webster.

Webster a annoncé sa sélection après une semaine d'entraînement à l'aréna Père David Bauer de l'université de Calgary.

Le Canada a remporté la médaille d'or l'an dernier à Moscou et la direction de l'équipe comptait à nouveau

sur la présence du gardien Jimmy Waite des Saguenéens de Chicoutimi. Waite, qui avait été proclamé le joueur par excellence du tournoi à Moscou, ne pourra toutefois défendre les couleurs canadiennes. Il a en effet été victime d'une fracture de la clavicule lors d'un match des Blackhawks de Chicago.

La Ligue nationale a prêté deux joueurs à la formation nationale. Il s'agit de Desjardins et du centre Rob Murphy des Canucks de Vancouver.

La Ligue de hockey junior majeur de l'Ontario est la mieux représentée avec huit joueurs. La Ligue de hockey junior majeure du Québec en a cinq, la Ligue de l'Ouest trois, et les collègues américains deux.

Outre Desjardins et Murphy, le gardien Stéphane Fi-

set des Tigres de Victoriaville, les défenseurs Yves Racine du Victoriaville et Steve Veilleux des Draveurs de Trois-Rivières, ainsi que le centre Réginald Savage du Victoriaville et l'ailier gauche Martin Gélinas des Olympiques de Hull sont les représentants du Québec.

Huit joueurs sélectionnés au premier tour du dernier repêchage font partie de l'équipe, ainsi que trois choix de deuxième ronde, et cinq de troisième ronde.

Les blessures ont toutefois privé l'équipe de l'ailier droit Jody Hull des Whalers de Hartford et du défenseur Chris Joseph des Oilers d'Edmonton. Hull et Joseph étaient à Moscou l'an dernier.

Le tournoi commence le 26 décembre et se termine le 4 janvier.



BLESSE — Le gardien Jimmy Waite ne pourra participer au championnat du monde de hockey junior et peut-être aider le Canada à mériter une autre médaille d'or. Il est blessé.

Revenus en force en troisième

Les Nordiques ont vite oublié la défaite

WINNIPEG (PC) - Les joueurs des Nordiques, à commencer par l'entraîneur Jean Perron, ont rapidement oublié la défaite de la veille subie au Forum de Montréal face au Canadien, hier.

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, personne n'avait le visage long au cours du voyage qui amenait l'équipe de Montréal à Winnipeg. A vrai dire, chacun donnait l'impression d'avoir rapidement relégué aux oubliettes cette mauvaise sortie face au Tricolore.

"On n'accepte jamais une défaite mais le fait que nous soyons revenus en force en troisième période a ranimé les espoirs de tous les membres de l'équipe", a rappelé Jean Perron en guise d'explication.

Perron s'est refusé à vouloir minimiser cette défaite, sa première subie à titre d'entraîneur des Nordiques. "Pour être honnête avec vous, j'aurais été découragé si nous avions disputé une troisième période comme la deuxième. Mes joueurs, aussi, auraient été découragés. Mais, on a prouvé que nous n'abandonnons pas facilement", a-t-il soutenu.

A sa main

Perron avait invité tous ses joueurs à un exercice dès l'arrivée de l'équipe à Winnipeg. Un entraînement axé sur le système défensif qu'il tente d'inculquer à chaque joueur, particulièrement à ses attaquants.

"Je veux apporter des ajustements à notre système défensif. C'est ce qui me semble le plus urgent. D'ailleurs, c'est le compromis que j'ai obtenu de mes hommes lorsque

j'ai accepté mon nouvel emploi", a-t-il précisé.

Perron s'est donné un mois pour mettre sa méthode au point. "Ca va prendre un bon mois à créer des automatismes dans la tête de mes hommes. Quand ils pourront lire correctement les situations de jeu, nous pourrons passer à une autre étape. Mais, peu importe, l'objectif est de préparer l'équipe en fonction du dernier droit de la saison. Je veux mettre mes joueurs à ma main pour entreprendre le mois de mars", a-t-il avancé.

Six défenseurs

Puis, parlant plus spécifiquement de sa brigade défensive, Perron a admis qu'il avait aimé ce qu'il avait vu de ses six arrières (Leschyshyn, Moller, Marois, Finn, Picard et Brown) depuis une semaine.

"J'ai dit qu'il fallait de la stabilité à tous les niveaux. Or, mes défenseurs sont jumelés par paires depuis mon arrivée et je ne tiens pas à changer cela. C'est dire que Jari Gronstrand et Bobby Dollas devront déloger les joueurs en place à leur retour au jeu".

Plus particulièrement au sujet de Dollas, Perron a indiqué qu'il l'utiliserait lors du match contre les Soviétiques, le 26 décembre, au Colisée.

Quant à l'éventuel rappel de Stéphane Guérard, de Halifax, le pilote des Fleurdelisés s'est montré on ne peut plus clair.

"Stéphane sera rappelé à la seule condition qu'il y ait de la place pour l'utiliser régulièrement. C'est la même chose pour le gardien Ron Tu-

gnutt. Ces jeunes-là ont besoin de jouer. Et, tôt ou tard, nous serons inévitablement

Au filet

BOSTON (PC) - Que les Bruins en arrachent, cela s'explique le plus facilement du monde.

Ils sont actuellement privés des services de neuf joueurs et ceux qui n'ont pas été blessés n'ont pas fait leurs devoirs offensifs. On pense notamment à Cam Neely et Ken Linseman, neuf buts chacun, et Bob Sweeney, sept.

Les blessés sont les défenseurs Raymond Bourque, Gord Kluzak et Al Pedersen, les attaquants Craig Janney, Andy Brickley, Lyndon Byers, Bill O'Dwyer et David Jensen.

A ce groupe, il faut ajouter un neuvième nom, soit Ton Lehmann, qui retrouve sa forme au Maine après avoir subi une blessure à la cheville en octobre.

Jensen et Kluzak n'ont pas disputé un match de la saison.

Brickley et Janney, auteurs de 10 buts chacun, et tous deux blessés à la hanche, devraient être les premiers à revenir au jeu, mais probablement pas avant une semaine ou plus.

Cam Neely a marqué son neuvième but dans la victoire de 4-3 à Hartford mercredi et il s'agissait de son premier en 10 matches.

Il n'a pas caché son soulagement.

Au cours de cette même rencontre, la recrue John Carter a réussi ses deux premiers buts dans la Ligue nationale, après 28e matches, répartis

sur trois ans dans l'uniforme des Bruins, séries éliminatoires incluses. Ce produit local est censé être un joueur offensif.

La victoire des Bruins était seulement leur quatrième en 20 rencontres (4-16-4). Elle a été remportée devant une salle comble de 15,223 à Hartford, où il existe une rivalité naturelle entre les deux équipes de la Nouvelle-Angleterre.

Red Wings 4 Blues 4

ST. LOUIS (AP) — Steve Yzerman a réussi deux buts et deux passes, portant à 23 sa séquence de matchs avec un point, quand les Red Wings de Detroit ont effectué une remontée de deux buts pour faire match nul 4-4 contre les Blues de St. Louis, hier soir.

Yzerman a égalé le compte à 12:05 de la troisième période en marquant son 34e but de la saison. Il a eu raison du gardien Vincent Riendeau à l'aide d'un lancer du poignet.

La séquence de Yzerman, un record d'équipe, égale celle de Wayne Gretzky, des Kings de Los Angeles, et constitue un sommet dans la LNH, cette saison. Yzerman totalise 56 points, 26 buts et 30 passes, durant cette séquence.

Brett Hull et Peter Zedel ont obtenu un but et une passe chacun. Brian Benning et Cliff Ronning ont réussi les autres buts des Blues.

Gosselin pour protéger la cage des siens, ce soir, à Winnipeg.

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Philadelphie 4 NY Islanders 2

Première période

1. Philadelphie, Propp 15 (Carkner, Wells) 5:50 (an)

2. Philadelphie, Sutter 8 (Kerr, Wells) 11:00

3. NY Islanders, Jonsson 6 (Volek, Sutter) 15:13 (an)

Pénalités — Howe Phi 0:28, Morrow NYI 3:52, Bullard Phi 8:08, Hextall Phi (purgée par Mellanby) 13:49.

Deuxième période

4D, Philadelphie, Chychrun 1 (Mellanby) 9:31

Pénalités — Chychrun Phi 13:17, Pilon NYI 17:29.

Troisième période

5. Philadelphie, Sutter 9 (Kerr, Sullivan) 1:42

6. NY Islanders, Norton 2 (Trotter, Kromm) 12:54

Pénalités — Chychrun Phi 7:24, Corson NYI 8:17, Bullard Phi (min. et inc.), Pilon NYI (inc.) 16:11.

Tirs au but par

Philadelphie 10 7 6-23

NY Islanders 7 8 13-28

Gardiens — Philadelphie: Hextall (G, 14-12-2); NY Islanders: Smith (P, 2-8-0), Hruddy (9:31 2e per.).

Avantages numériques — Philadelphie: 1-3; NY Islanders: 1-6.

Arbitre — Denis Morel. **Juges de lignes** — Wayne Bonney, Pat Dapuzzo.

Assistance — 13,110.

Montréal 4 Boston 2

Première période

1. Boston, Côté 1 (Kasper, Neely) 5:38

2. Montréal, Smith 20 (Walter) 6:28 (an)

3. Montréal, Walter 9 (Carbonneau, Gainey) 14:22

4. Montréal, Chelios 6 (Gainey, Robinson) 19:09

Pénalités — Quintal Bos 3:14, Thelven Bos 6:23, Walter Mtl 8:17, Miller Bos 11:03, Corson Mtl 11:40, Chelios Mtl 17:01, Green Mtl, Carter Bos 17:40.

Deuxième période

5. Montréal, Lemieux 19 (Svoboda, Naslund) 13:24 (an)

6. Boston, Wesley 9 (Kasper, Thelven) 19:00

Pénalité — Côté Bos 12:26.

Troisième période

Aucun but.

Pénalités — Skrudland Mtl, Linseman Bos 16:44.

Tirs au but par

Montréal 15 8 8-31

Boston 11 8 7-26

Gardiens — Montréal: Roy (G, 15-3-3); Boston: Lemelin (P, 5-11-3), Moog (2e per.).

Avantages numériques — Montréal: 2-4; Boston: 0-3.

Arbitre — Terry Gregson. **Juges de lignes** — Ray Scapinello, Leon Stickle.

Assistance — 14,284.

Il a brisé le nez de Acton

Kordic écope de dix matchs de suspension

MONTREAL (PC) - John Kordic des Maple Leafs de Toronto a été suspendu pour une durée de 10 matchs à la suite

d'un incident au cours duquel il a blessé Keith Acton des Oilers d'Edmonton de son bâton.

Kordic, le "policié" des Maple Leafs, a brisé le nez de son rival après s'être attaqué au petit joueur des Oilers lors du match du 14 décembre dernier présenté au Gardens.

L'ex-homme-fort du Canadien de Montréal a immédiatement écopé d'une suspension de deux matchs puisqu'il s'agissait de sa troisième infraction du genre cette saison. Il n'a pas joué depuis.

En faisant connaître sa décision, le vice-président exécutif de la Ligue nationale de hockey, Brian O'Neill, a expliqué que Kordic a dû faire un grand détour avant de s'attaquer à Acton par derrière.

"Nous reconnaissons que Kordic était furieux car il venait d'être victime d'une infraction juste avant l'incident impliquant Acton, a dit O'Neill. Mais nous ne pouvons tolérer qu'un joueur se fasse lui-même justice".

"Kordic a patiné sur une distance de 50 pieds avant d'agresser Acton et le blesser".

La suspension tient compte du match de mercredi que les Leafs ont perdu 6-1 face aux Penguins de Pittsburgh.



UN AUTRE — Le policié des Maple Leafs de Toronto, John Kordic, a été suspendu par la Ligue nationale de hockey. Son nom s'ajoute à une longue série de joueurs de la LNH.

En bref

Christie s'explique

LONDRES (AFP) - L'athlète Linford Christie et le judoka Kerrith Brown, dont les noms ont été associés aux scandales de dopage pendant les Jeux olympiques de Séoul, ont été invités à fournir des explications à la commission spéciale sur le dopage créée il y a un mois par le comité olympique britannique (BOA).

La commission créée par le BOA pour étudier les questions relatives à l'utilisation de produits dopants tentera de s'assurer que d'autres sportifs britanniques n'auront pas à souffrir des mêmes problèmes à l'avenir.

Brown avait été privé de sa médaille de bronze à Séoul et suspendu deux ans de toute compétition pour avoir pris un produit interdit (diurétiques) destiné à soigner une blessure à un genou tandis que des traces de pseudoéphédrine (stimulant) avaient été découvertes dans

les urines de Christie, vice-champion olympique du 100 m. Ce dernier n'avait toutefois pas été sanctionné au bénéfice du doute après avoir indiqué qu'il avait consommé du thé préparé au ginseng.

La commission s'attend à recueillir de précieuses informations à partir des témoignages de Brown, Christie et des pentathlètes Dominic Mahony et Richard Phelps, également disculpés après avoir utilisé accidentellement des stimulants.

"Nous avons pensé qu'il était crucial de demander à ces quatre sportifs, après leurs expériences, d'aider la commission", a déclaré Caroline Searle, porte-parole du BOA, en espérant qu'ils accepteront tous l'invitation.

L'entrevue pourrait avoir lieu à la mi-janvier pour que le BOA puisse en rendre compte au comité international olympique (CIO) à la fin du mois.

vite ^{12 QU}
abonnez-vous

Saguenay 545-4474
Lac St-Jean
Alma 668-4506
St-Félicien 679-3832



Pour informations: 673-3455
CONDITION DE SKI: 696-1160

LE VALINOUEÛT!

En opération depuis le 16 décembre

avec 14 pistes!

Les meilleurs conditions de ski dans l'est du Canada!
et toujours 100% de neige naturelle!

Heures d'ouverture de la station (du 24 décembre 1988 au 8 janvier 1989): 8h30 à 15h30

Heures d'ouverture de la cafétéria: 7h30 à 16h00

Heures d'ouverture de la garderie (7 jours sur 7): 8h30 à 16h00.

* Important: La garderie du Valinouët n'est pas en mesure d'accueillir les enfants aux couches.

Nos services:

- une école de ski des plus dynamiques.
- une boutique de location - vente - réparation
- un service d'autobus efficace et bon marché (\$6.00 aller-retour), en opération du 23 décembre 1988 au 9 janvier 1989, sauf à Noël et au Jour de l'An.
- un restaurant-bar nouvelle formule: Pub avec grillades sur charbon de bois, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches, à partir de 11h00
- un bar des plus confortables à partir de 11h00
- un réseau de sentiers de ski de fonds pour tous les goûts

A Noël et au Jour de l'An,

l'ouverture de la station se fera exceptionnellement à 10h00.

L'équipe du Valinouët souhaite à tous les skieurs et skieuses de la région une très joyeuse période des Fêtes et une saison de ski inoubliable!

Ne pas attendre les Yankees

Ron Guidry doit aller voir ailleurs

NEW YORK (AP) — Ron Guidry ne devrait pas attendre que les Yankees de New York l'invitent au camp d'entraînement mais devrait plutôt voir si d'autres équipes à ses services, a dit le directeur général Dallas Green, hier.

Les Yankees laissent à Green le soin de décider si Guidry sera invité au camp d'entraînement. Le gaucher de 38 ans, qui a passé toute sa carrière dans les ligues majeures avec les Yankees, est devenu autonome quand l'équipe ne lui a pas offert un contrat, le 20 décembre.

"Au lieu de prendre une décision maintenant, Ronnie et son agent devrait regarder ailleurs et voir quelle est la situation. Si une autre équipe lui offre un contrat, il

n'y a aucun doute dans mon esprit qu'il s'agirait d'une meilleure occasion."

Guidry a manqué les trois premiers mois de la saison 1988 après avoir subi une opération à l'épaule. Il a affiché un dossier de 2-3 et une moyenne de points mérités de 4.18 en 12 matches. Il dit qu'il peut encore lancer mais Green n'est pas sûr.

"Tous ceux qui l'ont vu lancer ont des doutes."

D'autre part, Green espère que le voltigeur autonome Claudell Washington signera un nouveau contrat avec les Yankees. De plus, il pourrait garder Dave Righetti dans l'enclos des releveurs.

Washington a gagné \$480,000 la saison dernière et il demande un contrat de deux ans d'une valeur de \$1.8

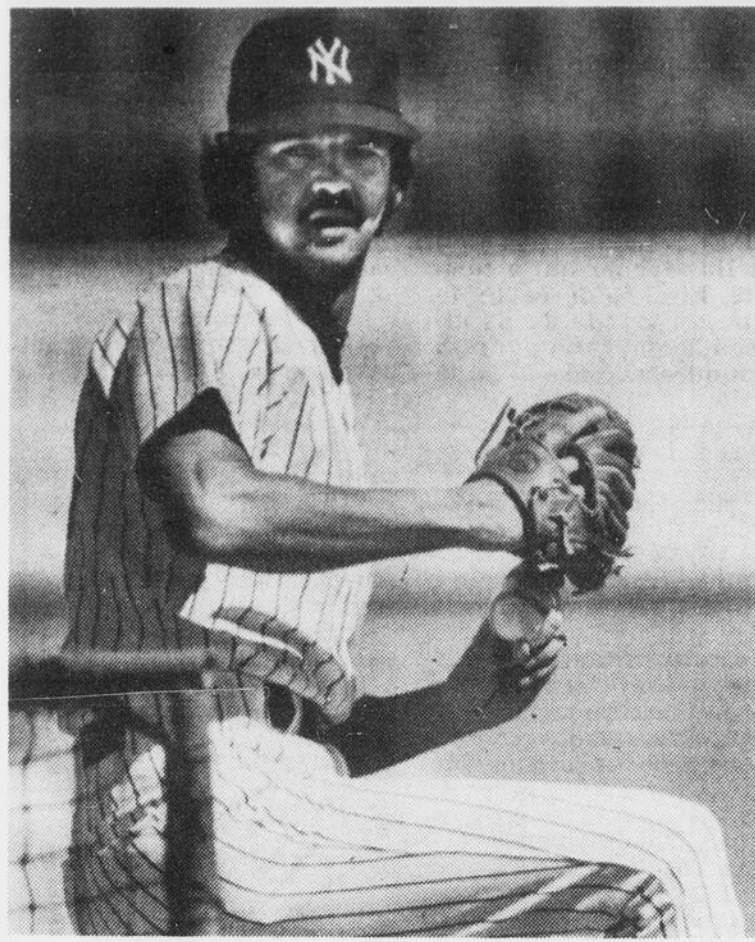
million, plus une option pour 1991 d'une valeur de \$1 million.

Les Yankees offrent un contrat de deux ans, évalué à \$1.5 million, au joueur de 34 ans qui a frappé pour .308, réussi 11 circuits et produit 64 points.

Il a également été question que Righetti revienne dans la rotation des partants.

"Actuellement, je préférerais le garder dans l'enclos. Je vais lui parler et il faut savoir de quelle façon son bras va réagir."

Green a par ailleurs indiqué que la mise sous contrat du receveur Jamie Quirk, à qui les Yankees ont consenti \$250,000 pour un an, ne signifie pas que l'équipe est insatisfaite du travail de Don Slaught et Joel Skinner.



RON GUIDRY ne doit pas attendre une invitation des Yankees de New York, mais analyser les autres possibilités.

Gain des Saguenéens midget

Lamontagne marque quatre filets

CHICOUTIMI (SE) - Une production de quatre buts signée par Steve Lamontagne a

placé les Saguenéens de Chicoutimi sur le chemin d'une difficile victoire de 8-7 sur les

Castors de Dolbeau, hier, dans la Ligue régionale de hockey midget.

Luc Simard, deux fois, Jean Cayouette et Carl Tremblay ont ajouté au total chicouti-

mien. Les Castors ont profité d'une paire de buts de Stéphane Boilard et André Saint-Gelais pour demeurer dans la lutte jusqu'à la fin. Alain Bouchard, Mario Bernier et Gino Fortin ont complété le travail offensif.

Le mercredi 28 décembre à La Baie

Les étoiles atome s'affrontent

CHICOUTIMI (SE) - Dans moins d'une semaine, le circuit régional de hockey atome présentera sa rencontre des étoiles. La partie sera jouée le 28 décembre prochain, à

compter de 19h00, au centre sportif Jean-Claude Tremblay de La Baie.

L'équipe du «président» fera alors face au club des «gouverneurs». La première re-

groupera des éléments des Dynamos, des Aiglons et des Saguenéens. La seconde sera composée de joueurs des Marquis, de l'Atome '86 et du National.

Alexandre Bergeron, François Fleury, Martin Gagné, Robert Maltais, Martin Bergeron et Joey Quenneville représenteront les Dynamos. Maxime Fortin, Marc-Olivier Duchesne, Michel Tremblay, Dannick Côté, Jean-Claude Tremblay et Steve Fortin en feront autant pour les Aiglons. Patrick Allard, Jean-François Lavoie, Jean-Pierre Côté, Sylvain Gagnon, Stéphane Perron et Jean-Sébastien Vallée défendront les couleurs des Saguenéens.

Les Flammes de Jonquière ont incendié le National de La Baie, 11-3. Serge Gagnon et Marco Turgeon ont alors obtenu respectivement trois et deux buts. Daniel Paradis, Stéphane Desbiens, Régis Brouillard, Sylvain Patoine, Stéphane Goulet et Patrice Boily ont aussi fait leur part dans ce festival offensif.

La riposte du National a été l'affaire de Carl Villeneuve, deux fois, et Jean-François Girard.

Finalement, les Aiglons d'Alma ont pris soin de l'Express de Saint-Félicien, 5-2. Sébastien Gaudet a déjoué la défensive des perdants à deux occasions. Il a aussi obtenu le support de Rémi Fortin, Maxime Renaud et Alex Duchesne. La feuille de pointage, du côté de l'Express, a été noircie par Jimmy Harvey et Jean-Claude Tremblay.

Bantam et pee-wee

Dans le circuit bantam régional, les Optimistes de Mistassini ont surpris les Aiglons de Saint-Bruno, 3-2.

Luc Simard, avec deux buts, a été le principal instrument de ce résultat étonnant. Steve Boulianne a fait le compte pour les Optimistes, pendant que Patrick Girard et Pierre Girard.

Au hockey pee-wee, les Orioles de Jonquière sont grimpés au premier échelon du classement en disposant du National de La Baie, 4-1, hier soir.

Sport-éclair

Gain des Flyers

UNIONDALE, N.Y. (AP) — Ron Sutter a compté deux buts et le défenseur Jeff Chychrun a réussi son premier but dans la Ligue nationale quand les Flyers de Philadelphie ont battu les Islanders de New York 4-2, hier soir, pour remporter une sixième victoire d'affilée.

Il s'agissait de la 14e défaite des Islanders à leurs 15 derniers matches et de leur cinquième en six matches depuis que Al Arbour a remplacé Terry Simpson à la barre de l'équipe.

Les Flyers ont un dossier de 9-1-1 à leurs 11 derniers matches et ils ont porté leur fiche à 18-17-2 pour un total de 38 points, créant une triple égalité en deuxième place avec Washington et les Rangers de New York dans la division Patrick. C'est la première fois que les Flyers ont une moyenne de plus de .500 depuis le 6 novembre.

Brian Propp a donné l'avance aux Flyers, 1-0, en

marquant lors d'un avantage numérique à 5:50 de la première période. Il a soulevé la rondelle par-dessus le gardien Billy Smith, qui a dû bloquer un tir de Terry Carkner, pour marquer son 15e but de la saison.

Sutter a porté le compte 2-0 à la 11e minute, aidé de Tim Kerr et Jay Wells. Il a compté son huitième but de la saison.

Fontes: trois ans

PONTIAC, Michigan (AP) — L'instructeur-chef Wayne Fontes, qui a donné de l'éclat aux Lions de Detroit durant les cinq dernières semaines, a obtenu un contrat de trois ans, hier.

Les termes du contrat n'ont pas été dévoilés. Mais Fontes, qui a été instructeur-adjoint durant 13 saisons, devrait recevoir \$250,000 par année.

Fontes, 48 ans, a été nommé par intérim à la suite du congédiement de Darryl

Rogers et du coordonnateur de la ligne offensive Bob Baker. Il a mené les Lions à une fiche de 2-3, battant les Packers de Green Bay à deux reprises.

Les Lions ont terminé la saison 1988 avec un dossier de 4-12 et ils ont été exclus des éliminatoires pour une cinquième année d'affilée.

Fielder au Japon

TORONTO (PC) — Les Blue Jays de Toronto ont annoncé, hier, qu'ils ont vendu le frappeur désigné et joueur de premier but Cecil Fielder aux Tigers de Hanshin, de la Ligue centrale de baseball du Japon.

Agé de 25 ans, Fielder, d'Irving, au Texas, a participé à 74 matches, la saison dernière. Il a affiché une moyenne de .230, claqué neuf circuits et produit 23 points. Il a connu une bonne première moitié de saison mais après le match des étoiles, il a frappé pour .192.

Descente de la coupe du monde de ski

Hoeflehner revient au sommet

SAINT-ANTON, Autriche (AFP-CP) - L'Autrichien Helmut Hoeflehner qui a remporté, hier, la descente de coupe du monde de Saint-Anton, comptant pour la coupe du monde masculine de ski alpin, a confirmé qu'il appartenait de nouveau aux vedettes de la course de vitesse après avoir déjà été le plus rapide dix jours plus tôt à Val Gardena (Italie), sa première victoire depuis 1985.

"Je n'ai pas perdu confiance", a-t-il déclaré, assurant, que c'était au nouvel entraîneur de l'équipe de descente, M. Kurt Hoch (auparavant responsable de l'équipe norvégienne), que revient le nouvel essor des coureurs au-

trichiens : "C'est un homme formidable tant du point de vue sportif qu'humain".

Ainsi, Leonhard Stock, 30 ans, champion olympique de descente en 1980, absent des podiums de coupe du monde la saison dernière, a-t-il enlevé la troisième place sur cette piste du Kandahar.

Zurbriggen le grand gagnant

De même, un troisième "ancien" parmi les descendeurs autrichiens, Peter Wirnsberger, 30 ans, a fait comprendre hier à ses concurrents qu'il comptait renouer avec ses anciens succès - trois victoires en coupe du monde 1979 et

cinq en 1986 - malgré de grosses erreurs dans le haut du parcours (34e au premier temps intermédiaire).

Le vice-champion olympique de descente qui avait dégringolé dans le deuxième groupe l'année dernière et prit le départ avec le dossard 20 a obtenu une belle sixième place.

Le Suisse Pirmin Zurbriggen qui a manqué la première place d'un centième de seconde est cependant le grand gagnant de la station tyrolienne même s'il n'a remporté aucune des deux courses. Sa troisième place en slalom mercredi, sa seconde hier et sa victoire au combiné lui ont valu 60 précieux points.

Il s'est ainsi assuré (avec 122 points) une respectable avance de 30 points sur le deuxième grand skieur plurivalent du Cirque blanc, le Luxembourgeois Marc Girardelli (92 points). Celui-ci, peu heureux en slalom où il avait chuté quelques portes après le départ, a cependant confirmé, avec sa quatrième place en descente, qu'il fallait compter avec lui dans cette discipline cette saison encore.

Décevants Canadiens

La journée a été par très décevante pour les Canadiens. Brian Stemmler d'Aurora, Ont., a été le meilleur avec une 20e place alors que ses coéquipiers ont ressenti une certaine fatigue et fait preuve d'un manque d'expérience dans cette dernière descente avant Noël.

Stemmler comme les autres Canadiens n'a pu s'ajuster aux conditions variables tout au long du parcours. fstemmler, un très bon technicien, s'est dit déçu de son résultat.

"Je croyais avoir une chance parce que le parcours comportait plusieurs virages. Mais comme il s'agissait d'une première course sur ce parcours, c'est comme si nous étions à une première compétition en Coupe du monde", a dit le spécialiste de la des-

cente.

"Nous savons maintenant que nous devons nous ajuster rapidement aux différentes conditions sinon nous ne serons pas dans le coup comme la course d'aujourd'hui (hier) vient de le prouver".

Rob Boyd de Whistler, en Colombie-Britannique, s'est classé 22e, lui qui avait chuté dans la première partie du parcours lors de l'entraînement du matin.

Boyd a reconnu que cette chute a miné sa confiance.

"Nous n'avions pas fait le parcours depuis dimanche", a-t-il dit.

"J'ai aussi commis une grosse erreur sur le haut du parcours en négociant mal un virage. Par la suite, je me suis concentré à reconnaître le parcours jusqu'à l'arrivée".

Boyd aurait préféré disputer la descente mercredi comme prévu. Mais d'abondantes chutes de neige ont forcé le report de l'épreuve.

"J'étais prêt mercredi et je crois avoir gaspillé mon surplus d'énergie lors du slalom, a-t-il commenté. De toute façon, il fera bon de rentrer chez nous".

Robbie Bosinger de Banff, en Alberta, s'est classé 24e, Felix Belczyk de Castlegar, C.-B., 25e, et Ralf Socher de Fernie, C.-B., 34e, Don Stevens de Rosland, C.-B., 44e, et Dan Moar de Revelstoke, C.-B., 54e.

Willander a bien fait

Graf a complètement dominé l'année 1988

PARIS (AP) - Mats Wilander est le premier joueur depuis Jimmy Connors en 1974, à avoir remporté trois tournois du grand chelem la même année (l'Omnium d'Australie, Roland Garros et l'US Open).

Steffi Graf est la première joueuse à décrocher le Grand Chelem depuis Margaret Court en 1971.

Steffi Graf a remporté cette saison 72 des 75 rencontres qu'elle a jouées, gagné 11 tournois, et remporté 46 parties d'affilée.

Pour son retour aux Jeux olympiques après 64 ans d'absence, le tennis a consacré à Séoul Steffi Graf chez les dames, et le Tchecoslovaque Miloslav Mecir chez les messieurs.

Jimmy Connors détient toujours le record du nombre de semaines passées en tête du classement ATP, avec 159 semaines. Lendl, détroné par Wilander lors de l'US Open n'était plus qu'à quelques encablures du record du vieux Jimbo.

Victoire totale des Suédois dans les tournois du Grand Chelem: Roland Garros, l'Omnium d'Australie et l'US Open à Mats Wilander, et Wimbledon à Stefan Edberg.

L'Américain Andre Agassi est à 18 ans la révélation de la saison, pour son short en jean, mais aussi pour son talent: il est passé en un an de la 25e à la troisième place mondiale, a remporté six tournois, et disputé une demi-finale à Roland Garros et à l'US Open. v Connors à 36 ans, a remporté cette année deux tournois du Grand Prix - Washington et Toulouse -, ce qui ne lui était pas arrivé depuis quatre ans. Il est recordman absolu du nombre de tournois remportés avec 107.

L'Argentine Gabriela Sabatini a perdu trois matches d'affilée d'importance contre Steffi Graf cette année: en demi-finale de Roland Garros, puis en finale de l'US Open et des Jeux olympiques.

Martina Navratilova n'a remporté aucun tournoi du grand chelem pour la première fois depuis 1980. Même

chose pour Chris Evert: elle n'a remporté aucun titre du grand chelem pour la deuxième année consécutive.



PREMIERE — Mats Wilander a remporté trois des quatre tournois du Grand chelem, une première depuis l'exploit de Jimmy Connors en 1974.

Tennis

Agassi avec Donnay

PARIS (AFP) - Le numéro 3 du tennis mondial, l'Américain André Agassi, vient de signer un contrat avec la firme de raquettes Donnay, indique un communiqué de la société belge.

Selon les termes de ce contrat qui porte sur six millions de dollars pour une durée de cinq ans, Agassi s'en-

gage à utiliser les raquettes et les sacs Donnay dans tous les tournois internationaux.

Selon l'homme d'affaires français Bernard Tapie, un des repreneurs de la société, cet accord marque le début du retour des jours de gloire pour Donnay.

Agassi, joueur très apprécié du public, a connu une progression spectaculaire cette année, passant de la 25e à la troisième place du classement mondial.



La Brasserie Molson vous souhaite de

Joyeuses Fêtes!

Jean-Hugues Tremblay et son équipe

Face aux Browns de Cleveland

Rien ne favorise les Oilers de Houston

par Mario Simard

Au premier coup d'oeil, rien ne favorise les Oilers de Houston dans leur match éliminatoire contre les Browns, samedi, à Cleveland.

Comment pourraient-ils se remettre de la défaite de la semaine dernière, contre les mêmes Browns, et sur le même terrain inhospitalier? Les Oilers menaient 23-7 au début du troisième quart, et semblaient en parfait contrôle de la situation. Une victoire les assurait de disputer le match des meilleurs deuxièmes de l'AFC à domicile, où ils ont conservé un dossier de 7-1 en saison régulière.

Mais en deuxième demie la robuste défense des Oilers s'est écroulée devant le quart Don Strock, pourtant pas une terreur. Strock, qui prenait la place de Bernie Kosar, blessé au genou, est âgé de 38 ans et en paraît 45 sur le terrain. Ses passes sont molles, il se déplace péniblement et en première demie il n'arrivait même pas à la lire les stratégies défensives les plus élémentaires.

Comment a-t-il pu accumuler 326 verges de gains et compléter trois passes de touché? Même les Oilers ne sauraient le dire.

Et puis il y a Cleveland, le temps hivernal, les partisans déguisés en chiens qui jappent et bombardent les joueurs adverses de boules de neige. Rien de pire pour les Oilers, qui de l'aveu même de l'entraîneur-chef Jerry Glanville ont été bâtis en considération des conditions idéales de l'Astrodome de Houston. L'équipe a d'ailleurs conservé un dossier médiocre de 3-5 à l'étranger cette saison.

"Je ne veux pas revenir dans ce trou à rats", a lancé l'ailier espacé Ernest Givins à l'issue du match de dimanche dernier.

Pour toutes ces raisons les preneurs aux livres favorisent les Browns. D'autant plus que le demi de coin Hanford Dixon, le demi offensif Kevin Mack et même Kosar ont repris l'entraînement cette semaine. Il n'est cependant pas certain que Kosar soit en mesure de prendre part au match.

Néanmoins la première demie du match de dimanche dernier, disputée dans des conditions plus favorables, avant que la neige ne s'en mêle, a clairement démontré que les Oilers formaient la meilleure équipe. Ils sont solides à toutes les positions, avec des joueurs plus jeunes que ceux des Browns et en meilleure santé.

Il ne reste aux joueurs des Oilers qu'à s'aguerrir aux situations corsées, ce qui devrait venir au fil des matches

importants comme celui de cette semaine.

Pour leur part les Browns traînent quelques boulets: un quart incapable de se déplacer dans le champ arrière (Strock ou Kosar sur une seule jambe), une ligne offensive faible sur le côté gauche, une attaque au sol déficiente sans Mack en bonne santé, des ailiers défensifs incapables d'atteindre le quart adverse.

Il est douteux que les Browns puissent répéter le coup de chance de la semaine dernière.

L.A. Rams à Minnesota

Des quatre équipes à prendre part aux matches des meilleurs deuxièmes, les Vikings du Minnesota sont les plus puissants et les Rams de Los Angeles les plus faibles. Il ne faudrait donc pas se surprendre d'un match à sens unique.

Les Vikings se distinguent

d'abord par une défense formidable, la meilleure de toute la NFL en 1988. Rarement vue une unité défensive en mesure de dominer un match de telle manière.

Un peu à l'insu de tout le monde, le plaqueur Keith Millard s'est élevé au rang des meilleurs joueurs de toute la NFL. Rapide comme un chat pour se faufiler dans le champ arrière dès le remise en jeu, extrêmement combatif, il peut à lui seul détruire le plan de match de l'adversaire.

Parfois les joueurs de ligne offensive sont à ce point préoccupés par Millard qu'ils en oublient l'ailier défensif Chris Doleman, qui évolue juste à sa droite. Doleman, choix de première ronde au repêchage de 1985 à titre de secondeur extérieur, n'est pas le plus costaud à six pieds cinq pouces et 250 livres mais il mise sur la vitesse pour rejoindre le quart adverse.

Le secondeur extérieur

Repêchage de la LNF

Les Packers veulent un Canadien

Les Packers de Green Bay, qui possèdent le deuxième choix au prochain repêchage, jeteraient leur dévolu sur le bloqueur Tony Mandarich, un Canadien de Oakville en Ontario.

Mandarich est un joueur gigantesque qui fait six pieds six pouces et 315 livres. Au cours de sa carrière universitaire il a porté les couleurs de Michigan State, où jusqu'à la saison dernière il ouvrait le chemin au demi Lorenzo White, maintenant avec les Oilers de Houston.

Il va sans dire que jamais un Canadien n'a été repêché à un rang aussi élevé par une équipe de la NFL.

Peut-être un autre quart
Le quart-arrière Tommy

Hodson, un joueur étoile pour l'équipe universitaire de Louisiana State, considère la possibilité de renoncer à sa dernière année d'éligibilité dans la NCAA afin d'entreprendre une carrière professionnelle.

Si tel est le cas les équipes de la NFL pourront compter sur trois quarts de premier plan lors du prochain repêchage, ce qui représente une excellente récolte. Outre Hodson, Troy Aikman de UCLA (probablement le tout premier choix, par les Cowboys de Dallas) et Rodney Peete de USC seront disponibles.

Steve Walsh, de l'université de Miami, envisagerait lui aussi d'entreprendre sa carrière professionnelle une sai-



PAS FACILE — Battus la semaine dernière à Cleveland, les Oilers de Houston doivent retourner devant les partisans des Browns lors des séries éliminatoires.

(Laserphot AP)

Scott Studwell, un vétérán de 34 ans qui en est à sa 12e saison, joue présentement le meilleur football de sa carrière.

Les Rams sont jeunes et pourraient être intimidés par le Metrodome de Minneapolis et l'importance de la rencontre.

son plus tôt que prévu. Les Packers de Green Bay souhaitent le repêcher en deuxième ronde.

Dans le cas de Hodson, il faut souligner qu'il n'a pas connu une très bonne saison à Louisiana State, étant victime de 12 interceptions et ne complétant que 13 passes de touché, sa pire performance en carrière. Sa valeur serait donc à la baisse.

Marino bien protégé

La ligne offensive des Dolphins de Miami n'a pas accordé de sacs du quart à ses 12 derniers matches cette saison, en plus d'établir un record de la NFL avec un total de seulement sept sacs.

L'exploit est d'autant plus remarquable que l'équipe était privée d'un de ses meilleurs éléments, le centre Dwight Stephenson, blessé.

Une bonne partie de ces succès est cependant attribuable au style du quart Dan Marino, qui n'hésite pas à lancer le ballon lorsque la pression de la défense se fait forte.

Joueur du mois

D'autre part, l'ailier espacé Henry Ellard, des Rams de Los Angeles, a été nommé hier Ike joueur offensif par excellence de la Conférence nationale de la Ligue Éonale de football pour le mois de décembre et le demi à l'attaque Eric Dickerson, des Colts d'Indianapolis, a mérité le même honneur dans la Conférence américaine.

Reggie White, un ailier défensif avec les Eagles de Philadelphie, a hérité du titre de joueur défensif du moins de la conférence nationale, alors que le demi de sûreté Felix Wright, des Browns de Cleveland, était le choix de la Conférence américaine.

Ellard a capté 18 passes pour des gains de 298 verges et trois touchés alors que Dickerson, un ancien Ram, a accumulé des gains au sol de 377 verges et a marqué deux touchés.

White a plaqué les quarts adverses quatre fois derrière la ligne de mêlée et a réussi 18 plaqués. Wright a exécutés 22 plaqués et a recouvré une échappée.

Dès la saison 1989

Michele Alboreto revient chez Tyrrell

LONDRES (AFP) - L'Italien Michele Alboreto, pilote Ferrari depuis 1984, retrouvera l'équipe Tyrrell de ses débuts en F1 la saison prochaine, a-t-on appris hier à Londres.

Alboreto, qui a été remplacé chez Ferrari par le Britannique Nigel Mansell, se verra confier la nouvelle Tyrrell-Ford 018, et fera équipe avec Jonathan Palmer.

Alboreto (32 ans), dauphin d'Alain Prost au champion-

nat du monde des conducteurs en 1985, a remporté cinq des 121 grands prix auxquels il a participé depuis 1981.

C'est au volant d'une Tyrrell qu'Alboreto obtint, en 1982, sa première victoire au Grand Prix des États-Unis à Las Vegas. L'année suivante, toujours avec Tyrrell, il triompha à Detroit, signant à l'occasion le dernier succès du moteur atmosphérique en grand prix.

Palmer et Alboreto disposeront l'an prochain d'une nouvelle Tyrrell plus performante, dessinée par Harvey Postlethwaite, directeur technique, et dont les caractéristiques seront révélées au début 1989.

Il y a trois mois, l'ancien pilote de la "Scuderia" semblait bien placé pour rejoindre l'écurie Williams qui a finalement préféré s'attacher les services d'un autre Italien, Riccardo Patrese.

L'Harfang des neiges analyse la situation

Note de l'auteur. En cette veille de Noël, permettez-moi de vous rapporter les propos de mon bon copain le Harfang, que j'ai rencontré sur les rives enneigées de l'Ashuapmushuan. Laissons lui la parole.

R I V I E R E ASHUAPMUSHUAN, LE 24 DECEMBRE 1988 (PF) - "Un autre Noël qui s'annonce. Mon second comme symbole aviaire du Québec. D'ailleurs cette marque de reconnaissance de la part des Québécois m'a sans doute permis d'être un peu mieux connu, mais enfin ce n'est pas le but de mon intervention aujourd'hui..."

La guerre de la langue vient de reléguer aux oubliettes la question environnementale. Moi aussi je suis d'accord. Une langue c'est important,

mais encore plus dans un beau pays propre. J'espère que toutes ces histoires vont se terminer un jour pour qu'on puisse se préoccuper des problèmes de la planète.

Au cours de l'été, alors que j'étais à prendre du soleil au

quelques temps, ce sont les préoccupations de tous et chacun. Par exemple, le sauvetage international (plus symbolique qu'autre chose) des deux baleines au nord de l'Alaska en a fait réfléchir plusieurs. Au Saguenay, il faut admettre que cette prise en main est assez exceptionnelle. Encore une fois, en avance. En plus des démonstrations majeures tel le Forum sur l'avenir des bélugas et les Etats généraux de l'environnement, pas une semaine ne s'est écoulée sans que l'on retrouve dans les manchettes la notion environnementale: déversement toxique, pluies acides, dragage sur le Saguenay, destruction d'habitats fauniques et j'en passe. Le Québec effectue le "Tournant vert" comme on dit. Mais il faut demeurer vigilant.



Pierre Fillion

cercle polaire, j'ai reçu des nouvelles de votre région. Tu sais, j'émigre chez-vous qu'en période hivernale et ce une fois tous les quatre ou cinq ans quand les populations de lemmings (ma nourriture) sont à la baisse dans le grand nord. Je m'intéresse beaucoup aux questions environnementales. Je ne suis pas tout seul car depuis



ANALYSE - Le magnifique Harfang des neiges livre son message et analyse la situation de l'environnement en cette veille de Noël. Pierre Fillion rapporte ses propos.

Tu vois aujourd'hui, l'harnachement de la rivière Ashuapmushuan refait surface. Cette dernière grande rivière sauvage de la région, site de fraie par exemple de mon homonyme régional: la ouananiche risque de voir son visage modifié avec la construction de deux centrales par Hydro-Québec. Et ne vous faites pas d'illusions, le dossier suit son cours.

N'attendez pas d'aide de personne, car l'Hydro-Québec envisage la construction d'une quarantaine de barrages à plus ou moins long terme dont plusieurs sur la Moisie, alors comme "Charité bien ordonnée, commence par soi-même", sauvons nos meubles avant de sauver ceux des autres. N'en demeure pas moins que l'on doit préserver ces sites intacts et qui font l'orgueil d'un peuple.

Une année mouvementée

La faune a connu son heure de « gloire »

1988 aura été l'année du sommet de la faune. Privatisation, commercialisation, nouveau rôle des zecs, l'exploitation forestière, les espèces menacées, bref une multitude de sujets qui font maintenant l'objet d'un "suivi".

Très bientôt, on va pouvoir se procurer de la truite mouchetée pour le réveillon. Toute une révolution. Ah si les dindes pouvaient parler, ça serait beau de voir les commentateurs. Cette guerre aura été longue et exigeante, la Fédération québécoise de la faune n'en digère pas encore la conclusion. Sûr que le président Quintal ne servira pas de truites à ses invités, lors du réveillon. Il a par contre gagné la guerre de la chasse à l'arc. Dès l'automne prochain, les disciples de "Robin des bois" pourront profiter pleinement du territoire y compris les zecs et ce pendant une pré-saison.

Quant à la privatisation, le talon d'Achille du ministre Picotte. Un bien beau projet, mais pour la poubelle. Ah ce que les fonctionnaires n'ont pas aimé ça. "C'était si beau sur papier". Dernièrement, ce ministère a subi les foudres du vérificateur, mais vous

savez, Picotte n'a pas besoin des'enfaire car la plupart des "gaffes" remontent à l'administration antérieure. Et de plus, lui il pourra au moins dire qu'il a bougé.

Et les zecs. Gros hiver en perspective. Le président provincial, Gabriel Pelletier, navigue encore, faisant le malheur du président régional du RRGZ, Charles-Aimé Bouchard. Le sujet ne semble pas vraiment préoccuper les administrateurs des associations gestionnaires. Ils préfèrent de beaucoup mettre de l'énergie dans la nouvelle réglementation découlant de la loi 101 (PAS CELLE DE LA LANGUE, MAIS CELLE DE LA FAUNE). Un vrai beau dossier pour le mois de mars. Fini le temps des assemblées de routine. Les membres devront s'en mêler car il ne dépendra que d'eux de vivre une nouvelle gestion de la faune.

La ouananiche a encore fait couler beaucoup d'encre cette année. Tout d'abord en faisant son entrée par la "porte d'en arrière" à l'assemblée nationale afin d'être décrétée emblème animalier de la région (bien oui, c'est Hubert Desbiens qui en a fait la motion).

En second lieu, le centre piscicole est maintenant chose faite. Il reste maintenant à voir à son bon fonctionnement. Force est maintenant de croire que bientôt des belles ouananiches iront déposer des beaux oeufs sur les fraies de l'Ashuapmushuan, et si bien sûr l'Hydro le veut... D'ailleurs tout comme nous l'avons suggéré au cours de l'été, le Centre écologique du lac saint-Jean a reçu la

distinction François de B. Gourdeau, dernièrement. Un honneur bien mérité par l'équipe de Georges-Aimé Paquin.

Et la pêche blanche

Le Saguenay, la nouvelle capitale internationale de la pêche blanche. Qui l'aurait cru? Et dire que cette richesse est là depuis longtemps!!! N'épuisons pas nos énergies sur ce sujet, car

sans doute nous aurons l'occasion d'en reparler cet hiver.

Bon, il est temps de ce laisser et de profiter de ces quelques moments de répit et de paix, car après il faudra reprendre le harnais et combattre de nouveau... Sur ce Joyeux Noël et profitez pleinement du grand air pendant ces vacances, n'est-ce pas l'un de nos plus grands héritages".

Rapido

Drapeau quitte l'hôpital

Gaston Drapeau, entraîneur des Saguenéens de Chicoutimi, a quitté l'hôpital de Chicoutimi mercredi. Il avait été admis, lundi matin, afin de subir quelques examens médicaux. Dans l'ensemble, il ne se porte pas trop mal.

Parc Rivière-du-Moulin

Le Service des loisirs de Chicoutimi annonce que les pistes de ski de fond du parc Rivière-du-Moulin sont maintenant accessibles aux

adeptes de ce sport. Sur semaine, des patrouilleurs sont présents de 10h00 à 16h00. La fin de semaine, ils sont actifs entre 9h00 et 16h00. Des cartes de membre sont en vente au pavillon d'accueil du parc. Les sentiers seront fermés le 25 décembre et le 1er janvier.

Du ski au Mont-Bélu

Le centre de ski Mont-Bélu, de La Baie, sera en mesure d'accueillir les skieurs dès demain matin. Sept des huit pentes du centre seront ouvertes à compter de 9h00.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements en communiquant avec André Simard au 544-6833 ou au 544-2251.

Ligue participation Brador


Le classement est plus serré suite à la victoire de 4-3 de la boutique Yvon Julien sur la boutique Gilles Dicaire. Avec 15 points à sa fiche, Gilles Dicaire n'a plus qu'un point de priorité sur Yvon Julien. Le Puzzle et la Base de Bagotville suivent avec sept et six points respectivement. Les deux clubs ont fait match nul, 6-6.

Index-sport

- Le retour de Marois — Pages 31 et 34
- Le Canadien premier — Page 33
- Kordic suspendu — Page 35

Joyeux Noël à tous

La Direction et le Personnel de Molson Saguenay Ltée



MOLSON
Une commandite de votre ami Jean-Hugues Tremblay

CE LUNDI, DÈS 13H

RENDEZ-VOUS A LA BAIE!

PRODIGIEUX

SOLDE

D'APRÈS-NOËL

JUSQU'À

50%

DE RABAIS

COLLANTS ET BAS DERNIER CRI: DIOR, BAYCREST, CAMEO, FAIRSET, SECRET ET AUTRES.

Ord.: 3,99\$ à 12,50\$, solde: 1,99\$ à 6,50\$

Bas et collants — Rayons 205 et 829

CHOIX ETINCELANT DE BIJOUX: COLLIERS, BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS ET EPINGLES.

Ord.: 10\$ à 80\$, solde: 5\$ à 40\$

Bijoux mode — Rayon 236

ACCESOIRES DE NOËL: PAPIERS D'EMBALLAGE, CARTES, DÉCORATIONS, VAISSELLE JETABLE, NAPPES ET SERVIETTES EN PAPIER, LINGE DE MAISON, ETC.

Rayons 534, 540, 601 et 706

JUSQU'À

60%

DE RABAIS

Tous les anoraks et les pantalons de ski Baysport pour elle et lui. Modèles et couleurs à profusion. Ord.: 80\$ à 190\$, solde: 37,99\$ à 75,99\$ ch.

Articles de sport — Rayon 740

40%

DE RABAIS

Pour la femme élégante, choix de gants en cuir. Ord.: 29,99\$ à 55\$, solde 17,99\$ à 33\$ la paire.

Gants pour femmes — Rayon 218

33%

DE RABAIS

Tous les sacs d'automne et d'hiver. Plusieurs modèles, en cuir, en vinyle ou en nylon. Ord.: 9,99\$ à 165\$, solde: 6,69\$ à 110,55\$ ch.

Sacs à main — Rayons 210 et 829

Sauf Lancel, Courrèges, Bree et Brixton à 44,99\$

20%

DE RABAIS

Collants et bas Hanes au goût du jour. Choix de couleurs et de tailles dans le lot. Ord.: 1,75\$ à 8,50\$, solde: 1,40\$ à 6,80\$.

Bas pour femmes — Rayon 225

10%

DE RABAIS

Tous les fours à micro-ondes Beaumark et Panasonic à prix ordinaire. Ord.: 199,98\$ à 799,98\$, solde: 179,99\$ à 719,99\$ ch.

Gros électroménagers — Rayon 627

DE 20% A 50% DE RABAIS

Assortiment de jouets, jeux de société, peluches, etc.

Le choix des modèles, des tailles et des couleurs peut varier selon le magasin. Désolés, aucun bon d'achat différé. Achat en magasin seulement.

